M. ROLLAND GAGNE.

Les communes adoptent les nouvelles mesures fiscales – P. 2

Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La Météo
Ensoleillé et doux.
Maximum: 30
Minimum: 0

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE - No 71 GRANBY, VENDREDI LE 15 MARS 1968 DIX CENTS

L'amour, c'est l'amour...

UNE LOUVE apprivoisée retrouve parfois ses instincts sauvages. Celle-ci toutefois n'a voulu que manifester sa joie de voir son maître, Thomas Hedlund, un gardien au jardin zoologique de St-Paul-Minneapolis. La louve Timmy qui pèse 80 livres a été acquise par le zoo pour fins de reproduction.

La ruée vers l'or atteint un sommet sans précédent!

LONDRES CP - La ruée vers l'or a atteint un sommet sans précédent jeudi en dépit des efforts faits par les courtiers en devises afin de mettre fin à la folie des gens qui veulent se débarrasser du papier monnaie.

La livre sterling est descendue à Londres, à un niveau historique. Le dollar a faibli partout sauf à Paris.

Des banquiers, des courtiers et des économistes ont déclaré que seul un geste énergique et positif du trésor américain pouvait empêcher l'effondrement de la confiance mondiale au système monétaire international.

Ce qu'il faut maintenant, ce ne sont pas des declarations rassurantes, mais de vraies mesures," a déclaré un banquier suisse.

Une mesure destinée à défendre le dollar américain a été prise vers la fin de la journée jeudi, alors que le Conseil fédéral de la réserve à Washington a monté de 4 1-2 à 5 pour cent le taux d'escompte des banques. Cette hausse est destinée à attirer un plus grand nombre d'investissements aux Etats-Unis étant donné que les intérêts payés seront plus élevés. La mesure aidera ainsi la balance commerciale déficitaire des Etats-Unis.

SOMMET

La panique a atteint son plus haut point hier à Paris, où les ventes d'or ont presque triplé comparativement à mercredi, passant de 16 tonnes à 45 tonnes.

A Londres, qui est de beaucoup le marché d'or le plus important du monde, on a estimé que les ventes se sont élevées à 200 tonnes. A Zurich, plus de 100 tonnes d'or ont été vendues, même si les banques ont fermé deux heures plus tôt que d'habitude. A Francfort, le petit marché de devises a enregistré un montant formidable de ventes bien qu'on en ignore le volume.

A Toronto, des banques ont manqué d'or, mais ont continué à recevoir les commandes qui affluaient.

D'après les meilleurs estimés disponibles, le pool international d'or a été obligé de fournir 450 tonnes d'or depuis le début de la semaine.

Comment longtemps durera cette ruée vers l'or et comment peut-elle être enrayée? A Londres, à Zurich, et à Paris des courtiers de devises ont commencé d'un commun accord à tenter de calmer les nerfs de leurs clients, à les faire arrêter et penser.

CRITIQUES

Beaucoup de critiques, de sources privées, se sont fait entendre en Grande-Bretagne, en Suisse et ailleurs, à l'égard du Congrès américain qui continuait à retarder le changement de la valeur ou du dollar, mesure qui libérerait une somme de $10,000,000,000 en or pour la bataille contre les spéculateurs. D'autres étaient irrités que le Congrès américain continue à se faire tirer l'oreille pour adopter une augmentation de 10 pour cent d'impôt et l'implantation de mesures positives pour redresser la balance commerciale déficitaire des Etats-Unis. Plusieurs observateurs voient déjà poindre l'anarchie monétaire à la suite de la panique l'or.

CATASTROPHE

On craint que le résultat de la crise de l'or soit catastrophique pour le commerce mondial et l'expansion industrielle étant donné que les épargnes privées, qui fournissent ordinairement les capitaux à l'industrie, ont maintenant été converties en or improductif.

A Washington, le département du trésor a continué jeudi a affirmer que les Etats-Unis appuieraient le prix actuel de l'or $35 l'once - "jusqu'à notre dernière once d'or". Augmenter le prix de l'or reviendrait à dévaluer le prix du dollar américain.

A Paris, l'économiste français Jacques Rueff a déclaré qu'une augmentation du prix de l'or était inévitable prochainement. Rueff est un proche conseiller du président de Gaulle en matière monétaire internationale.

LIVRE STERLING

Le résultat de la ruée vers l'or sur les marchés étrangers a été catastrophique pour la livre sterling. A Londres, elle a baissé à son plus bas niveau de l'histoire - $2,3875 US forçant la Banque d'Angleterre à la supporter à $2.39 la livre a baissé sur tous les marchés du continent européen.

Le dollar américain était à la baisse partout sauf à Paris où à la fermeture du marché, il valait 4.9340 francs un sommet.

Les Britanniques qui n'ont pas le droit de posséder de l'or, ont fait monter le marché des valeurs métallurgiques, l'argent atteignant un sommet à $2.50 l'once.

Décision dramatique

LONDRES AFP- Le marché de l'or de Londres sera fermé aujourd'hui. Cette décision dramatique a été annoncée peu après une heure du matin à l'issue d'une réunion du conseil privé de la reine, au palais de Buckingham. Elle équivaut à un embargo de fait de la vente de l'or pendant trois jours, la bourse londonienne étant normalement fermée pendant le weekend.

La décision du conseil privé a été prise à la demande du gouvernement des Etats-Unis.

Un communiqué de la trésorerie indique que cette mesure exceptionnelle a pour but d'empêcher les "spéculations désordonnées" qui pourraient intervenir pendant une "réunion internationale" prévue à Washington samedi.

On ignore encore à Londres si le gouvernement américain a adressé une requête similaire à d'autres gouvernements.

Banks ne serait pas extradé...

OTTAWA PC -- Le gouvernement canadien a demandé au gouvernement américain de reviser sa décision de refuser l'extradition des Etats-Unis du leader syndical Hal C. Banks requis au Canada pour répondre à une accusation de parjure.

M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, a informé les Communes de cette décision du gouvernement canadien, ajoutant que devant un refus des Etats-Unis de procéder à la revision du jugement, le Canada pourrait demander à une Cour internationale d'interpréter le traité Canada Etats-Unis sur l'extradition.

En réponse à une question de M. A.B. Patterson CS-Fraser Valley, M. Martin a souligné que rendant son jugement sur la requête du gouvernement ontarien d'extrader Hal Banks des Etats-Unis, le gouvernement américain a invoqué que le fait que l'extradition sollicitée se fonde sur une accusation de parjure résultant d'un déni de culpabilité d'un crime non sujet aux dispositions du traité d'extradition.

M. Martin a nié cette interprétation du traité Canada-Etats-Unis sur l'extradition rendue plus tôt dans la journée par le secrétaire d'Etat américain aux Affaires extérieures, M. Dean Rusk, dans une note qu'il a remise à l'ambassadeur du Canada à Washington. Le Canada, a dit M. Martin, soutient que cette exemption des dispositions du traité d'extradition, invoquée par le gouvernement américain, n'existe pas.

Hal Banks, ex-président du Syndicat international des gens de mer, est retenu en prison à New York depuis le mois d'août dernier.

L'accusation de parjure portée contre lui résulte de témoignages donnés à la commission royale d'enquête Norris en 1963 sur la navigation dans les Grands Lacs et la violence à laquelle elle donnait lieu.

En 1964, Hal Banks a été condamné à cinq ans d'emprisonnement par une cour de Montréal sous une inculpation d'avoir conspiré en vue de commettre des voies de fait.

A cette époque, Banks profitait d'une liberté provisoire garantie par un cautionnement de $25,000 pour échapper à la portée des tribunaux canadiens en s'enfuyant aux Etats-Unis.

H. Banks est sous arrêt à New York

NEW YORK (PC) - Hal C. Banks, l'ancien leader syndical canadien, est demeuré sous arrêt à New York jeudi plusieurs heures après que le département d'Etat à Washington ait rejeté la demande d'extradition logée par le gouvernement de l'Ontario.

Hal C. BANKS

Banks est détenu dans une prison fédérale américaine depuis son arrestation en août dernier.

Interviewé au téléphone, son procureur, Me Abram Chayes, a révélé que si Banks n'était pas libéré immédiatement, il demanderait un bref d'habeas corpus.

Ancienne tête dirigeante du Syndicat des marins canadiens, Banks était recherché par l'Ontario pour faire face à des accusations de parjure à la suite du témoignage qu'il a rendu en 1963 devant la commission d'enquête Norris sur la violence sur les Grands Lacs.

"Nous verrons le courrier du matin," a dit le shérif de Brooklyn. "Nous ne pouvons le relâcher sans un ordre de Washington."

M. Chayes a déclaré que les papiers nécessaires à sa libération étaient arrivés à New York et que Banks devait être relâché au plus tard jeudi.

Une loi pour la police

Par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) - Le ministre québecois de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a déposé hier après-midi à l'Assemblée législative, le projet de loi relatif aux différents corps policiers du Québec.

"La loi de police" Bill-14 a subi la première lecture et elle prévoit, notamment, la refonte en une seule loi des dispositions législatives ayant trait au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique qui sont présentement contenues dans la loi de la Sûreté provinciale, la loi de la nomination des constables la loi des cités et villes et le code municipal.

Une autre disposition importante du bill concerne l'institution d'une commission de police dont les fonctions principales seront d'établir un service central d'information policière à l'usage de tous les corps policiers, de conseiller les corps de police municipaux, d'enquêter en certains cas sur tous les corps de police et sur les policiers et constables, même ceux de la Sûreté du Québec, et de faire ensuite rapport au procureur général.

Nouveaux noms

Dorénavant, l'appellation de "Sûreté provinciale du Québec" deviendra "Sûreté du Québec" et l'école de police du Québec portera le nom d'institut de police du Québec.

En uniformisant ainsi les dispositions législatives concernant le maintien de la paix, le projet de loi stipule que les policiers municipaux seront agents de la paix dans tout le Québec et non plus uniquement dans le district judiciaire de la municipalité qui l'emploie. Comme l'a expliqué le ministre Bertrand aux journalistes, cet article de loi n'enlèvera en rien l'autonomie de l'administration actuelle des corps policiers des municipalités.

Ainsi par exemple, quand le gouvernement décidera que la santé ou la sécurité publique est en danger, dans l'ensemble ou dans une partie du territoire du Québec, tous les membres de la sûreté et ceux qu'il désignera parmi les corps de police du Québec passeront sous les ordres du directeur général de la Sûreté du Québec, pour une période d'au plus 30 jours à la fois sous les ordres, ou de toute autre personne que le gouvernement désignera.

Ces policiers seront alors chargés d'administrer les lois du Québec dans tout son territoire ainsi que les règlements municipaux de toutes les municipalités indiquées.

Fusion possible

Par ailleurs, le bill 14 oblige toutes les cités et villes à constituer et maintenir un corps de police dans les six mois de l'entrée en vigueur de la loi et continue de permettre aux autres municipalités d'en établir un. Des cas exceptionnels seront considérés si un corps policier n'a pas été constitué dans une municipalité dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de la loi de police.

Le projet permet également à des municipalités voisines de fusionner leurs corps de police tout en conservant les pouvoirs qu'elles possèdent déjà de soumettre leur territoire à la juridiction du corps de police d'une autre municipalité.

Relativement à la destitution de chefs de police municipaux, M. Bertrand a indiqué qu'à l'avenir le chef de police qui sera destitué de ses fonctions par le conseil municipal pourra dans les huit jours, en appeler de la décision à la commission de police.

Cette dernière pourra alors, si l'appel est maintenu, ordonner à la municipalité d'indemniser l'appelant des dépenses qu'il a encourues pour l'appel.

Trois membres

La principale caractéristique du projet de loi détermine que la commission de police sera composée de trois membres, dont le président sera choisi parmi les juges de la Cour des sessions de la paix ou de la Cour provinciale, désignés pour une période de dix ans. Les membres de la commission, ainsi que que son secrétaire, ses fonctionnaires et ses employés ne pourront être poursuivis en justice en raison d'actes officiels posés de bonne foi dans l'exercice de leur fonction.

"La commission de police du Québec, a précisé M. Bertrand, est chargée de favoriser la prévention du crime et l'efficacité des services de police du Québec."

Fonctions

Les principales fonctions de la commission concernent la mise au point de méthodes ayant pour but de faciliter la détection des crimes et le dépistage de leurs auteurs, de conseiller la Sûreté du Québec et les corps de police en matière policière et d'organiser un service de recherches pour améliorer les méthodes policières de détection et de répression du crime.

La loi de police telle que présentée par le ministre Bertrand ne peut s'appliquer aux agents de la Gendarmerie canadienne.

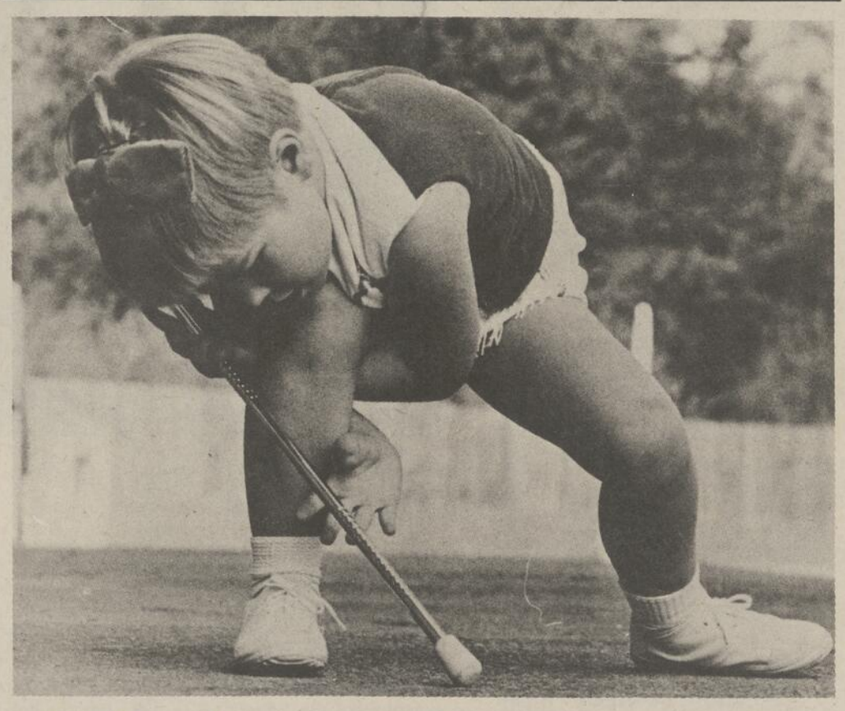

LA VALEUR n'attend peut-être pas le nombre des années mais pour participer à un concours de majorettes encore faut-il connaître quelques rudiments de maniement. Sandra Wickham, 4 ans, de Vancouver, a toutefois réussi à se dégager de cette hasardeuse position lors d'un concours tenu dans cette ville.

De "la poudre aux yeux"?

FREDERICTON PC- Les rêves des Canadiens français qui aspirent à un Etat du Québec séparé ne sont que de la "poudre aux yeux" a dit jeudi M. Pierre Elliott Trudeau ministre de la Justice.

Les espoirs des séparatistes représentent une conception réactionnaire, a dit le ministre à une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion avec les délégués de la région de Fredericton à la convention nationale du parti libéral.

M. Trudeau, candidat à la direction du parti, a dit que le Québec n'a pas besoin de reculer et de devenir indépendant pour établir ensuite une communauté avec le Canada.

Il s'est dit d'accord avec les candidats a la direction du parti, MM. Mitchell Sharp et Allan MacEachen, qui estiment que c'est là une attitude ridicule.

Le ministre de la Justice devait rentrer à Ottawa plus tard dans la journée, après avoir fait une rapide et brève visite au Nouveau-Brunswick. Mercredi, il devait se rendre à Moncton, mais il a dû annuler son voyage à cause des mauvaises conditions atmosphériques et il avait alors parlé avec les délégués de Moncton par téléphone.

Interrogé sur l'humeur générale du pays, M. Trudeau a dit que l'unité et les problèmes économiques préoccupent au même titre les personnes qu'il a rencontrées.

"Un pays unifié et une économie viable sont nécessaires pour développer le pays et nos compétences," dit-il. Les deux problèmes s'enchevêtrent et la solution devrait être de faire du Canada un pays d'égales possibilités aussi bien sur le plan linguistique que sur celui de l'économique.

UN AUTRE CANDIDAT a annoncé son entrée dans la course à la chefferie du parti libéral fédéral. M. Ernest Zuendel, de Montréal, qui se dit le directeur du "Mouvement de l'unité canadienne" a fait connaître sa décision au cours d'une conférence de presse, à Montréal.

Du sang, des sueurs et des larmes

MONTREAL (PC) - Un artiste commercial d'origine allemande a proposé aux Canadiens "du sang, des sueurs et des larmes" au moment où il devenait hier le 13e candidat officiel à la direction du parti libéral fédéral.

Ernest Zuendel s'est adressé dans un anglais sans accent et dans un français correct, bien qu'un peu hésitant, au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré parler pour "les 5,000,000 de membres du Canada n'appartenant ni à l'un ni à l'autre des deux principaux groupes ethniques du pays".

Cet homme, qui travaille à son compte, a semblé posséder une grande confiance en lui-même alors qu'il s'est servi de multiples clichés, a décoché quelques traits dans le dos du ministre de la Justice M. Trudeau et a lancé un appel en faveur de "l'unité nationale" où l'on sentait un certain relent des idées politiques de l'ancien chef de l'Opposition John Diefenbaker.

La Chambre de commerce prie Granby d'agir - P. 3

L'Association des manufacturiers est en faveur d'un CEGEP à Granby

GRANBY--Lors de sa dernière réunion mensuelle, l'Association des Manufacturiers de Granby Inc., s'est prononcée en faveur de l'établissement d'un CEGEP dans la ville de Granby.

Comme corps intermédiaire, l'Association se déclare prête à collaborer avec tous les comités formés ou devant être formés, dans le but d'obtenir un CEGEP pour notre ville

L'Association croit qu'il est temps qu'une ville de l'importance de Granby possède indépendamment de toute autre ville, une institution d'enseignement supérieur.

L'établissement d'un CEGEP à Granby ne peut qu'activer l'économie de la ville.

700 employés de la Miner bénéficieront d'augmentations totalisant $0.24 l'heure

GRANBY - Le local 630 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique et la Compagnie Miner Ltée ont négocié une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans qui sera signée au cours des prochains jours. Les offres que viennent d'accepter les quelque 700 employés de la production de la Compagnie Miner Ltée les assurent d'augmentations de salaires totalisant $0.24 l'heure et d'autres bénéfices appréciables.

Une première augmentation générale de $0.07 l'heure est rétroactive au 1er janvier 1968. Une autre augmentation générale de $0.07 l'heure sera versée à compter du 6 janvier 1969. La dernière augmentation générale, celle-là de $0.10 l'heure, sera versée à compter du 5 janvier 1970.

En plus de ces augmentations 216 des 700 employés bénéficieront de rajustements de salaires variant entre $0.01 et $0.10 l'heure dès le 18 mars prochain. Des rajustements variant également entre $0.01 et $0.10 l'heure seront consentis à ces mêmes employés à partir du 5 janvier 1969.

La prime de nuit augmente de $0.09 à $0.12 l'heure. Les employés syndiqués bénéficieront d'une augmentation de 25% à leur paye de vacances en 1969 et d'une autre augmentation tout aussi importante en 1970.

Le contrat négocié, selon les informations obtenues hier, de M. Philippe Duhamel, président du local 630, vaut pour une période de trois ans débutant le 1er janvier 1968 et se terminant le 30 décembre 1970.

M. Duhamel souligne ce qui suit: "La ratification de cette entente par un vote au scrutin secret très concluant démontre la qualité de ce règlement et place dans un avantage économique meilleur les membres de notre union locale. C'est sûrement bénéfique pour toute l'économie de la région."

Outre M. Duhamel le président du local 630 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique, le comité de négociation se composait de MM. Gérald McManus représentant syndical des Ouvriers unis du caoutchouc, Gaston Béland, Arthur Galipeau, Léo Lavigne et Etienne Labrecque.

Météo

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions officielles du bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: ensoleillé aujourd'hui avec nébulosité croissante au cours de l'après-midi. Neige légère occasionnelle ou pluie en soirée. Plus doux aujourd'hui. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et à Ottawa 10 et 35; à Ste-Agathe cinq et 30.

Aperçu pour samedi: averses au début de la journée, mais devenant ensoleillé et doux par la suite.

Pour les régions des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice et du Lac St-Jean: ensoleillé aujourd'hui, mais devenant nuageux durant la soirée. Beaucoup plus doux. Vents légers, devenant de l'est de 15 milles aujourd'hui. Minimum et maximum aujourd'hui à Sherbrooke zéro et 30; Québec cinq et 30; à Chicoutimi zéro et 25; à La Tuque cinq et 25.

Aperçu pour samedi averses ou neige au début de la journée mais le temps continuera d'être nuageux et doux.

Pour les régions de Baie Comeau, Gaspé et Sept-Iles: généralement clair aujourd'hui. Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Baie Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli cinq et 20; à Gaspé zéro et 20; à Sept-Iles cinq sous zéro et 20.

Aperçu pour samedi: neige occasionnelle ou averses et temps doux.

TORONTO (PC) — Températures observées hier. Minimum 7 hres p.m. à 7 hres a.m. Maximum 7 hres a.m. à 7 hres p.m. (HNE):

	Min.	Max.
Vancouver	42	48
Edmonton	11	31
Calgary	23	48
Regina	29	38
Winnipeg	15	28
Toronto	15	35
Ottawa	1	29
Montréal	1	25
Québec	1	21
Fredericton	15	23
Halifax	25	31
Charlottetown	15	26
Detroit	11	34
Boston	22	35
New York	22	37
Washington	22	43
Miami	46	72
Los Angeles	50	63
San Francisco	49	61

Il leur brûle le visage avec une cannette remplie de gaz

GRANBY-- Jean-Paul Courtemanche, 17 ans et Michel Vallé, 19 ans ont dû être conduits à l'hôpital et recevoir des traitements pour brûlures au visage après avoir été victimes d'un individu de 25 ans, Michel Hébert, qui s'est attaqué aux deux adolescents avec une cannette sous pression contenant un gaz qui n'a pas été identifié.

Les deux victimes étaient à manger dans un restaurant de Granby vers 4h. du matin en compagnie de trois de leurs amis et parlaient assez fort pour déranger les autres clients de l'établissement. Un des employés du restaurant les pria donc de sortir, ce que ces derniers décidèrent de faire. Pendant ce temps, Hébert qui était assis dans une autre section du restaurant, sortit également de l'établissement.

Selon la déclaration de Michel Hébert, les jeunes ne lui ont pas adressé la parole mais il semble qu'il ait pris peur et ait décidé de passer à l'offensive. Il sortit de sa poche une petite cannette à bouton pressoir, qu'il a dit avoir acheté en Floride durant le mois de février, et appuya sur la détente en dirigeant le contenant sur le visage de deux des jeunes. Ces derniers furent assez gravement brûlés et un taxi les transporta à l'hôpital.

Hébert qui comparaîtra ce matin au palais de justice de Cowansville est accusé, en vertu de l'article 216 du code criminel, d'avoir causé intentionnellement des blessures corporelles.

M. H. Jacques est décédé à 65 ans

GRANBY - M. Hervé Jacques est décédé à Granby le 14 mars 1968 à l'âge de 65 ans, Il était l'époux de Carméline Dion demeurant à 160 rue Déragon à Granby.

M. Hervé JACQUES

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Roméo Gagné (Aline) de Granby; M. et Mme Georges-Aimé Jacques, de Montréal, M. et Mme Normand Pépin (Jeannine) de Pointe Saint-Charles; M. et Mme Luc Dupré (Gisèle) de Granby; M. et Mme René Rainville (Claire) de Ville Jacques-Cartier; M. André Jacques, M. Conrad Jacques, M. et Mme Claude Chagnon (Huguette) et Mlle Lise Jacques tous de Granby.

Il laisse aussi ses nombreux petits-enfants, ses frères et soeurs M. Léopold Jacques; Mme Angéla Jacques; Mme Emma Jacques et M. et Mme Guilda Jacques, de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs Mme Rosario Dion; Mme Alfred Jacques; Mme Wilfrid Jacques; M. et Mme Georges Dion; M. et Mme Wilfrid Dion; M. et Mme Eugène Dion; M. et Mme Ernest Dion; M. et Mme Hermas Dion, tous de Granby; ainsi que M. et Mme Ferdinand Martel, de Victoriaville.

Les funérailles auront lieu lundi le 18 mars. Le convoi funèbre partira des Salons J. A. LeSieur Enrg. 255 rue Principale à Granby, pour se rendre à l'église Saint-Benoit où le service sera célébré à 10 heures a.m.

L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Envoyé à son procès

GRANBY-- Roger Poulin a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix alors qu'il comparaissait en cour municipale de Granby, devant Me Jean Marquis. L'incident se serait produit le 2 mars, au 432 du boulevard Boivin.

Le prévenu subira son procès le 18 avril.

Collision avec auto immobilisée

GRANBY-- Un accident de la circulation impliquant deux voitures a causé $100 de dommages à l'automobile Oldsmobile '65 de M. Réjean Robillard, 32 ans, de Ste-Cécile-de-Milton et $225 de dommages à la Chrysler '60 de M. Clarence Lee Willery, 71 ans, de West Shefford. Le véhicule de M. Willey était immobilisé au moment de la collision. Les constatations habituelles ont été faites par les constables de la Sûreté municipale, à l'intersection des rues St-Charles et Principale.

L'émission Témoignage

GRANBY-- Cette semaine l'animateur de l'émission Témoignage développera en compagnie de ses invités le thème "Développement et Paix". L'émission Témoignage est radiodiffusée tous les matins à sept heures sur les ondes de CHEF.

Lundi le 18 mars le révérend père Paul Hamel accueillera M. Réal Hogue qui expliquera pourquoi il y a une semaine de la faim dans le monde.

Mardi le 19 mars, M. André Tremblay suggérera des moyens à prendre pour tuer la faim avant qu'elle n'ait tué le monde.

Mercredi, le 20 mars M. Réal Hogue démontrera que la grande découverte moderne c'est qu'il y a deux hommes sur trois qui souffrent de la faim.

Jeudi le 21 mars, Mme Dorothée Pritchel racontera qu'au Brésil il y a des gens qui meurent de faim.

Vendredi le 22 mars, M. Réal Hogue citera l'exemple de ceux qui ont agi pour enrayer ce mal.

Samedi le 23 mars, M. Réal Hogue parlera de l'engagement du chrétien pour le développement de la paix.

Annonces classées
372-5433
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la cité de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'hôtel de Ville, le 6ième jour du mois de novembre, 1967, a adopté le règlement No. 633 intitulé :

"Règlement aux fins de l'exécution de certains travaux dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, 1967-1968".

Ce règlement a reçu l'approbation du Ministre des Affaires Municipales en date du 19 décembre 1967.

Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, P.Q., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNE A GRANBY, P.Q., ce 11ième jour de mars, 1968.

DONAT BROSSEAU
Contrôleur - Greffier
LA CITE DE GRANBY.
(51793)

Les Communes adoptent les mesures fiscales par 110 voix contre 84

GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Peu de temps après que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, eut demandé aux Communes de terminer dans les plus brefs délais l'examen en comité plénier du bill C-208, celui-ci a été adopté par 110 voix contre 84.

M. Sharp avait demandé à la Chambre d'en finir au plus tôt avec ce projet de loi, qui contient les nouvelles propositions fiscales du gouvernement fédéral, pour qu'il puisse s'engager dans des consultations avec les experts de son ministère sur la portée des décisions d'hier soir touchant la crise monétaire internationale.

Hier, le Federal Reserve Board des Etats-Unis a annoncé un relèvement de son taux d'escompte de 4.5 à 5 pour cent tandis que de Londres on apprenait qu'un décret royal ordonnait la fermeture demain de la Bourse de Londres.

La décision britannique découlait de transactions volumineuses d'or sur le marché de Londres durant les heures précédentes.

Par ailleurs, seulement trois heures après que le Fédéral Reserve Board des Etats - Unis eut annoncé un relèvement de 1-2 pour cent de son taux d'escompte, la Banque du Canada a fait de même et a porté son taux d'escompte à 7.50 pour cent.

A la fin de 1967, lors de la dévaluation de la livre sterling, la Banque du Canada avait relevé son taux d'escompte de 1 pour cent, pour le porter à 6 pour cent, et le 22 janvier dernier, pour défendre le dollar canadien contre toute menace de dévaluation, elle l'a relevé de nouveau de 1 pour cent, le portant à 7 pour cent.

En fin de soirée hier, un porte-parole de la Banque du Canada annonçait que le taux était encore relevé de 1-2 pour cent et porté à 7.50 pour cent.

Quittant les Communes hier soir, M. Sharp a déclaré aux journalistes que la situation monétaire dans le monde avait donné lieu durant les dernières heures "a des développements dramatiques."

Plus tôt hier, le débat au stade de l'examen en comité plénier des Communes sur le bill C-208 piétinait pendant qu'était perdu de vue l'espoir que la session fédérale s'ajourne aujourd'hui. Le vote de dernière lecture sur ce projet de loi est prévu pour aujourd'hui et normalement il ne devrait donner lieu à aucun débat.

Le nouveau Parti démocratique insiste par ailleurs pour que les Communes adoptent, avant d'ajourner la séance, le projet de loi parrainné par M. John Turner, ministre des Affaires de la consommation et des sociétés, qui vise à provoquer une réduction des prix dans l'industrie pharmaceutique.

Ce projet de loi-bill C-190 est soumis à une opposition dans les rangs mêmes du parti libéral tandis que les néo-démocrates l'appuient sans réserves et que les progressistes-conservateurs ne s'y opposent pas.

Le débat hier sur le bill C-208 a été marqué par une intervention de son parrain, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, qui a souligné qu'il n'existe pas de solutions simples à l'actuelle crise monétaire

Le bill C-208 vise à sanctionner une surtaxe de 3 pour cent sur l'impôt sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés, de même qu'à prévoir un paiement accéléré de l'impôt des sociétés.

Une partie de l'enfance inadaptée sera plus tard apte à se subvenir

GRANBY - M. Yvon Crête directeur du service de Psychologie et Mme Madeleine Beaudin, directrice du service d'orthopédagogie de la Commission scolaire catholique de Granby, étaient les conférenciers invités par l'Association parents - maîtres de la paroisse St-Benoit.

Tous deux parlèrent avec enthousiasme de leur métier qui, pour l'un, consiste à dépister les enfants handicapés et à les aider à se reclasser et pour l'autre, à veiller à ce qu'ils reçoivent un enseignement à leur niveau, rythme et capacité d'absorption de connaissances usuelles, pratiques et sociales.

Si M. Yvon Crête a donné particulièrement aux parents de l'Association, des conseils qui leur permettront d'aider leurs enfants pour intensifier le rendement scolaire, Mme Madeleine Beaudin s'attacha à expliquer ce qu'est ce monde scolaire étrange, de l'enfance inadaptée.

M. Crête a demandé la coopération complète des parents et des professeurs pour le bien de l'élève. "Si un enfant a des difficultés dans sa scolarité, c'est bien souvent parce qu'il a un tourment profond et inexprimé", a-t-il dit.

Les parents devront alors veiller et découvrir les causes du "blocage". Il peut être d'ordre émotionnel ou physique.

Quelqu'il soit, le blocage nuit à la progression scolaire de l'étudiant. Une correction de la situation peut apporter le remède à une cause émotionnelle. Un examen médical ou de la vue et de l'ouie, des soins appropriés, peuvent en améliorant la condition physique amener l'enfant à de meilleurs résultats scolaires.

Pour les enfants confiés au service d'ortho - pédagogie, selon la catégorie dans laquelle ils sont classés, seul le travail de l'institutrice, les soins particuliers qu'elle apporte à l'enfant, une compréhension totale et une profonde affection, peuvent, au cours des années, lui donner cette formation qui lui permettra de remplir son rôle dans la société et ne plus être un perpétuel tourment pour ses parents, inquiets de ce qu'il "deviendra quand ils ne seront plus là.."

Dans les classes sous la juridiction de Mme Beaudin, en effet, on apprend aux déficients intellectuels, aux enfants à rythme très lent, à ceux qui sont intellectuellement sous - développés ou handicapés, à se débrouiller, à se servir du peu qui leur a été donné de recevoir en fait de jugement et de sens pratique, pour se subvenir à eux - mêmes.

Loin de juger ces enfants comme des idiots, Mme Beaudin les compare plutôt à des infirmes. Personne n'aurait le coeur de se moquer d'un enfant auquel il manque un membre. Pour Mme Beaudin, le manque d'intelligence est de la même nature.

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

Diane Anfouse, physiothérapeute au centre de réhabilitation de la Commission des accidents de travail à Montréal. Il y a une trentaine de physiothérapeutes à l'emploi du gouvernement.

« Dans tous les cas où le gouvernement est l'employeur immédiat ou ultime, l'objectif de sa politique doit être de maintenir un rapport aussi étroit que possible avec les salaires et autres formes de rémunération accordés par les bons employeurs du secteur privé; ce rapport doit être maintenu d'une façon courante, sans les retards excessifs et les remises au lendemain qui souvent se sont produits dans le passé et qui ont fini par engendrer le mécontentement, par réduire l'efficacité, et éventuellement par exiger des rajustements très considérables des salaires et des traitements. »

Troisième rapport du Conseil économique du Canada, novembre 1966, page 202.

Le Conseil économique parlait pour le gouvernement fédéral qui, pourtant, s'efforce de payer les mêmes salaires que dans la grande entreprise. A plus forte raison ses remarques valent-elles pour le gouvernement du Québec, qui paie des salaires de 10 à 45 pour cent inférieurs à ceux de la grande entreprise.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, le salaire moyen des employés du gouvernement du Québec était de $85.96 par semaine en décembre 1966, alors que celui des employés du gouvernement fédéral travaillant dans le Québec était de $107.54. Selon la même source, le gouvernement de l'Ontario consacrait 16.1 pour cent de son revenu aux salaires de ses employés en 1966, alors que le gouvernement du Québec en consacrait seulement 11.2 pour cent.

« Personne ne va prétendre qu'un ouvrier à $120.00 par semaine, c'est trop payé, avec les obligations qu'il a et le coût de la vie. »

Le premier ministre Daniel Johnson à l'assemblée législative, le 20 octobre 1967.

Il y a 12,000 ouvriers à l'emploi du gouvernement du Québec. 79 pour cent d'entre eux gagnent $1.55 ou $1.68 l'heure, ce qui fait des salaires de $62.00 et de $67.20 pour une semaine de 40 heures ou de $74.40 et de $80.64 pour une semaine de 48 heures.

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT
QUI SONT-ILS ?
REGARDEZ À LA TÉLÉVISION

Montréal	CFTM-TV	samedi	3h. 30 p.m.
Québec	CFCM-TV	samedi	10h. 15 p.m.
Sherbrooke	CHLT-TV	vendredi	11h. 30 p.m.
Chicoutimi	CJPM-TV	vendredi	10h. 30 p.m.
Trois-Rivières	CKTM-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rouyn	CKRN-TV	mercredi	6h. 30 p.m.
Rimouski	CJBR-TV	lundi	6h. 00 p.m.
Jonquière	CKRS-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rivière du Loup	CKRT-TV	samedi	6h. 30 p.m.
Matane	CKBL-TV	vendredi	6h. 30 p.m.
Carleton	CHAU-TV	mercredi	7h. 30 p.m.

DPC-68-4

Publié par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN)

GRANBY

742 RUE ST-JACQUES GRANBY
TOUT CE QUI EST ACIER
PEUT ETRE FABRIQUE CHEZ
ACIER MAHEU INC
C.P. 431 TEL.: 378-8222 STRUCTURE SOUDURE

La Chambre de commerce préconise une action positive et immédiate du conseil municipal

● On déplore un esprit "trop conservateur" en matière de développement industriel

LA CHAMBRE DE COMMERCE du district de Granby recevait comme conférencier un spécialiste de l'expansion économique et industrielle. Dans l'ordre habituel paraissent sur notre photo: M. Alex Baptist, commissaire industriel de la cité de Granby, M. Jean-Guy Breton, président de la Chambre de commerce locale, M. Ramon Custeau, délégué industriel du Richelieu, conférencier, et M. Arthur Maheux, organisateur de la soirée.

GRANBY - La Chambre de commerce du district de Granby craint que le régime d'austérité annoncé par le conseil municipal ne soit motivé que par le désir de ne pas hausser davantage les taxes et qu'il ait pour conséquence de retarder l'aménagement d'un parc industriel. Déplorant "un esprit trop conservateur chez nos autorités municipales" et qualifiant l'attitude du conseil de "trop souvent négative", les membres de la Chambre ont approuvé, au cours d'une assemblée générale tenue hier soir, un mémoire préconisant une action positive et immédiate dans le domaine de l'activité économique.

Ce mémoire, qui sera présenté aux autorités municipales dès l'assemblée qu'elles tiendront lundi soir, réclame l'établissement et l'adoption d'un programme de développement industriel qui sera mis de l'avant immédiatement; l'acquisition d'une partie du terrain du futur parc industriel; l'emprunt de la somme nécessaire pour établir les services essentiels au développement du parc industriel; la mise sur pied d'un corps consultatif industriel pour appuyer le commissaire industriel dans son travail, organisme qui serait formé d'hommes intéressés au développement de Granby; et une action positive et unanime du conseil municipal, lequel par sa foi en Granby et à l'aide de son dynamisme communicant, saura faire accepter à la population granbyenne les sacrifices qu'elle devra s'imposer pour atteindre les buts fixés.

Bien que consciente de l'effort des administrateurs municipaux pour réduire les dépenses le plus possible et du fait qu'une augmentation des dépenses obligerait à accroître les taxes, la Chambre de commerce soumet, dans son mémoire, que le développement municipal et le développement industriel sont analogues, qu'ils vont de pair et se poursuivent parallèlement. "L'industrie est le coeur du développement général d'une municipalité et le succès obtenu sur le plan industriel se réflète sur le développement global de la municipalité."

Soulignant que Granby a eu sa part de succès du côté industriel, mais que le développement général de la municipalité a été négligé, le mémoire avance ce qui suit: Nous sommes en compétition, non seulement avec d'autres municipalités du Québec, mais cette concurrence provient également de n'importe quelle ville du pays, si celle-ci a pris soin de s'améliorer sous différents aspects et si elle est prête à accueillir une nouvelle industrie.

"L'économie du pays est présentement au ralenti et le peu d'investissement qui sera fait cette année, le sera dans des centres pouvant offrir le maximum de services. Ce n'est pas le cas pour Granby actuellement.

"Les gouvernements, fédéral et provincial, ont mis au point un programme d'aide aux municipalités. Pour cette année le but visé était le développement total de ces municipalités. Certaines villes ont tiré profit de cette opportunité et d'autres dont Granby, ont délaissé cette chance qui leur était offerte. Il appert qu'il en sera de même cette année.

"C'est une autre année d'austérité qui s'annonce, et la seule raison est celle-ci: ne pas hausser les taxes, sauf si c'est absolument nécessaire. Malheureusement, en suivant une telle politique, nous en serons l'an prochain, au même point qu'aujourd'hui.

"La Chambre de commerce déplore avec regret un esprit trop conservateur chez nos autorités municipales, et surtout dans le domaine du développement industriel. Nous qualifions même l'attitude du conseil comme étant trop souvent négative, ce qui est pire puisque c'est dommageable à tous points de vue pour notre vie municipale future. Le développement économique de Granby est trop important pour passer sous silence un tel état de fait. Le temps n'est plus à l'esprit négatif dont la seule préoccupation est de satisfaire son orgueil pour se retirer éventuellement avec un minimum d'erreur à son dossier, et cette attitude de certains doit changer immédiatement.

"La Chambre de commerce a été et est toujours d'accord avec le principe que la cité doit avoir son commissaire industriel . De plus, le travail fourni par notre présent commissaire nous semble satisfaisant, mais il faut lui donner tous les outils essentiels afin de mener sa tâche à bonne fin et un parc industriel aménagé au moins partiellement est un outil de base. Ce n'est pas en engageant un représentant industriel dont le seul rôle est de donner bonne conscience à ceux qui l'ont engagé qu'on développe le secteur de l'industrie dans une ville. Le temps n'est plus aux politiques de quartier sans but défini, sauf celui de se faire réélire, mais le temps à l'action planifiée, objective, dirigée, dynamique et désintéressée.

"Si un plan de progression n'est pas établi, à long terme et dans les limites de nos capacités financières, il est inutile que Granby dépense de l'argent dans le développement industriel, car c'est un domaine où on ne peut travailler à moitié.

"Il serait temps que les intéressés de la ville se tracent un chemin bien défini en vue de notre accroissement. Dans le cas contraire, en voulant tout réduire au coût minimum, nous deviendrons une municipalité dormante."

ASSEMBLEE DES ASSUREURS-VIE --- Les membres de l'Association des Assureurs-vie pour la région de Granby et St-Hyacinthe ont assisté hier à leur dîner mensuel à l'hôtel Windsor à Granby. Sur cette photo nous voyons de gauche à droite M. Clément Lemire, organisateur du dîner; M. Pierre Hamel, président de l'Association provinciale et conférencier invité; M. Jacques Blanchard, président de l'Association des assureurs-vie pour Granby et St-Hyacinthe et M. Léo Brunelle qui remercia le conférencier.

Les assureurs doivent se grouper pour lutter contre l'étatisation

GRANBY - "La force de l'individu dans le monde actuel est nulle s'il ne rejette pas son individualisme pour se regrouper au sein d'Association".

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Pierre Hamel, président provincial de l'Association des assureurs-vie de la province de Québec. M. Hamel était le conférencier invité au dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie de Granby et St-Hyacinthe.

Expliquant le mot d'ordre de l'Association cette année, "Etre tous des recruteurs" le conférencier invité a signalé que présentement l'Association compte 80 pour cent des agents dans son organisation. Mais ce n'est pas suffisant il nous faudra atteindre 90 pour cent au cours de la prochaine année.

Votre association a-t-il ajouté s'est fixée comme objectif de faire rayonner votre profession en écartant les indésirables. A l'avenir nous serons de plus en plus sévères dans l'émission des permis d'assureurs. Si nous voulons travailler honnêtement il faut que tous les agents consentent à respecter notre code d'éthique. Nous devons étudier et nous perfectionner car le marché de l'assurance est envahi par l'Etat. En outre le marché de l'assurance est de plus en plus changeant et technique.

Afin de prouver cette assertion le conférencier a démontré que l'Etat s'introduit lentement mais sûrement dans le domaine de l'assurance. Comme palliatif le président de l'Association provinciale des assureurs-vie a recommandé aux agents de se montrer plus agressifs pour éviter de perdre le contrôle du marché.

Votre association continuera de produire des rapports et de s'opposer à toute infiltration gouvernementale si vous continuez d'appuyer ses dirigeants, déclara en conclusion M. Pierre Hamel, président provincial de l'Association des Assureurs vie du Québec.

Pas de succès sans l'établissement d'un programme de planification...

GRANBY-- "Il ne faut pas compter sur des influences pour obtenir des résultats valables dans le domaine du développement industriel d'une municipalité. Il est plus sûr et plus rentable, à long terme, de compter surtout sur le travail systématique et continu de l'équipe composée du commissaire industriel et des autorités municipales".

M. Ramon Custeau, délégué du ministère de l'Industrie et du commerce, Direction de l'industrie pour la région du Richelieu, devant les membres de la Chambre de commerce du district de Granby a apporté cette conclusion à son exposé sur les facteurs de réussite des projets de developpement industriel des municipalités.

En spécialiste chevronne M. Custeau a conseillé aux hommes d'affaires présents: "n'oubliez pas que les meilleurs commissaires industriels ne peuvent rien sans l'appui soutenu et intelligent des autorités municipales ainsi que la coopération des agents de développement industriel."

La tâche de M. Custeau, responsable du Bureau régional de la Rive-Sud dont dépend comme sous-pôle Granby (au même titre que Valleyfield, Sorel, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe) consiste à tenir à jour des statistiques régionales qui intéressent les industriels voulant se localiser sur la Rive-Sud; conseiller les municipalités dans leurs efforts de développement industriel; recevoir et informer les industriels étrangers qui s'intéressent à la région; aider les entreprises existantes dans leur expansion, Et ceci s'accompagne de tâches plus obscures.

Le délégué industriel se doit de rencontrer les industriels de sa région aussi souvent que son horaire le lui permet. Les contacts répétés, la connaissance des problèmes existants et la recherche commune de solution , apportent au délégué régional une expérience qu'aucune université ne pourra lui enseigner.

Cette expérience sera profitable à la population de l'ensemble de la région dont il a la responsabilité, en autant qu'elle permettra l'expansion d'industries déjà existantes ou l'installation de nouvelles entreprises.

Selon M. Custeau, le développement industriel est essentiellement un travail d'équipe auquel doivent prendre part et les autorités municipales et le commissaire industriel local, mais aussi le délégué régional dont le rôle est de servir de joint entre la municipalité qui recherche une industrie et l'industrie qui recherche un endroit favorable à l'implantation de son entreprise.

L'équipe municipale doit bien connaître les avantages offerts par les autres villes concurrentes. Elle doit s'attacher à offrir de meilleurs atouts et vendre l'idée que son site est idéal.

"Il n'y a pas de formule magique en dehors de l'établissement d'un programme de planification de développement industriel et la connaissance parfaite des atouts des autres municipalités.

Retraite des professionnels samedi, le 30

GRANBY-- La réunion régulière du mois de mars de l'Association des professionnels de Granby sera remplacée par la retraite annuelle.

Celle-ci aura lieu samedi, le 30 mars, de 9 heures 30 du matin à 4 heures 30 de l'après-midi chez les Pères Trinitaires, à Montplaisant.

Le prédicateur-animateur sera le Révérend Pere Jean Genest, jésuite, directeur de la revue Collège et Famille et collaborateur à la revue Relations.

Le programme comprendra des exposés, discussions, échanges d'idées sur des sujets d'actualité, célébration pénitentielle et messe.

Le Club de presse de Granby Inc. se réunira à Iberville

GRANBY Les membres du Club de presse de Granby tiendront à 3 h. samedi, le 16 mars, leur réunion mensuelle au bureau de la brasserie O'Keffe, 345, 6e Avenue à Iberville. Ils seront les invités de M. Jean Pépin agent-distributeur pour cette brasserie.

Les journalistes granbyens en profiteront pour rencontrer leurs collègues de la région de St-Jean et Iberville.

Différents sujets touchant la profession journalistique seront à l'ordre du jour. Les membres en profiteront pour étudier notamment le bill privé que le député de Gouin, M. Yves Michaud se propose de présenter dans quelques semaines à l'Assemblée législative. On sait que ce bill préconise un statut professionnel pour les membres pratiquant le journalisme, la création d'une carte de presse ainsi que de nombreux autres points concernant le journalisme.

Après la réunion, les membres du Club de presse de Granby se rendront à l'érablière Beau Site à Mont St-Grégoire afin de déguster les produits de l'érable et de prendre un repas canadien.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 2

Pauline Julien triomphe devant mille spectateurs

GRANBY - Plus de mille personnes ont assisté hier soir au récital de Pauline Julien au théâtre Palace, à Granby. La chanteuse interprête de nos compositeurs canadiens n'a éprouvé aucune difficulté à conquérir son public. Dès ses premières interprétations Pauline Julien a en effet soulevé les applaudissements des adultes et des adolescents membres des Jeunesses musicales de Granby. La diseuse québécoise était l'artiste invitée au concert hors-série donné gratuitement par les Jeunesses musicales canadiennes, section de Granby.

Lors de son récital Pauline Julien était accompagnée par le pianiste François Cousineau. Vêtue d'une longue robe rouge reflétant la couleur de ses cheveux Pauline Julien ne s'impose pas en effectuant des courbettes à la fin de ses chansonnettes. Au contraire elle tranche sur les autres interprètes féminines par son excessive simplicité. Comme elle le signale en présentant une de ses chansons, la simplicité c'est encore la meilleure façon de faire passer un message de poésie au public.

Les chansons les plus applaudies furent "Bozo les culottes" de Raymond Lévesque; "Grenouille" chanson qui fut composée pour commémorer les désormais célèbres paroles du Général de Gaulle à son voyage au Québec "Tout ce qui grouille, grenouille et scribouille"; "A quel'hiver" de Gilles Vigneault; "La Manic" et "Le Chinois" de Georges Dor.

Ce qui capta l'attention de l'auditoire dans le récital de Pauline Julien c'est l'interprétation excessivement humaine des travers et des joies de la vie. Dans les refrains interprétés par Pauline Julien chacun des auditeurs se sent plus ou moins revivre et participe activement au récital de cette excellente diseuse québecoise.

$475 de dommages

GRANBY-- Une petite voiture sport de marque MG '65, propriété de M. Laurent Dufresne, du 270 rue Fréchette et conduite par Pierre Dufresne, de la même adresse, a été endommagée pour $275, lors d'une collision, face au 600 rue Principale, avec une voiture Rambler Ambassador '68 conduite par M. Hormidas Lemay, du 552 Blvd Leclerc. Cette dernière voiture a été endommagée pour $200. Les constatations habituelles ont été effectuées par les constables Denis Desrochers et Fernand Laliberté de la Sûreté municipale.

Signature du contrat entre les garagistes et leurs 80 employés

GRANBY - Après trois heures de pourparlers l'Association des garagistes et les employés de garages de Granby ont ratifié le contrat de travail qui avait été préparé et accepté en principe par les deux opposants dimanche dernier. La signature du contrat qui devait être faite à quatre heures et demie hier après-midi a été retardée jusqu'à huit heures hier soir par la partie patronale.

En acceptant les offres patronales les employés de garages ont obtenu une augmentation de salaire de vingt cents pour cette année et une autre de vingt cents pour la deuxième année du contrat. En outre les employés de garages dont les heures de travail diminueront obtiendront une compensation.

Après la signature du contrat M. Réjean Courchesne représentant de la Fédération canadienne des métallurgistes et des mineurs a déclaré que les négociations avaient été ardues mais que le résultat était satisfaisant pour les syndiqués et pour les garagistes.

--- En furetant ---

GRANBY --- La température joue certes un rôle des plus importants dans la vie moderne. Un ami m'invitait la semaine dernière à participer à une ballade en traîneau et nous avons du fournir un effort considérable afin d'aider le pauvre cheval en détresse qui ne parvenait pas à tirer le traîneau... sur l'asphalte. Cet ami qui voulait réparer ma déception m'avait invité avant-hier à une partie de sucre. Nous nous sommes follement amusés à vider les chaudières d'eau d'érable qui étaient remplies à pleine capacité... de belle neige blanche!

▪ ▪ ▪

Pendant que la ruée vers l'or fait la manchette des journaux du monde entier, les contribuables canadiens rédigent péniblement leurs rapports d'impôt!

▪ ▪ ▪

Des dizaines d'admirateurs et d'admiratrices attendaient la chanteuse Pauline Julien hier soir davant le théâtre Palace. Pauline Julien a donné de nombreuses autographes.

▪ ▪ ▪

Le président du Club des photographes amateurs, M. Claude Daigneault, assure le public que plus de 200 photographies d'une variété exceptionnelle seront en montre. L'exposition se terminera le 23 mars.

▪ ▪ ▪

Le maire Paul-O. Trépanier a reçu il y a quelque temps une lettre ainsi libellée: Honorable Paul-O. Trépanier, maire de Granby...

Le fureteur

Fernand
NORMANDIN
C. d'A.A.
Courtier d'Assurance Générale
Vie, feu, automobile, divers
372-7363
235, Savage Granby

Ce programme au complet est interdit aux moins de 18 ans
CINEMA "LE PLAZA"
3 FILMS: Marina Vlady
"Le Lit Conjugal"
"Le Monstre Immortel"
Couleurs:
"Pillards du Kansas"
Jeunes admis à 6h.30. Entrée 25¢

AUGMENTATION DES TAUX
SERVICE D'AUTOBUS LOCAL
En vigueur le 18 mars 1968.
Les Nouveaux Tarifs:
Adultes .20¢ comptant, 6 jetons pour $1.00.
Etudiants .15¢ comptant, 10 jetons pour $1.00.
VERREAULT TRANSPORT LIMITEE,
122 rue St-Charles Nord,
Granby. Tél. 378-3300 ou si occupée 378-4363.

THEATRE PALACE GRANBY
TEL. 372 4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
Paris secret à 8.45p.m.
Chiens dans la nuit à 7.00 & 10.15p.m.
L'AUTOPSIE D'UNE CAPITALE SES VICES... SES FEMMES...

2 DERNIERS JOURS; VENTE FIN D'HIVER chez Laflamme FOURRURE
Profitez des dernières heures - Achetez votre fourrure et économisez davantage
Un dépot de $25. réservera votre achat 328, Principale, Granby tél. 378-8484

EDITORIAL

Une hausse ridicule de l'impôt scolaire

Les propriétaires de Granby acceptent de remettre à César ce qui appartient à César, mais non davantage.

La hausse de la taxe foncière locale recommandée par le ministère de l'Education pour défrayer le coût des dépenses inadmissibles est tout simplement ridicule. Si les fonctionnaires du ministère prenaient la peine d'analyser sérieusement la situation, ils n'en arriveraient pas à des conclusions aussi irréalistes.

A la demande de la commission scolaire de normaliser le taux de la taxe foncière, selon la nouvelle évaluation de la propriété à soixante-quinze pour cent de sa valeur réelle, un changement qui entraîne automatiquement une hausse de l'impôt scolaire, le ministère répond que, dans les circonstances, la fixation d'un taux correspondant à l'ancienne évaluation ($1.89 le cent dollars) ne satisfait pas aux exigences. Pour acquitter les dépenses jugées inadmissibles, dit-il, la commission scolaire devrait majorer sa taxe foncière de vingt-deux cents, soit à $2.11, ce qui, pour une habitation évaluée à $6,000, en vertu de l'ancien rôle municipal, signifie une augmentation de $26.21.

Or, qu'entend-on par dépenses inadmissibles dans ce cas? Simplement, l'emploi de professeurs suppléants pour remplacer les enseignants malades et le transport d'une certaine catégorie d'élèves. Peut-on raisonnablement croire que ces dépenses, d'ailleurs considérées essentielles par le ministère, nécessitent une telle augmentation de l'impôt?

Du reste, les commissaires eux-même jugent ridicule un tel calcul et leur intention est de demander, dans un bref délai, des explications détaillées au ministère de l'Education. Ils n'excluent pas la possibilité d'une hausse de l'impôt scolaire, mais, même après une étude sommaire, ils sont convaincus de pouvoir obtenir une réduction substantielle de l'augmentation recommandée par les fonctionnaires du ministère.

Dans leur opinion, le jeu de la normalisation de l'impôt est faussé au départ. La commission scolaire paie déjà une part équitable de dépenses inadmissibles, comparativement à beaucoup d'autres commissions scolaires et ces frais inadmissibles sur lesquels se base le ministère pour exiger une hausse de l'impôt scolaire local ne justifient pas une augmentation de vingt-deux cents de la taxe foncière.

D'ailleurs, pourquoi le ministère considérerait-il l'emploi de professeurs suppléants comme une dépense inadmissible, s'il approuve la convention de travail conclue entre les enseignants et la commission scolaire? Ne devrait-il pas admettre au départ que d'autres instituteurs doivent nécessairement remplacer ceux qui sont malades et que, de ce fait, résulte une augmentation des dépenses?

D'un autre côté, s'il accorde des subventions pour le transport des élèves, cette subvention ne devrait-elle pas couvrir toutes les dépenses effectuées à cette fin?

Le ministère semble jouer avec les dépenses inadmissibles pour réduire ses propres crédits et forcer les commissions scolaires à supporter un fardeau financier sans cesse plus lourd. De la sorte, évidemment, il leur faut bon gré mal gré majorer l'impôt foncier. Car il leur faut prendre quelque part l'argent dont elles ont besoin pour répondre aux exigences de la fréquentation scolaire.

Un tel calcul est cependant faux. Le ministère sait fort bien, par exemple, que, dans le cas de Granby, l'impôt foncier exigé des contribuables atteint maintenant, ou à peu près, le taux normal, du moins le taux que Québec juge satisfaisant. Alors, pourquoi cherche-t-il à imposer une taxe plus élevée? Ses fonctionnaires, à notre sens, paraissent juger beaucoup trop sommairement la situation locale.

Il serait opportun que la commission scolaire exige des renseignements très détaillés et rencontre ensuite les autorités du ministère pour obtenir une interprétation moins restrictive, plus équitable, des dépenses réellement inadmissibles. L'augmentation actuellement exigée est ridicule. Rien ne la justifie. Pas même la situation financière de la commission scolaire.

Roland Gagné

Aidons la Croix-Rouge

Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada. C'est le mois au cours duquel elle fait appel à notre générosité et aussi le mois durant lequel les Canadiens lui rendent hommage. Elle mérite bien, du reste, ce témoignage de reconnaissance. Ses divers services destinés à secourir les citoyens dans le besoin sont parmi les plus efficaces et les plus essentiels au pays.

Sur le plan national, provincial ou local, la Croix-Rouge aide les malades, les déshérités, les accidentés et les sinistrés, au point qu'elle constitue l'une des plus importantes oeuvres humanitaires. Elle représente en somme, sur un plan plus vaste, mieux organisé, cet effort bénévole que fournissait autrefois chaque citoyen pour venir en aide à un voisin dans le malheur. Elle perpétue cet esprit des pionniers que les engageait à s'entr'aider les uns les autres.

Grâce à la Croix-Rouge, des milliers de gestes de bonté, de générosité, sont posés tous les jours. Le malheureux que nous ne connaissons pas reçoit l'assistance dont il a besoin.

La Croix-Rouge est partout où le malheur frappe. Aussi, en ce mois, importe-t-il de souligner son oeuvre et de l'aider, selon nos moyens, à soulager la misère humaine.

C'est là une excellente façon de lui rendre hommage.

R.G.

Vive la démocratie!

"Ca n'existe pas! C'est une fumisterie! Je n'y crois plus!" autant de commentaires couramment entendus sur la notion de démocratie. Et, pourtant . . .

Et pourtant, nous jouissons du droit d'élire le gouvernement de notre choix, cela à tous les niveaux, du droit de nous associer librement pour toutes sortes de fins, et de celui de placer qui bon nous semble à la tête du groupe. Ce droit va même jusqu'à permettre de former des mouvements ayant pour but de détruire la démocratie!

La démocratie, c'est peut-être comme la santé: on ne l'apprécie vraiment que lorsqu'on la perd.

Pourtant, nos média d'information nous apportent fréquemment des nouvelles de pays totalitaires auxquelles nous semblons insensibles: procès et exécutions publiques "d'ennemis du régime" en Chine populaire, à Cuba, à Haiti; "rébellion mâtée" ici et là (qui saura jamais combien de meurtres, de spoliations, de misère et de désespoir couvre cette expression que nous lisons avec détachement ou indifférence en provenance d'Europe de l'Est, d'Amérique Centrale, d'Afrique ou d'Asie), et plus récemment, le récit presqu'incroyable de deux jeunes Canadiens français en voyage au Moyen-Orient et incarcérés durant des semaines dans des conditions inhumaines.

La possibilité pour le citoyen d'être régulièrement - à chaque élection - le juge de son gouvernement à tous les niveaux est un grand privilège, si nous nous comparions à la majorité des humains qui vivent sur notre planète. La possibilité pour le citoyen de surveiller le comportement de ses chefs politiques ou autres et de les critiquer quand bon lui semble est un autre privilège encore plus précieux lorsqu'on établit la même comparaison. N'est-on pas trop souvent porté chez nous à ne pas suffisamment utiliser le premier et à abuser du second?

Nous ne vivons pas dans une démocratie parfaite. D'ailleurs personne ne vit en une démocratie parfaite. Ceci ne tient pas à la faiblesse en soi du système démocratique. Ce sont plutôt les humains qui y vivent qui sont faibles et imparfaits, et qui réussissent toujours à fausser le régime, dans une certaine mesure.

La démocratie donne au citoyen d'un pays, d'une province, d'une localité de grandes libertés d'action et de choix. Mais il faut prendre conscience que "libertés", cela implique automatiquement "responsabilités". Cela implique la responsabilité d'aller voter. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les mauvais gouvernements sont élus par les citoyens qui ne votent pas! Cela implique aussi la responsabilité de s'occuper de la chose publique, entre les élections, de se renseigner, de surveiller les agissements du gouvernement. Nous sommes enclins à croire qu'une des causes importantes des abus commis dans les administrations publiques est le désintéressement du citoyen, son refus de se donner la peine d'aller aux sources, de s'engager, de collaborer à la chose publique.

La démocratie fournit l'opportunité aux humbles, aux "sans voix" de s'exprimer, de compter pour des hommes réels, à un moment donné. Mais justement parce qu'au moment du vote tout le monde se trouve sur le même pied, la démocratie devient un processus très frustrant pour plusieurs, particulièrement pour ceux qui sont - ou plutôt, se croient - supérieurs à leurs semblables. Il faut alors comprendre que la démocratie oblige à la tolérance, au respect du voisin, de son idée, en somme, au respect de l'humain.

Remarquons que la démocratie est un système qui permet des erreurs, comme tout autre, d'ailleurs, mais plus souvent qu'autrement, c'est à court terme, car lorsque le peuple a fait fausse route, il s'en rend généralement compte assez rapidement et se reprend "à la prochaine élection".

La démocratie, c'est un système merveilleux. Au lieu de bouder ou de le déprécier, nous devrions comprendre qu'il est beaucoup plus à notre avantage d'apprendre à en jouer honnêtement le jeu. Nous y avons tellement gagné, déjà. Il nous offre tellement plus encore.

Vive la démocratie!

J.-P. L.
(Faits et Tendances)

Connaissez-vous les légendes de l'alcool?

L'alcool a des légendes auxquelles les individus croient ou veulent croire, parce qu'elles leur donnent bonne conscience à l'égard d'un problème dont ils refusent de voir la gravité. Voici ce que dit à ce sujet l'ouvrage: "Bien-être et loisirs" (Encyclopédie pratique Larousse):

- L'alcool réchauffe.- En réalité il donne un coup de fouet et provoque une vaso-dilatation des vaisseaux périphériques, donc une sensation de chaleur à laquelle succède une sensation de froid.
- L'alcool donne des forces.- C'est faux. Il fournit 7 calories par gramme, mais ce sont, comme l'indique le professeur J. Trémolières, des "calories vides", c'est-à-dire qui ne comportent que des teneurs en général négligeables de substances de protection, alors qu'elles en réclament pour être utilisées.
- L'alcool donne soif.- C'est vrai. Il freine la sécrétion d'hormone antidiurétique. Plus on en boit, plus on a soif.
- L'alcool dilué est moins nocif.- Vrai et faux. Vrai si la quantité d'alcool ingérée reste inférieure aux doses tolérées. Faux si elle dépasse les limites permises. Ce qui compte, en fin de journée, c'est la quantité totale passée dans le sang.
- Le whisky est bon pour les cardiaques.- Un grand cardiologue français dit à ce sujet: "On a joué sur une équivoque pour propager l'idée que le whisky avait un rôle coronarodilatateur. L'alcool, en effet, et nous le savons, est un vasodilatateur périphérique, mais n'a jamais augmenté le débit coronaire. Le whisky est donc à ranger parmi les boissons alcoolisées, avec leurs dangers quand on en abuse. Il est hautement alcoolisé, puisqu'il est présenté, en général, à 43o d'alcool. Sa consommation n'a aucun effet bénéfique particulier. L'abstention chez les fragilisés vasculaires est toujours indiquée. Son usage chez les gens bien portants les expose aux mêmes dangers que l'éthylisme en général".
- Le vin n'est pas un mauvais alcool. - Vrai ou faux. D'où qu'il provienne, l'alcool se retrouve dans le sang cliniquement semblable. Mais les expériences démontrent qu'aux doses modérées le vin naturel n'est pas nocif, tandis que, toujours aux doses modérées, l'eau-de-vie l'est déjà.
- La bière donne du lait.- Elle a des mérites alimentaires, mais reste, en fonction de l'alcool qu'elle contient (sauf les bières qui en sont dépourvues) dangereuse pour la mère et l'enfant si elle est prise en excès.
- L'alcoolisme est héréditaire.- Ce fait n'a pas été scientifiquement démontré. Mais si le père était imprégné d'alcool au moment de la conception, si la mère buvait pendant la grossesse, l'alcool, passant directement dans le foetus à travers le placenta, peut être la cause d'avortements, ou déterminer chez l'enfant né viable des troubles mentaux et un retard de croissance. Enfin, de même que les mauvaises habitudes alimentaires de nombreux obèses se transmettent aux enfants, l'alcoolisme peut aussi devenir une habitude familiale.

Journal en plastique

HAMBOURG (DaD) - Le premier journal en plastique a été tiré à 10,000 exemplaires en Allemagne. Il se compose de feuilles en styropor imperméables et très résistantes. Le matériau a déjà été utilisé pour la fabrication des petites nappes en usage dans les avions de transport et pour l'emballage des produits surgelés. Le prix de chaque feuille correspond à celui d'un papier de bonne qualité comme celui des illustrés allemands. Les fabricants ont fait savoir que ces feuilles en plastique peuvent aussi servir pour l'impression de livres et de magazines illustrés. Le matériau est vendu dans le commerce sous le nom de "Silverporan".

P.
Copyright Flash sur l'Allemagne

"Le gagnant sera le perdant, Stan, car nous, nous sommes prêts!"

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Un taux pas sans importance

Le Times-Globe,
Saint-Jean, N.-B.

Il est certain que le gouvernement fédéral a donné à l'affaire Gabon-Québec plus d'importance qu'il n'était nécessaire.

Il est compréhensible qu'Ottawa, avec raison, soit sensibilisé à de nouvelles tentatives de la part du Québec pour empiéter sur les prérogatives fédérales. La frontière de la juridiction fédérale-provinciale est présentement au stade de la renégociation. Mais les représailles, dans ce cas, devaient - elles nécessairement prendre la forme d'imprécations contre une minuscule nation africaine, et de rupture des relations diplomatiques, pour ce qui en somme n'était qu'un faux pas sans importance?

Le Gabon, ancienne colonie française, dont les habitants, au nombre d'un peu moins d'un demi-million sont indépendants en principe depuis 1960, a fait l'erreur d'inviter le ministre de l'Education du Québec à une conférence, en omettant d'en aviser d'abord le ministère des Affaires extérieures du Canada.

Si les choses continuent de cette façon, les Canadiens anglais vont hésiter à se rendre à une réunion à Londres, de crainte de vexer le ministère des Affaires extérieures.

Il est certain que le gouvernement Johnson a eu tort de ne pas signaler au Gabon les subtilités de la diplomatie. Mais selon des observateurs bien informés, le vrai coupable a été notre vieil ami le général Charles de Gaulle, qui, poursuivant son attitude malicieuse de "Vive le Québec libre" de l'été dernier, a incité les Gabonais à commettre ce crime affreux.

Une note diplomatique à l'adresse de Paris, et un mot de reproche à l'adresse du Québec auraient été plus appropriés que le fait de lancer une volée d'injures aux Africains étonnés.- Le 7 mars.

L'Etat responsable de l'inflation

Le Free Press Winnipeg,

Il est vrai au Canada, comme dans tous les pays, qu'il n'y aurait pu y avoir inflation si celle-ci n'avait été causée par l'Etat, parce que ce dernier a dépensé plus d'argent qu'il n'en a recueilli en l'impôts, à un moment où l'économie fonctionnait à plein rendement et n'exigeait aucune stimulation. En fait, le stimulant a été appliqué au mauvais moment. Maintenant, nécessairement, il faut appliquer les freins parce que l'économie montre des signes de ralentissement dans certains domaines.

Un autre fait existe, qui est particulier au Canada. Il a été décrit au début de l'année par M. Mitchell Sharp. "Immédiatement après la Guerre mondiale, a-t-il dit, le gouvernement fédéral a dépensé cinq fois plus que tous les gouvernements provinciaux réunis. Aujourd'hui les gouvernements provinciaux dépensent collectivement presque autant que le gouvernement fédéral, et les gouvernements provinciaux et municipaux dépensent un tiers de plus que le gouvernement fédéral. " Par conséquent, les dépenses des gouvernements inférieurs, si elles sont trop élevées, peuvent devenir un puissant engin d'inflation au moment même où le gouvernement fédéral tente de calmer l'économie en équilibrant son budget. Il est certain que les gouvernements inférieurs, en finançant leurs lourds déficits, ne peuvent créer de l'argent neuf, comme le peut et comme le fait le gouvernement fédéral. Néanmoins, leurs dépenses représentent des exigences considérables vis-à-vis les approvisionnements globaux de marchandises, de services, de machinerie et de main d'oeuvre une demande plus importante, en fait, que celle du gouvernement fédéral.

Il s'ensuit qu'il ne peut exister aucune politique nationale efficace, soit pour réchauffer ou pour refroidir l'économie, sans qu'il y ait au moins une entente générale entre les deux niveaux de gouvernement....

Des politiques vigoureuses seront nécessaires pour assurer la sécurité de l'économie, mais aucune ne sera efficace tant que les deux niveaux de gouvernement iront dans des directions opposées, financièrement parlant, et tant que règnera ailleurs la confusion dans l'économie..

C'est apparemment l'espoir de M. Sharp qu'un nouveau programme de restrictions financières, qui exige la coopération des gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi que de l'industrie de la main d'oeuvre et de certaines grandes municipalités, puisse atteindre ce but. Cependant, si on en juge par l'expérience passée, il faudra prendre des mesures plus énergiques et plus définies que ne le sont les discours.- Le 5 mars.

Insulte calculée envers le Canada

Le Herald, Calgary.

Le gouvernement canadien a agi correctement en critiquant avec fermeté le Gabon, pour avoir accueilli le chef d'une délégation québécoise, le mois dernier, comme le représentant d'un Etat étranger.

Les relations diplomatiques ont été suspendues avec la nation qui a commis l'offense. On laisse entendre également que la mission canadienne d'aide à l'étranger, qui visite actuellement les pays africains de langue française, ne se rendra pas au Gabon.

L'avertissement est donc donné - particulièrement à l'adresse du président Charles de Gaulle, que l'on soupçonne d'avoir été l'instigateur de ce manquement au protocole - que notre pays ne permettra aucune interférence dans ses légitimes prérogatives, dans ses relations avec les pays étrangers...

Le Gabon a tenté de soutenir qu'il avait agi selon la constitution canadienne. Il n'a également pas tenu compte de l'assurance antérieurement fournie par le gouvernement canadien, selon laquelle ce dernier ferait en sorte d'assurer la représentation la plus complète des intérêts québécois au sein d'une délégation canadienne.

Les agissements du Gabon équivalaient à une insulte calculée envers le Canada. Le gouvernement de ce pays africain doit maintenant réaliser que le Canada n'a pas l'intention de voir ses politiques en affaires internationales modelées par Charles de Gaulle.

Il serait peut-être plus réaliste, de la part du gouvernement d'Ottawa, de se montrer aussi rigide envers le gouvernement de la France qu'il l'est vis-à-vis du modeste petit gouvernement gabonais.- Le 5 mars.

Une machination du général

Le Journal, Edmonton.

La querelle diplomatique entre le Canada et le minuscule Gabon, et le Québec qui se réjouit en aparté, porte sans conteste la marque de commerce "Made in France". C'est une autre des machinations du général de Gaulle....

Le Gabon, qui faisait partie de l'ancienne Afrique équatoriale française, est un pays de si peu d'importance que l'affaire eût officiellement passée sous silence, n'eût été le principe impliqué et le fait que le Gabon, vraisemblablement à l'instigation de la France, est allée jusqu'à insulter le Canada en toute connaissance de cause...

Le Canada ne doit ménager aucun effort pour faire entendre clairement au monde extérieur que le Québec est une province du Canada, et que toute nation qui tente de traiter le Québec comme un Etat souverain risque d'encourir le mécontentement extrême du Canada et de s'attirer des représailles.

Le reste du Canada est prêt à faire beaucoup d'efforts pour contenter le Québec, mais il ne saurait être question de céder sur les questions de relations avec l'étranger. Le Québec, et toutes les autres provinces, doivent mener leurs relations avec les pays étrangers sous approbation du gouvernement fédéral, et le protocole doit en tout temps être observé.- Le 6 mars.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

ST-HYACINTHE

L'Institut de technologie agricole est un centre de formation et d'information

SAINT-HYACINTHE- M. Roméo Lalande, sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec a souligné la fonction essentielle de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe comme centre de formation et d'information agricole. Il a été le conférencier invité au banquet de la conférence technique annuelle, à l'ITA dans la ville maskoutaine en soirée. La manifestation qui a duré deux jours a pris fin hier après-midi.

Il a remplacé à cette occasion M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture qui était retenu. M. Lalande a défini la politique sur les règlements provinciaux sur la qualité des produits agricoles.

La Conférence technique a débuté par l'inscription des congressistes, mercredi à 8h. 30 suivie de la présentation du mot de bienvenue par M. Robert Dumais, de Saint-Hyacinthe directeur de l'ITA; et M. Laurent Leclerc, président de l'AMPAQ. MM. Henri Rondot et François Murray ont fourni à 9 h. 15 les explications nécessaires sur le programme de la conférence à titre de présidents adjoints. M. le professeur Edouard Brochu a commenté la technologie dans l'industrie des aliments à 9h.30

Les congressistes ont ensuite été entretenus sur l'eau dans l'industrie des aliments. M. Yves Deydier, ingénieur en alimentation a parlé des procédés d'épuration des eaux usées d'usines alimentaires. M. Gilles Jolicoeur, ingénieur régisseur de la Régie des eaux du Québec a présenté un exposé sur la législation concernant l'épuration des eaux usées d'usines alimentaires.

M. J-Alphonse Lapointe, agronome et vice-président de l'AMPAQ a parlé à 2 heures, dans l'après-midi de l'industrie de la conserve dans l'économie agricole du Québec. Un colloque a suivi à ce sujet avec les panélistes MM. Alex L'Ecuyer, Bruno Landry, Gérard Millette et Jules Tourillon. M. Roméo Martin a parlé de son côté de l'assurance-récolte.

Les congressistes ont visité l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe à 4h.30 de l'après-midi sous la direction de M. Pierre-Paul Fiset. Un coquetel offert par American Can et Continental Can a suivi à 6 heures.

Le programme d'hier comprenait les explications concernant l'expertise sous la direction de M. Pierre-Paul Fiset avec les spécialistes Archie Borland, haricots; Guy Limoges, confitures et Ovila Fortier, viandes. Les conseillers étaient M. Pierre-Paul Bertrand, Emile Chiz. Marc Lussier, François Murray, Aimé Quintal et Guy Raymond.

Les juges ont ensuite fourni leurs expertises. Ils se sont répartis comme suit, MM. Jean-Pierre Bessette, Maurice Brodeur et René Morin, haricots; Armand Brière, Bruno Cordeau et J.-P. La Haye, confitures; MM. Léo Emard, Fernand Lafrenière Jim McPeak; André Saint-Arnaud et le Dr Marc L'Heureux m.v., viandes

Durant l'après-midi il a été question d'emballages flexibles M. le Dr Laurent Ouellet, professeur à l'ITA a présenté l'introduction. M. Paul Clément a commenté les épreuves de qualité des films d'emballage et M. Pierre Brien a expliqué la création d'un emballage.

PRODUCTEURS D'OEUFS --- Le Syndicat des producteurs d'oeufs de la région de Saint-Hyacinthe a tenu son assemblée annuelle hier après-midi au Centre d'insémination artificielle dans la localité. On reconnait sur la photo, dans l'ordre MM. Gérald Groulx, directeur-administrateur de la Fédération provinciale des producteurs d'oeufs; Claude Bernard, président du Syndicat local et Ovila Lebel, président de la Fédération provinciale des producteurs d'oeufs.

(Photo Toutan)

Les producteurs d'oeufs ont fait un surplus de $2,662.63

SAINT-HYACINTHE-Le Syndicat des producteurs d'oeufs de la région de Saint-Hyacinthe a tenu hier son assemblée générale annuelle au Centre d'insémination artificielle dans la localité. Le rapport de 1967 indique que l'organisme a connu un surplus de $2, 662.63.

"Si nous voulons vous présenter un résumé des activités des producteurs d'oeufs, c'est qu'il est très difficile d'offrir dans un seul document tout ce qui peut avoir été accompli dans le cours de l'année a déclaré M. Gabriel Cossette, secrétaire, et deuxièmement un certain nombre de documents ayant été détruits par le feu, il nous est difficile de préciser de façon exacte chacune des manifestations.

"Au cours de l'année 1967, deux assemblées générales de producteurs ont été tenues. La première tenue en mars, a été l'assemblée générale annuelle du syndicat, la deuxième tenue au début de l'été a été une assemblée d'information sur les problèmes de mise en marché des oeufs dans la province de Québec, plus particulièrement et au Canada en général. L'assistance à ces deux assemblées a été assez faible, mais la participation très bonne.

Le conseil d'administration, pour sa part a tenu six réunions où les problèmes ont été discutés, sur l'assemblée générale annuelle, assemblée des producteurs, étude du plan de commercialisation la marche du syndicat, marche de la Fédération provinciale, participation aux réunions provinciales, finance, secrétariat, différents problèmes se ralliant à la commercialisation, quota à la production, transfert de quota, membres du Syndicat et différents autres problèmes intéressant les producteurs d'oeufs.

"Les membres du conseil d'administration étant les délégués du syndicat pour les assemblées de la Fédération ont participé à chacune des réunions qui se sont tenues sur le plan provincial. Malheureusement, il nous manque quelques membres pour être représentés de façon suffisante, si l'on considère le nombre de producteurs qui sont couverts par le Syndicat. A la dernière réunion tenue par la Fédération, nous comptions un grand nombre de producteurs, en plus des délégués officiels et des substituts.

"Le secrétariat du Syndicat étant assuré par la Fédération de l'UCC, plusieurs informations ont été données soit à des cultivateurs qui ont visité le bureau soit dans les multiples assemblées qui ont eu lieu sur le territoire du Syndicat ou à presque tous les endroits nous avons dû répondre à certaines questions sur la mache du plan commun des producteurs d'oeufs. A certains endroits, nous avons dû corriger certaines informations qu'avaient les cultivateurs, en général sur les règlements édictés par la Fédération.

"En résumé, nous avons connu une année d'étude et de réflexions qui a permis à un certain nombre de nos producteurs et les dirigeants du Syndicat d'être mieux préparés à diriger la marche du syndicat et pouvant aider d'avantage les aviculteurs.

Décès

SAINT-HYACINTHE-Le Révérend Père Louis-Joseph Lavoie s.j., fondateur de la revue missionnaire "Le Brigand" et oncle des abbés Paul-Emile Joseph et Denis Lavoie, tous trois curés dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, est décédé récemment.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Vous pouvez aller à Osaka

SAINT-HYACINTHE--La campagne annuelle de charité du Club des Francs de Saint-Hyacinthe, débutera le mardi le 19 mars. Huit équipes de dix membres seront à l'oeuvre sous la direction d'un membre de bureau de direction et un chef de groupe.

L'objectif maximum prévu sera de 1,000 billets. Le gagnant obtiendra un voyage pour deux personnes à Osaka, en 1970. Chacun des 80 membres du Club des Francs a à sa disposition une dizaine de billets à vendre.

Il est à noter que pour les fins de l'impôt le groupement a obtenu son accréditation grâce à l'initiative de M. Charles Couture.

Nouvelles formules de déduction d'impôts

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Jean Chrétien, a annoncé hier que les nouvelles formules de déduction d'impôts seront envoyées aux employeurs vers le 1er avril.

Le ministre avait déjà annoncé que les formules revisées parviendraient aux employeurs vers le 15 mars, mais devant la tournure des événements, son ministère a dû modifier son programme.

Les premières formules modifiées devaient tenir compte de la hausse de cinq pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers mais le projet de loi établissant cette nouvelle échelle a été défait aux Communes.

Les formules qui seront envoyées aux employeurs tiendront compte de la nouvelle hausse de trois pour cent.

Diverses manifestations pendant la semaine de la foi dans le diocèse

SAINT-HYACINTHE - De nombreuses manifestations ont marqué la semaine nationale de la foi dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

Dès le 25 janvier, Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, annoncait la formation d'un comité spécial, chargé d'organiser les activités de cette semaine.

Il nommait comme responsable de ce comité M. l'abbé Hectorien Chapdelaine, curé de la paroisse Saint-Romuald, à Farnham.

Le comité diocésain fut formé d'un certain nombre de prêtres et de plusieurs couples de laics venant des régions de Bedford, Farnham, Granby, Acton Vale, Saint-Hyacinthe, Beloeil, Tracy, Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel. Une religieuse a également été appelé à faire partie du comité.

Pendant la semaine du 12 février, des réunions vicariales se tinrent par tout le diocèse. Les prêtres ont eu l'avantage d'y entendre des exposés sur la foi et de prévoir les principales activités à mettre en branle durant la semaine de la foi.

Les laics, membres du comité, se sont également réunis pour préparer la semaine. Avec les représentants des communautés religieuses, les professeurs, les aumôniers de la pastorale scolaire, le comité s'efforca de prévoir ce qui pourrait être fait dans les écoles.

Un dossier de 23 pages a été envoyé aux prêtres pour les aider à réaliser le mieux possible la semaine de la foi.

Du 3 au 10 mars se déroula la semaine de la foi à travers tout le diocèse.

Dimanche, le 3 mars, les paroisses du diocèse ont proclamé de diverses façons l'ouverture de la semaine de la foi. Les bulletins paroissiaux annoncèrent la semaine, les homélies traitèrent de la foi.

Selon les possibilités, plusieurs prêtres ont organisé des panels ou des études en équipe. Quelques paroisses ont invité les fidèles à des baptêmes solennels; cette cérémonie a suscité beaucoup d'éveil à la foi. Devant l'éventail des diverses activités, le comité a eu en particulier des conférences, l'analyse d'un film, des célébrations de la parole, une équipe disponible pour les rencontres dans les paroisses d'un vicariat et autres.

Les paroisses en retraite ont mis l'accent sur la foi. Plusieurs groupes de jeunes ont exprimé leur situation en face de l'Eglise et de la foi.

Le but de la semaine de la foi était de lancer une idée. Dans les différents secteurs on a pu mesurer le travail immense et urgent qui attend les fidèles.

PIECE RARE --- Avant 1940, les banques à charte au Canada émettaient leurs propres billets qui avaient cours dans tout le pays. Ci-haut, nous voyons un billet de $100 de la Banque Canadienne de Commerce, émis en 1917. C'est aujourd'hui une pièce rare de collection. Les Maskoutains pourront admirer un grand nombre de ces pièces à la sixième exposition numismatique qui se tiendra dimanche, le 17 mars, au Centre Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe. Les portes seront ouvertes à partir de 10 heures de l'avant-midi.

Les grande villes grandissent et les milieux ruraux baissent

OTTAWA (PC) — Les grandes villes ont continué à grossir, tandis que la population diminue dans les petits centres et les régions rurales, déclare le Bureau fédéral de la Statistique, d'après le recensement de 1966.

Entre le recensement général de 1961 et celui de 1966, la proportion de la population canadienne qui vit dans les centre de 500,000 et plus s'est accrûe de 25.2 pour cent à 29.3 pour cent.

La population des régions classifiées comme rurales a baissé à 26.4 pour cent, de 0.4 qu'elle atteignait en 1961.

En 1966, déclare le rapport du BFS 14,726,759, ou 73.6 pour cent de la population totale du pays — 20,014,880 — vivait dans les centres urbains. En 1961, la population urbaine était de 12,700,390, ou 69.6 pour cent de la population totale de 18,238,247.

300 marins songent à quitter les forces armées

OTTAWA PC- Quelque 300 membres de l'ancienne Marine Royale Canadienne - maintenant intégrée aux Forces Armées du Canada - ont manifesté l'intention de mettre fin à leur carrière, de toute évidence, à la suite de l'entrée en vigueur du bill d'unification des armées. C'est ce que rapportait hier un porte-parole du ministère de la Défense nationale.

A l'origine, le nombre des marins disposés à quitter le service était plus élevé, mais il semble qu'à la suite d'entrevues avec leurs officiers supérieurs plusieurs hommes aient décidé de ne pas donner suite à leur projet.

Selon le porte-parole du ministère, il est également possible que d'autres marins revisent leur décision avant la date limite du 31 mars. L'objectif actuel de l'armée de mer s'élève à 18,100.

Depuis l'entrée en vigueur de l'unification des FAC, le 1er février, les autorités ont accordé un délai de deux mois aux militaires pour décider s'ils veulent ou non demeurer dans l'armée. Ce qui ne le souhaitent pas peuvent s'en retirer sans subir de pénalisation financière.

Des 295 marins qui ont demandé leur licenciement, 218 servent dans les unités de l'Atlantique et 77 dans les unités du Pacifique.

De plus, 134 marins de l'est sont affectés au porte-avion Bonaventure. L'armée de terre et l'armée de l'air n'ont pas encore publié de chiffres à cet égard.

Le porte-parole militaire a précisé que la plupart des demandes enregistrées dans la marine proviennent de simples matelots ou de matelots brevetés qui se sont engagés récemment.

Aucun officier n'a encore demandé à être licencié.

On ajoute que le ministère de la Défense a accueilli avec une certaine appréhension l'importance du nombre de marins mécontents sur la côte est.

Cependant, il n'y aura pas d'exode massif. Les marins qui partiront le feront par groupe et seront graduellement remplacés par de nouveaux effectifs.

Une louve est tuée près de Sainte-Rosalie

SAINTE-ROSALIE - Un citoyen de Sainte-Rosalie a abattu une louve entre le 4e et le 5e rang de cette localité, près de la route 9 à 11 heures hier matin. La bête, une sorte de croisement entre le loup et le coyotte est d'un poids de l'ordre de 60 livres.

C'est M. Romulus Scott qui a atteint l'animal avec une carabine semi-automatique de calibre 308. M. Roméo Grégoire l'accompagnait dans son expédition de chasse. Tous deux demeurent dans le premier rang à Sainte-Rosalie.

Depuis un certain temps les compagnons adeptes de la chasse au renard avaient remarqué le manège d'un loup à Sainte-Rosalie et s'étaient promis de faire un carton sur la bête.

Hier matin, M. Grégoire s'est chargé de débusquer le loup d'un bois voisin de sa demeure tandis que M. Scott s'était embusqué à l'orée. M. Grégoire est tombé pile sur le loup en atteignant un coin du bois qu'il n'avait pas l'habitude de traverser. Le carnivore a pris la fuite et a été accueilli par les balles de l'autre chasseur qui l'a abattu après une dizaine de coups de feu.

M. Grégoire pense d'après les traces assez importantes qu'il a pu reconnaître que la femelle n'était pas seule et qu'un loup mâle demeure dans les parages. Les deux disciples de Nemrod réservent le même sort au compagnon de la louve et comptent en débarrasser la région ces jours-ci.

Les deux chasseurs n'en sont pas à leur premier trophée. Ils ont même tué l'avant veille une renarde près d'accoucher. Sa dépouille contenait neuf renardeaux, fait reconnu très rare. En général, les renardes mettent bas un maximum de sept petits.

La politique de la France est souvent mal comprise

VANCOUVER (PC) — M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, a déclaré mercredi que son pays ne doit rien aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou au Canada.

Cependant, a-t-il affirmé, la France est l'alliée des trois, bien que sa politique soit souvent mal comprise.

M. Leduc, qui effectue une visite de six jours à Vancouver, a dit, en évoquant les rapports spéciaux entre la France et le Québec, qu'il n'était "que naturel" qu'un lieu existe entre peuples de même origine et de même langue.

Il a déclaré que la France s'est retirée du côté militaire de l'OTAN parce qu'elle ne tient pas à risquer de se laisser entraîner dans une guerre éventuelle sans en décider par elle-même.

"Nous voulons certes demeurer alliés, a dit M. Leduc. Nous avons quitté la chaîne des commandements militaires, mais non l'alliance elle-même."

M. Leduc a également dit que le président de Gaulle a donné à la France un gouvernement fort, ce que les Etats-Unis et la Grande - Bretagne "pourraient trouver avantageux d'avoir".

Incroyable Brésil présenté au SSH

SAINT-HYACINTHE-M. Marcel Isy-Schwart, champion du monde de la pêche sous-marine et membre des Explorateurs français présentera le film en couleurs, Incroyable Brésil mardi le 9 avril, au Séminaire de Saint-Hyacinthe à 8h.30 en soirée.

Le document cinématographique sera présenté par l'auteur lui-même et traitera en première partie du Bato-Grosso et crocodiles; les Indiens rouges du Haut-Yingu et le Carnaval de Rio en deuxième partie, la route Rio-Brasilia, les Chutes d'Igassu; les chercheurs de cristal de roches et fêtes à Bahia. M. Isy-Schwart a dit avant d'aller au Brésil, "J'ai besoin de faire une cure de forêt vierge comme d'autres vont à Vichy" C'est ce document que plusieurs jugent extraordinaire que l'explorateur présentera en personne au public maskoutain intéressé.

MARCEL-ISY-SCHWART

Marcel Isy-Schwart a connu depuis 1946 une vie fort mouvementée. Il a fondé cette année-là le Club des chasseurs et Explorateurs sous-marins de France dont il est maintenant le président d'honneur. En 1947 il a été commissaire-général et organisateur du premier championnat de France de chasse sous-marine; en 1948 commissaire général et organisateur du deuxième championnat de France de chasse sous-marine et a battu le record d'Espagne de chasse sous-marine; en 1949, il a organisé une expédition sous-marine le long des côtes italiennes, siciliennes et tunisiennes au cours de laquelle il a réalisé un film sous-marin. En 1950, il a participé à une expédition sous-marine aux Iles Canaries en compagnie de MM. Roger Rives, Jean Faucher-Créteau et Michel Sanvoisin, au cours de laquelle a été tourné le premier film français en couleurs sur une expédition de chasse sous-marine au Brésil, ou, au cours d'un séjour de neuf mois il est devenu champion du monde de chasse sous-marine, ayant harponné un mérou de 178 kilogrammes.

Il a participé en 1952, à l'expédition sous-marine dans les Grandes Antilles, mer des Caraibes, Haiti, Ile de la Tortue d'où il a rapporté les fameuses séquences sous-marines en compagnie de Gustave (le Tarzan des Caraibes) et Anatole (le petit poisson pilote) En 1952 il a participé à l'expédition au Brésil chez les Indiens Xavantes, les chercheurs de diamants du Rio de la Mort et chasses aux fauves au Matto-Grosso.

1955 a connu son expédition sous-marine dans les mers du Sud aux Iles Fidji, Tonga, Nouvelle Calédonie, Samoa, Tuamotu et Tahiti. En 1956, M. Isy-Schwart a été nommé commissaire général de la première coupe de la Méditerranée de chasse sous-marine. Il a aussi accompli une expédition aux Etats-Unis, en 1958. En 1959 il est devenu commissaire général de la quatrième coupe en Méditerranée de chasse sous-marine. Il a participé à une autre expédition au Brésil, en 1961 et à une dernière dans ce pays en 1965.

Cet explorateur français a aussi publié plusieurs livres illustrant ses nombreux voyages et expéditions.

Nouvelle mine de cuivre en Gaspésie

TORONTO (PC) — Environ $15,000,000 seront garantis par McIntyre Porcupine Mines Limited afin d'aider au développement d'une mine de cuivre à 14 milles au sud du fleuve Saint-Laurent, dans le parc provincial de la Gaspésie, a annoncé mercredi cette compagnie.

McIntyre, dont la maison-mère est à Toronto, financera ce développement en achetant des obligations d'une valeur totale de $12,500,000, ainsi que des actions de Madeleine Mines Limited. Une somme additionnelle de $2,500,000 sera disponible en cas de besoin.

Les plans prévoient que l'usine donnera un rendement quotidien de 2,500 tonnes. La production incluera également de l'argent et 22,400,000 livres de concentrés de cuivre, annuellement, d'une valeur de plus de $11,400,000

NOUVELLES BRÈVES

Journée des mères

La première journée des mères a été célébrée en 1914, Halifax

Halifax, la capitale de la Nouvelle-Ecosse, a été fondée en 1749.

Récollection du club des Francs le 26

SAINT-HYACINTHE-La récollection annuelle du club des Francs de Saint-Hyacinthe aura lieu cette année, mardi, le 26 mars, à la maison Saint-Vincent Ferrier, à Douville.

Le conférencier sera le Révérend Père Bernard Mailhot dominicain. Il traitera de l'évolution de la psychologie des enfants.

La récollection débutera à 5 heures de l'après-midi. Les dames sont également invitées Les Francs attendent à cette rencontre une centaine de personnes.

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

NOUVELLES BRÈVES

Californie

En Californie, la densité de la population atteint 100.4 personnes au mille carré.

Centre Rockefeller

Sept jardiniers, employés à temps plein s'occupent de l'entretien des jardins du Centre Rockefeller à New York.

M. René Raid a rempli le rôle de conférencier du Club des Lions à titre de président du groupement au dernier souper-causerie qui a eu lieu au Grand-Hôtel à Saint-Hyacinthe. On reconnait sur la photo, dans l'ordre MM. Raymond Chassé, Roger Noiseux, chargé du programme; René Reid, Gaston Gilbert, vice-président et Jean-René Cusson, secrétaire.

(Photo Toutan)

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

Le nombre des chômeurs augmente pour atteindre 482,000 au pays

OTTAWA (PC) — Le nombre des chômeurs a augmenté de 18,000 au Canada au cours du mois de février pour atteindre un total de 482,000, ce qui représente 6.4 de la force ouvrière. Il s'agit là du plus haut niveau depuis mars 1964.

Un rapport conjoint en provenance du ministère de la Main d'oeuvre et du Bureau fédéral de la statistique démontre que le nombre d'emplois a augmenté légèrement au cours du mois, mais pas suffisamment pour compenser la hausse rapide de l'effectif ouvrier.

Les chiffres du chômage, pour février, dépassaient de 86,000 ceux du même mois, l'année dernière. Au cours de l'année, la main d'oeuvre a augmenté de 213,000, pour atteindre 7,589,000, tandis que le nombre d'emplois disponibles s'est accrû seulement de 127,000, atteignant le chiffre de 7,107,000.

Les emplois agricoles ont décliné de 23,000 au cours du mois, tandis que ceux des autres industries enregistraient une hausse de 30,000, particulièrement dans l'industrie manufacturière. L'embauche, dans la construction, a enregistré un déclin.

La situation des emplois, en résumé, en milliers:

	Fév. 1968	Jan. 1968	Fév. 1967
Effectif ouvrier	7,589	7,564	7,376
Ayant un emploi	7,107	7,100	6,980
Sans emploi	482	464	396

Echantillonnage

Ces estimations sont basées sur un échantillonnage de 35,000 familles, établi au cours de la semaine se terminant le 17 février.

Le pourcentage de chômeurs pour février, 6.4, y est comparé à 6.1 pour cent en janvier et à 5.4 pour cent en février de l'année dernière. Il y a deux ans, le taux pour février était de cinq pour cent.

Après les ajustements effectués en tenant compte des facteurs saisonniers, le taux pour février a été établi à 4.5 pour cent. A deux reprises l'année dernière, en octobre et en décembre, le taux, après ajustement, a été de 4.7 pour cent.

D'après la comparaison faite d'une année à l'autre, l'embauche pour février a été plus élevée de 125,000 dans le secteur des affaires. Les emplois commerciaux ont augmenté de 37,000, et les emplois dans le domaine de la finance, de 33,000. Les emplois dans le domaine manufacturier ont décliné de 55,000, tandis que les emplois dans le domaine de la construction déclinaient de 30,000.

Estimation régionale

Sur le plan régional, la Colombie-Britannique a enregistré le plus fort accroissement dans l'embauche pour l'année, soit 4.5 pour cent. A l'autre extrémité de l'échelle, l'embauche dans le Québec a enregistré un déclin d'un peu moins de un pour cent.

Le taux de chômage pour février, dans les provinces de l'Atlantique, a atteint 10.9 pour cent, soit 10.4 pour cent de plus que le pourcentage de 10.4 pour cent établi en février 1967.

Le taux de chômage pour le Québec s'est accrû de 7.8 à 8.4 pour cent. Celui de l'Ontario, qui était de 4.3 en janvier et de 3.7 en février de l'année dernière, a atteint 4.6 pour cent.

Le chômage dans les Prairies est descendu de 4.2 en janvier à 3.8 en février, tout en demeurant au-dessus du niveau atteint l'année précédente, soit 3.2 pour cent.

En Colombie-Britannique, le taux de chômage a également décliné, de 7.8 pour cent en janvier à 7.5 pour cent en février, mais il est demeuré bien au-dessus du pourcentage de 6.2 pour cent établi en février de l'année précédente.

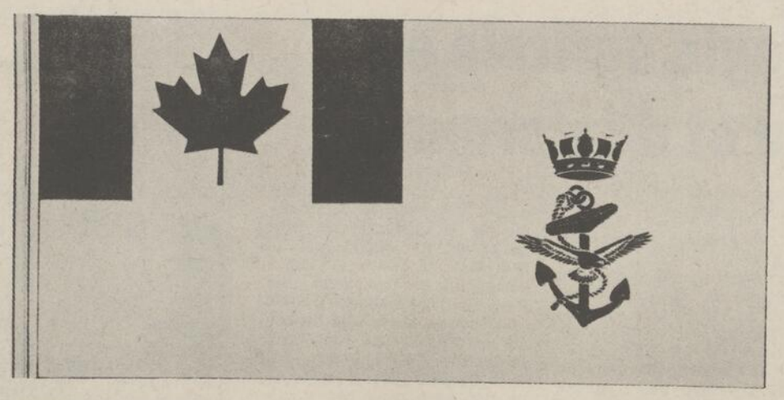

UN NOUVEAU DRAPEAU pour les vaisseaux de guerre canadiens flottera bientôt sur ces bâtiments. Il s'agit d'un drapeau blanc qui comprend d'une part le motif du drapeau canadien et d'autre part l'ancre traditionnelle sur laquelle est superposé un aigle, le tout surmonté d'une couronne incrustée de voiles de bateau. Cette deuxième partie du drapeau est de couleur bleue.

Malaise généralisé et arrestations en Pologne

VARSOVIE (PQE — Au milieu d'un malaise généralisé en Pologne, de nouvelles arrestations ont été annoncées jeudi et les attaques contre les intellectuels et les "jeunes gens qui ont des liens avec les sionistes" se sont poursuivies.

A Poznan, les journaux signalent l'arrestation de quatre étudiants et d'un assistant pédagogique à la suite d'une manifestation qui s'est déroulée dans cette ville, mercredi. La police a fait usage de matraques pour disperser les manifestants.

500 arrestations

La force a également été utilisée pour disperser quelque 3,000 étudiants dans la ville de Cracovie, mercredi. Le total des arrestations effectuées depuis le début des troubles, vendredi dernier, n'a pas été révélé, mais l'on suppose qu'il se situe autour de 500.

On n'a pas signalé aujourd'hui de nouvelles protestations ou violences, mais dans la capitale et au moins huit autres villes, les étudiants tiennent des réunions, discutent, adoptent des résolutions, manifestent depuis vendredi dernier date à laquelle la police avait dispersé une assemblée d'étudiants de l'Université de Varsovie.

Les étudiants se plaignent de la campagne de diffamation dont sont l'objet dans la presse, la radio et la télévision contrôlées par l'Etat et exigent la libération de leurs camarades arrêtés ainsi que le respect de la liberté de parole et de réunion garanties par la constitution.

Selon des informations non confirmées, si les étudiants n'obtiennent pas satisfaction, ils feront une grève sur le tas.

De son côté, le gouvernement communiste a déclenché une campagne de propagande imputant la responsabilité des troubles aux intellectuels et aux sionistes.

"Dictature de crétins"

Stefan Kisielewski, écrivain catholique de droite, est accusé par un journal de Varsovie d'avoir déclaré, le mois dernier, à une réunion d'écrivains polonais, que la direction communiste de la Pologne est une "scandaleuse dictature de crétins".

Trybuna Ludu, organe du parti communiste, qui avait accusé la fille du directeur de l'Institut d'architecture de Varsovie, d'être parmi les chefs de file des étudiants protestataires, a démenti aujourd'hui cette accusation dans un petit entrefilet discrètement publié dans une page intérieure. Il s'était avéré que la jeune fille en question se trouve depuis huit mois à Paris où elle poursuit des études.

L'autorité pensée en terme de service et non de puissance

CHICOUTIMI (PC)—"La magistrature doit s'attacher à répondre aux préoccupations et aux besoins de notre époque en se faisant l'interprète du peuple au nom duquel elle rend la justice, en faisant sien le précepte selon lequel l'autorité doit être pensée non pas en terme de puissance, mais en terme de service."

C'est ce qu'a déclaré mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi le juge en chef de la Cour du bien-être social, M. Jean-Paul Lavallée, de Montréal, alors qu'il présidait à la prestation de serment du juge René Boudreault, de Jonquière, qui devient le deuxième juge de la Cour de bien-être social de la région du Saguenay - Lac-St-Jean.

Le juge Lavallée a précisé, dans son allocution, que la justice, si elle veut remplir son objectif, doit s'adapter aux situations sociales, sociologiques et économiques.

"Le magistrat, a-t-il ajouté, est de plus en plus en prise directe avec la réalité, avec le progrès et avec la vie. Il doit être à la fois un homme de réflexion et un homme d'action. Dans ce souci, le juge des enfants recourt de plus en plus aux sciences de l'homme.

Selon le juge Lavallée, "rendre justice nécessite de ceux qui s'y consacrent, en même temps que le développement d'une personnalité marquée, incompatible avec une formation trop systématique, des qualités d'indépendance et d'impartialité qui, sans être le lot exclusif de la magistrature, lui sont cependant particulièrement indispensables".

Le juge en chef de la Cour du bien-être social a terminé son exposé en lançant un appel au barreau, de venir à la Cour de bien-être social représenter la famille ou l'enfant afin d'apporter sa collaboration nécessaire à l'administration de la justice de la cour.

McCarthy accueille assez fraichement l'arrivée de Kennedy dans la course

WASHINGTON PA- Le sénateur Eugene McCarthy a accueilli plutôt fraîchement la perspective d'une entrée de Robert Kennedy dans la course à la présidence des Etats-Unis. Il a déclaré que la venue du sénateur Kennedy pourrait diviser sur les opposants à la guerre au Vietnam et aider de ce fait à la victoire du président Johnson.

Il ajoute que si Kennedy décide de contester la mise en nomination aux importantes primaires de l'Oregon et de la Californie, il pourrait en résulter un nombre accru de délégués pro-Johnson à la convention nationale démocrate de Chicago.

Le sénateur a révélé qu'il s'attendait à ce que Kennedy annonce sa décision de se présenter d'ici quelques jours. "Je crois même qu'il l'annoncera avant lundi", de préciser le démocrate du Minnesota.

Il croit également que le sénateur Kennedy participerait aux primaires de la Californie, de l'Oregon et du Nebraska.

A la vice-presidence

D'autre part, un leader républicain a lancé hier l'idée que l'intention manifestée par Robert Kennedy de se présenter aux primaires n'était qu'une manoeuvre du sénateur de l'Etat de New York en vue d'être nommé candidat à la vice-présidence au sein même de l'équipe Johnson.

Au cours d'une conférence de presse, le leader républicain de la Chambre des représentants, M. Gerald R. Ford, a soutenu que le sénateur Kennedy était des plus intéressés à se hisser à la vice-présidence.

Lorsqu'on lui a demandé si une telle "coalition" était réellement possible, M. Ford a répondu: "Ces deux hommes sont des politiciens très pratiques et dans le passé, on a déjà vu d'aussi étranges combinaisons."

Le vice-président actuel est M. Hubert Humphrey.

Pour sa part, Mme John F. Kennedy a dit qu'elle appuierait le sénateur Kennedy "peu importe son option". "Je serais avec lui de tout mon coeur" a-t-elle dit aux reporters qu'ils l'interrogeaient.

Johnson accuse Kierans de présenter une fausse image de l'évolution du Québec

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a accusé hier en Chambre M. Eric Kierans, candidat à la succession de M. Pearson, d'être l'un de ceux avec certains députés fédéraux qui contribue à propager, à l'échelle nationale et internationale, une fausse image de l'évolution économique du Québec.

M. Johnson a lancé cette accusation lors de son intervention au débat en cours sur la motion de blâme présentée mardi par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, à l'endroit du gouvernement à qui il reproche de ne pas avoir suggéré, dans le discours du trone lu le 20 février dernier, des mesures susceptibles d'assurer l'expansion économique du Québec.

S'inscrivant vigoureusement en faux contre cette opinion à l'effet que le climat politique actuel québécois est néfaste à l'économie provinciale, M. Johnson a affirmé que jamais au cours des trois dernières années, l'évolution économique du Québec n'a été aussi dynamique et favorable aux investissements.

C'est là la situation, a-t-il dit, et ce, en dépit de toute polémique politique ou constitutionnelle.

Baillon

"Il y a des gens qui ont intérêt à faire porter sur les discussions constitutionnelles un soi disant ralentissement réel ou exagéré afin de baillonner, et je mesure mes expressions, a dit M. Johnson, ceux qui partagent à l'extrême certaines idées différentes, travaillent quand même à un dénominateur commun pour l'épanouissement d'une communauté, d'une société: la société où la nation canadienne-française".

"Ce ne sont pas là des propos partisans, a poursuivi le premier ministre, puisqu'il y a quand même un seuil où tous nous nous entendons, tous les partis politiques provinciaux, tous les mouvements. Il y a quand même un minimum que nous réclamons, mais il reste que certains gens ont intérêt à démontrer que ce minimum ou le seul fait de réclamer est la cause d'un ralentissement économique."

Plus tard, le premier ministre devait dire qu'il serait toujours avantageux pour le Québec de s'entendre avec les provinces et le gouvernement fédéral.

"Sous quelque forme constitutionnelle que nous devions vivre à l'avenir, il restera toujours essentiel que nous nous entendions avec les autres provinces et avec le fédéral. Il sera toujours essentiel, et il sera toujours dans l'intérêt du Québec que nous planifions avec le fédéral... Nous n'avons jamais prétendu autre chose. Mais il se trouve des gens qui seraient même prêts à sacrifier l'épanouissement de la collectivité québécoise pour sauver un système ou une forme de structure politique tandis que nous, ce qui nous inspire, c'est d'abord l'épanouissement des gens envers qui nous nous sommes engagés à travailler en vertu d'un slogan que tout le monde comprend, qui va piger loin et qui va nous conduire loin dans l'épanouissement de toute la nation québécoise: Québec d'abord".

Comme M. Paul Gérin-Lajoie (L-Vaudreuil-Soulanges) demandait à M. Johnson qui ils étaient ces gens auxquelles il faisait allusion. Ce dernier répondit:

"Vos amis du fédéral, vos complices du fédéral...votre ancien président de la Fédération, et d'autres qui ne sont pas dans cette Chambre".

On sait que M. Kierans a démissionné de son poste de président de la Fédération libérale du Québec pour tenter de succéder au premier ministre du Canada, M. Pearson. M. Kierans conserve toutefois son siège de député de Notre - Dame - de - Grâce à l'Assemblée législative du Québec.

Poursuivant, le premier ministre a clairement indiqué que l'avenir économique du Québec se situait au Canada et en Amérique du Nord.

Des bombardiers russes ont survolé nos côtes

OTTAWA (PC) — Des bombardiers russes ont survolé de près les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord à sept reprises différentes au cours du mois de février, a révélé jeudi un porte-parole du ministère de la Défense.

Trois des accidents sont survenus au large de la côte est du Canada, les 9, 15 et 20 février. Les autres se sont produits au large de la côte d'Alaska les 12, 13, 16 et 17 février.

Le porte-parole a révélé que ce ne sont pas nécessairement là tous les incidents de ce genre qui se sont produit.

En révéler tous les détails, a dit le porte-parole, serait révéler aux Russes la puissance de notre système de défense aérienne de l'Amérique du Nord.

On présume que les vols soviétiques sont des missions d'entraînement à long cours bien que le ministre de la Défense M. Cadieux ait déclaré, relativement à l'incident du 9 février, qu'on avait annoncé auparavant, que les Russes mettaient à l'épreuve notre système de défense aérienne.

Un ou plusieurs avions participaient à ces vols, a dit le porte-parole. Dans chaque cas, sauf un, il s'agissait de bombardiers turboréacteurs ayant un rayon d'action de 9,000 milles.

Sauf dans le cas de l'incident du 9 février, alors que cinq bombardiers russes ont volé à 70 milles au large des côtes de Terre-Neuve, durant une heure, la distance à laquelle les avions se trouvaient du territoire de l'Amérique du Nord n'a pas été révélée.

L'ambassadeur indonésien quitte le pays

OTTAWA- L'ambassadeur indonésien et Mme Hidajat ont quitté Ottawa à destination de l'Indonésie.

Le Lieutenant Général Hidajat a occupé le poste d'ambassadeur indonésien au Canada depuis un an et demi.

Le gouvernement indonésien a nommé l'ambassadeur Hidajat au poste de nouvel Ambassadeur Indonésien en Australie et en Nouvelle Zélande. Avant de se rendre à Canberra, M. Hidajat ira en Indonésie pour avoir des consultations.

Nous avons également appris que le gouvernement canadien a approuvé la nomination du nouvel ambassadeur indonésien au Canada, le Commodore de la marine Darmobandoro.

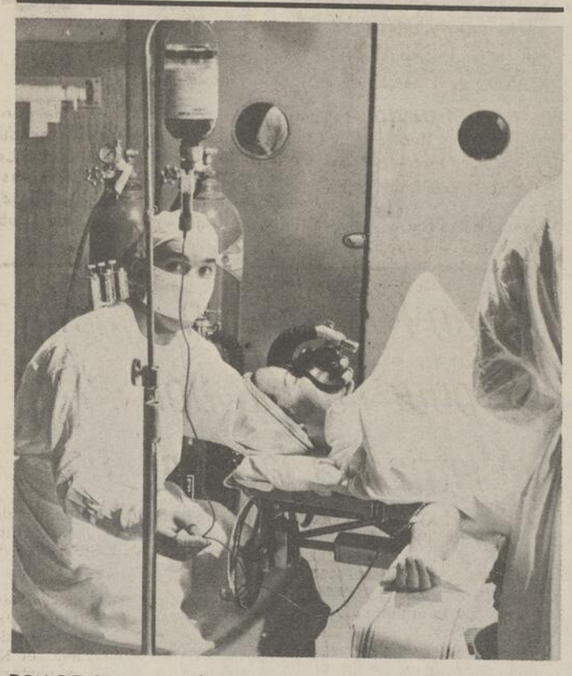

DON DE SANG - Le Service gratuit de Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge contribue à sauver des milliers de vies. Les malades, les blessés et autres cas d'urgence reçoivent des transfusions de sang total ou des dérivés sanguins. La Croix-Rouge compte sur vous pour maintenir ce service vital ainsi que tous les autres services essentiels tels le Travail féminin, les Soins infirmiers, l'Assistance aux Anciens combattants, les Secours aux Sinistrés, la Sécurité aquatique, la Croix-Rouge de la Jeunesse et l'Aide internationale. L'objectif de la Campagne 1968 a été fixé à $1,448,900 dans la Province de Québec.

Augmentation du taux d'escompte bancaire

OTTAWA (PC) - La Banque du Canada a annoncé jeudi soir une augmentation du taux d'escompte bancaire qui passe de 7 à 7 1-2 pour cent, à partir d'aujourd'hui.

L'augmentation suit de moins de quatre heures une mesure semblable prise par les Etats-Unis.

Le Conseil fédéral de la réserve des Etats-Unis a augmenté le taux d'escompte de 4 1-2 à 5 pour cent.

Stanfield a de la sympathie pour les Américains plongés dans la guerre au Vietnam

Par KEN CLARK

OTTAWA (PC) — Le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a dit jeudi qu'il éprouvait beaucoup de sympathie pour les Américains plongés dans la malheureuse guerre au Vietnam.

Parlant à un groupe d'étudiants de l'université Carleton, il a soutenu que les Etats-Unis s'étaient lancés de bonne foi dans cette guerre sans réaliser les terribles conséquences qui s'ensuivraient.

M. Stanfield a dit croire que tout le monde serait heureux de voir le conflit prendre fin. Selon lui, le rôle du Canada serait de travailler en vue de la "désescalade" des hostilités et d'un règlement pacifique.

Les Canadiens ne devraient pas être hostiles aux Etats-Unis parce que ceux-ci sont engagés dans cette guerre, a poursuivi le chef conservateur. "Je suis totalement contre un tel sentiment d'hostilité", a-t-il lancé aux applaudissements de l'auditoire.

Plus tard, il devait ajouter: "Je ne suis pas prêt à considérer les Américains comme des agresseurs".

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal. — Travail de comptabilité ou de vérification. — Licence ou maitrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle. — Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT VERIFICATEUR — Traitement initial de $4,140 à $8,420 selon la compétence. postes à Montréal et Québec.
— 11e année d'études. 6 ans d'expérience dont 2 en compabilité. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
— Concours 68P-510. S'inscrire avant le 30 mars 1968.

REGISTRATEUR — Traitement initial de $6,940 à $9,640 selon la compétence. Ministère de la justice. Bureau d'enregistrement de Rimouski.
— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement de Rimouski, tant au point de vue juridique qu'administratif.
— Etre détenteur d'un diplôme de droit d'une Université reconnue.
— Concours 68SR-5439. S'inscrire immédiatement.

REGISTRATEUR — Traitement initial de $5,080 à $7,380 selon la compétence. Ministère de la Justice. Bureau d'enregistrement à Cap Santé.
— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement de Cap-Santé, tant au point de vue juridique qu'administratif.
— Avoir une formation juridique ou une 11e année d'études et neuf (9) années d'expérience dans un travail de bureau dont six (6) dans un domaine relié à la fonction.
— Concours 68SC-5439. S'inscrire immédiatement.

CONDUCTEUR DE MACHINES FIXES, Classe I, II, III, IV - divers ministères. Classe I, II, III, postes à Québec et Montréal. Classe IV, postes à Gaspé et Jonquière.
— Concours 68P-7B11 (classe I); 68P-7B12 (classe II); 68P-7B13 (classe III); 68P-7B14 (classe IV) - (salaire horaire $2.56 - $2.44 - $2.18 - $1.93).
— Toute demande d'emploi doit être accompagnée d'une photocopie du certificat requis.
— S'inscrire avant le 29 mars 1968.

OPERATEUR DE PERFORATRICES - (Femmes seulement) Postes à Québec et Montréal.
— Traitement initial de $2,700. à $4,250. selon la compétence.
— Diplôme de 10e année et connaissance de la dactylographie.
— Concours 68P-5436. S'inscrire avant le 29 mars 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "DEMANDE D'EMPLOI" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commision :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

MINISTERE de l'EDUCATION

Des soumissions cachetées seront reçues pour des contrats d'entretien pour une période d'un an (1er avril 1968 au 30 mars 1969) aux écoles d'Enseignement professionnel suivantes:

1) Ecole de Métiers de Montréal (M.S.A.).
2) Institut de Technologie Maritime.
3) Ecole de Métiers de Montréal Section Ouest.
4) Institut de Technologie de Tracy.
5) Ecole de Métiers de Hauterive.
6) Institut de Technologie de Shawinigan (Cité des Jeunes).
7) Ecole de Métiers de Ste-Foy.
8) Institut Aérotechnique.
9) Ecole de Métiers de Jacques-Cartier.
10) Ecole de Métiers Commerciaux.
11) Ecole de Métiers de Verdun.
12) Ecole de Métiers de Québec Section Ouest.
13) Institut de Technologie de Sherbrooke.
14) Ecole de Technologie de Sherbrooke (S.C. Galt).
15) Ecole de Métiers de Donnacona.
16) Institut de Technologie de Papeterie.
17) Institut de Technologie de Textiles.
18) Institut de Technologie de Québec Section Coiffure.

Les documents préparés par le Ministère de l'Education peuvent être obtenus moyennant un dépôt de $50.00 sous forme ed mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, le ou après le 15 mars 1968, au bureau du Ministère de l'Education, 585, boul. Charest est, Québec, P.Q.

Les soumissions cachetées des entrepreneurs devront être soumises le ou avant le 28 mars 1968, avant 4.00 p.m. au:

Ministère de l'Education,
Direction Générale de l'Equipement,
585 est, boulevard Charest,
Québec.

Pour être considérée, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission équivalent à 10% de la soumission. Ce chèque doit être fait à l'ordre du Ministre des Finances.

Les soumissionnaires devront tenir compte des décrets en force et de ceux qui pourraient éventuellement appliqués par le Ministère du Travail au cours de l'année.

Le ministère de l'Education n'est pas tenu à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

YVES MAHEU,
Sous-ministre adjoint.

SAINT-JEAN

La Sûreté municipale locale a enquêté sur 974 cas en '67

ST-JEAN- Au cours de l'année 1967, les préposés au service des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale de Saint Jean, dirigée par M. J.T.A. Charron, ont été appelés à enquêter sur 339 vols simples.

112 de ces vols ont été réglés par les membres de la force constabulaire local.

Dans un rapport soumis aux membres de l'administration municipale, le directeur Charron a procédé à l'établissement de statistiques couvrant une période de cinq années.

En 1967, il y eut un total de 974 enquêtes faites; 730 en 1966; 733 en 1965; 704 en 1964 et 693 en 1963.

Durant l'année dernière, on a enregistré quelque 65 vols par effraction et 35 ont été réglés.

Les enquêteurs ont dû travailler sur 23 tentatives de vol par effraction en 1967. De ce nombre, 8 furent réglées.

Un seul vol à main armée a été signalé durant les douze derniers mois à Saint-Jean.

On a signalé également qu'un seul vol avec violence et il fut réglé.

On a également enquêté sur 27 plaintes de faux chèques rapportées dont 12 ont été liquidées.

105 automobiles rapportées dérobées furent enregistrées et 100 furent retrouvées et remises à leur propriétaire.

En 1967, le service des enquêtes criminelles à travailler aux enquêtes pour des conducteurs alors qu'ils étaient en état d'ébriété. Il y eut 102 au total le nombre d'enquêtes.

92 personnes ont été interrogées ou arrêtées pour avoir troublé la paix.

On a enregistré quatre accidents mortels au cours de l'année de l'Expo '67 à Saint-Jean.

141 personnes furent traduites en cour de magistrat pour divers délits.

La Sûreté municipale de Saint-Jean a également conduit 71 jeunes délinquants en cour de Bien-être social durant 1967.

Le Père Alain parlera aux Lacordaire le 17

SAINT-JEAN- Le Révérend, Père Alain (M. Yvan Picard, frère du commissaire d'écoles de Saint-Jean René Picard), Capucin, missionnaire aux Indes et actuellement à Saint-Jean, adressera la parole dimanche, le 17 mars, aux membres du Cercle Lacordaire de Saint-Jean.

La réunion aura lieu à l'école Félix-Gabriel Marchand à l'intersection des rues Frontenac et MacKenzie-King à Saint-Jean dès 2 heures p.m.

Il n'y a aucun doute quand à l'intérêt suscité par la causerie du Père Alain, que plusieur johannais connaissent déjà très bien. Toute la population de Saint-Jean, Lacordaire et non Lacordaire, est invitée à venir entendre ce missionnaire de passage parmi nous.

L'opposition critique le pavillon de la Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (PC) — Le chef de l'opposition, M. Gerald Regan, a critiqué, mercredi, le pavillon des provinces de l'Atlantique à l'Expo 67.

Le leader libéral a déclaré, à la législature de la Nouvelle-Ecosse, qu'à son avis les quatre provinces de l'Atlantique, ensemble, auraient pu produire un pavillon comparable à ceux de l'Ontario, du Québec ou des provinces de l'Ouest.

Un grand nombre de gens ont été déçus de constater que le pavillon de l'Atlantique ne contenait pas de vrais exhibits, a dit M. Regan. Il ne contenait, en fait, que des affiches et des photos, et rien à l'intérieur, à l'exception du restaurant.

Par ailleurs, M. G. I. Smith, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a affirmé qu'à son avis le pavillon de l'Atlantique avait été extrêmement réussi, et que le restaurant, qui servait principalement des fruits de mer, avait été la partie la plus heureuse de l'affaire. En effet, ce restaurant a vendu des tonnes de homard de la Nouvelle-Ecosse et donnait une bonne idée des avantages des provinces de l'Atlantique.

M. Smith s'est dit d'avis que l'industrie du tourisme, au cours des prochaines années, prouverait que M. Regan avait eu tort.

L'Alberta recevra 15 familles du Kenya

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, a fait savoir hier aux Communes que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, avait offert de recevoir une douzaine de familles d'immigrants du Kenya sur le territoire de sa province.

M. Marchand répondait ainsi à une question de M. S.J. Korchinski (PC — Mackenzie).

Une équipe du ministère de l'Immigration se trouve actuellement à Nairobi, capitale du Kenya, pour étudier les demandes faites par les résidents de ce pays désireux de venir s'installer au Canada.

NOUVELLE BRÈVE

Par la PRESSE CANADIENNE

Cinéma-centenaire

La première représentation cinématographique donnée en publique a eu lieu en Angleterre en 1869.

Un souper canadien

ST-JEAN- Au sous-sol de l'église Saint-Edmond de Saint-Jean, se tiendra un souper canadien, dimanche, le 17 mars, au profit de l'organisation du Camping Saint-Edmond.

Après ce souper, il y aura orchestre et danse avec M. Noel Lemaire comme animateur de la soirée.

Comme attraction spéciale, M. Guy Thomas, champion gigueur et sa troupe de danseurs.

De nombreux prix de présence seront attribués aux participants et participantes de cette soirée qui débutera à compter de 6h.p.m.

Pour informations, s'adresser à tél: 347-4712 ou 347-1115.

Réunion des Lacordaire

ST-JEAN- L'assemblée générale des Lacordaire aura lieu dimanche, le 17 mars, à 2h. p.m., à l'école Marchand, à l'angle des rues Frontenac et McKenzie King, à Saint-Jean.

Le Père Alain (Yvan Picard), de Saint-Jean, missionnaire aux Indes, sera le conférencier invité.

Bienvenue à tous.

Le ministre fédéral des Forêts sera conférencier le 23 mars

ST-JEAN- M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, sera le conférencier invité lors d'un souper dansant qui se déroulera samedi, le 23 mars, à 6h.p.m., à l'hôtel Lenoir, situé dans la municipalité de Saint-Paul Iles aux Noix, comté de Saint-Jean.

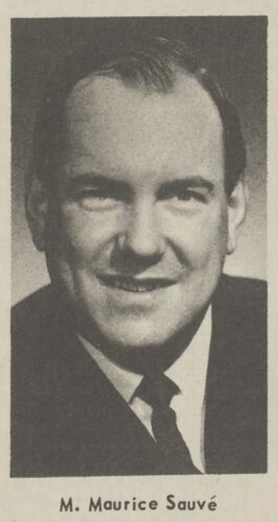

M. Maurice Sauvé

Ce souper dansant organisé par l'Association libérale du comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville fait partie de son programme de réorganisation sur le plan fédéral.

Lors d'une conversation téléphonique, Me Guy Roy, avocat, président de l'Association libérale fédérale du comté, a confirmé la présence du ministre Maurice Sauvé.

L'Association libérale fédérale du comté invite cordialement tous ses membres et les militants libéraux fédéraux à ce souper dansant.

M. Henri Alain Lawless l'invité de la Société pour le progrès

ST-JEAN- Le prochain déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-Sud aura lieu au restaurant La Barre 500 à Ville Jacques-Cartier, lundi, le 18 mars, à midi et trente.

Le conférencier à cette occasion sera M. Henri Alain Lawless, directeur de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, qui parlera de la régionalisation des municipalités.

Au cours de la même assemblée, on procédera à la nomination d'un représentant des membres au comité des mises en candidature, on nommera trois scrutateurs en vue des élections prochaines et on étudiera un règlement d'emprunt.

Des contribuables doivent $300,000 à la CS de St-Jean

ST-JEAN- Pour permettre à la Commission scolaire de Saint-Jean de récupérer les arrérages de taxes scolaires, M. Stanislas Desrochers, secrétaire-trésorier, a déclaré aux Commissaires d'écoles, réunis en session régulière, qu'il avait fait parvenir aux retardataires, une lettre explicative leur demandant de bien vouloir rencontrer leurs obligations face à l'impôt scolaire.

M. Desrochers a souligné qu'une somme approximative de $300,000 en arrérage de l'impôt scolaire était due présentement à la locale.

Les commissaires d'écoles ont vivement apprécié le geste posé par leur secrétaire-trésorier et ils ont invité les contribuables à venir prendre arrangement avec M. Desrochers pour liquider ces comptes en souffrance depuis quelques années.

M. GEORGES W. RAYMOND a été proclamé la "Personnalité" du mois de février 1968 par la Chambre de commerce de Saint-Jean. Le dévouement qu'il a déployé et manifesté depuis plusieurs années à tous les organismes et oeuvres de Saint-Jean, spécialement les cliniques de donneurs de sang qu'il organise pour la Société canadienne de la croix-rouge, lui a valu cet honneur sans compter les services rendus aux Chevaliers de Colomb du Conseil 1145 de Saint-Jean. C'est la personne qui ne refuse jamais à rendre service à ses semblables. Nos plus sincères félicitations.

Récital de Lucien et Daniel Hétu le 23 mars

ST-JEAN- Pour la première fois, à Saint-Jean, un récital père et fils réunira deux instrumentistes de talent, Lucien et Daniel Hétu, au Séminaire de Saint-Jean, samedi, le 23 mars, à 8h.30 p.m.

Lucien Hétu, qui a travaillé au Carillon de l'Exposition universelle de 1967 tenue à Montréal, est revenu à ses premières amours. Il vient tout juste d'éditer "Parade des succès 1967" pour une importante compagnie de disques.

Son fils Daniel, âgé de 17 ans, poursuit présentement ses études pour l'obtention d'un doctorat en musique à Vincent d'Indy.

Les billets sont actuellement en vente au Carrousel, 33, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean.

Inspection annuelle

ST-JEAN -- Le commissaire d'écoles, M. J. Amédée Bélanger, a proposé qu'une demande soit envoyée au Comité des assureurs pour que l'inspection annuelle des chaudières du système de chauffage soit faite par les assurances.

M. Bélanger a déclaré, lors de l'assemblée générale, que l'organisme scolaire était couvert par les assurances et qu'il était du devoir des représentants de ces compagnies de voir à l'inspection annuelle des chaudières sans qu'il en coûte un cent à la locale.

C'est à la suite d'une demande de la compagnie Volcano que M. Bélanger a suggéré sa recommandation qui fut acceptée à l'unanimité par les autres membres de la locale.

Remerciements

ST-JEAN- Les commissaires d'écoles de Saint-Jean ont accepté à l'unanimité les remerciements des membres de la famille Hertel Hamel.

M. Hamel est décédé récemment à Saint-Jean, par suite d'une longue maladie.

Il fut échevin de la cité et aussi commissaire d'écoles..

Le taux sera de 7 pour cent

ST-JEAN- La Banque Canadienne Nationale de Saint-Jean a avisé les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, qu'une augmentation du taux d'intérêt sur les emprunts contractés par la Régionale.

Dorénavant, le taux sera porté à 7% sur ces emprunts ou autres.

Retraite pour hommes

ST-JEAN- Une retraite pour hommes débutera le 5 avril pour se terminer le 7 avril, à la Maison Bernadette.

Le R.P. Thomas Leblanc, O.P., sera le prédicateur.

Pour réservations, s'adresser à la Maison Sainte-Bernadette, 430 rue Champlain Saint-Jean, Québec, tél: 348-3555.

Adoration solennelle

ST-JEAN- Dimanche soir, le 17 mars, à 7h.30, aura lieu l'heure d'adoration solennelle de la Garde d'honneur.

Les fidèles qui n'ont pas de moyen de transport pourront se rendre en face de la Cathédrale de Saint-Jean et de l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, vers les 7h.15 p.m., où des automobiles les conduiront au lieu de l'office.

Cordiale invitation à tous.

Bénédiction de fiançailles

ST-JEAN- Lors de la célébration de la messe de minuit de Pâques, il y aura une cérémonie de bénédiction de fiançailles, en l'église de la paroisse Saint-Lucie à Saint-Jean.

Les couples intéressés sont priés de communiquer avec M. l'abbé Clément-Marie Provost, tél: 346-9785.

IBERVILLE

Les membres de l'Association d'élégance de mercerie du Québec tenaient leur assemblée semi-annuelle au restaurant "Le Louvre" à Saint-Jean. Cet organisme provincial a pour but de promouvoir la mise en marche et la surveillance de la qualité du style dans l'habillement masculin et féminin. Quelque 25 marchands du Québec sont membres de cette association. Nous voyons sur la photo, de gauche à droite: M. Ben Cohen, trésorier; M. René DeLanaudière, président et M. Edgard Daigneault, secrétaire.

On prépare les négociations pour les employés de garages

ST-JEAN- L'Association des garagistes de Saint-Jean et Iberville a rencontré les représentants du syndicat de la Fraternité Internationale, section employés de garages, en vue de préparer le renouvellement de la convention collective qui se termine le 1er septembre 1968.

Cette rencontre eut lieu à la demande expresse des garages suivants: Lasnier & Galipeau Ltée, Garage Gingras Inc, Théberge Automobile Ltée, Daigneault & Frère et Rodrigue Lasnier Automobile Ltée qui étaient représentés par MM. Poulin, Messier, Théberge, Schaffer et Lefebvre.

Le négociateur patronal, Me Jacques Rancourt, a énoncé le but de la rencontre à savoir de préparer les négociations et obtenir ainsi le meilleur climat de négociation.

Le représentant du syndicat, M. Eugène Dulude, ainsi que les dirigeants ont alors fait part des principales demandes qui seront soumises à l'Association au cours du mois d'avril 1968.

Il convient de souligner qu'une telle rencontre n'est pas obligatoire pour les parties puisque la convention n'expire que le 1er septembre 1968; mais il s'agit là d'un effort positif des parties en cause afin d'obtenir rapidement des résultats avantageux pour tous.

Le salaire normal s'est accrû de 7.5%

OTTAWA (PC)—Le ministère du Travail a fait savoir hier que le taux de salaire normal applicable aux travailleurs non spécialisés ou semi-spécialisés prévu dans 514 conventions collectives s'était accru de 15.3 cents ou de 7.5 pour cent en 1967, comparativement à 12.8 cents, ou 6.5 pour cent en 1966.

Ces chiffres sont contenus dans une étude sur l'évolution du salaire prévu dans ces conventions collectives.

Le rapport signale également que l'indice des prix aux consommateurs a monté de 4.5 pour cent en 1967 et de 3.4 pour cent en 1966. Le taux horaire moyen de base s'est donc effectivement accru d'environ trois pour cent, tant en 1967 qu'en 1966.

La Cour suprême a rejeté un appel

OTTAWA (PC)—La Cour suprême du Canada a rejeté avec dépens un appel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans l'affaire de la faillite d'Aluminum Door and Window Co., de Montréal.

Dans le jugement rédigé par le juge Louis-Philippe Pigeon, la Cour suprême signale que General Factors de Montréal également, a réclamé du syndic de la faillite d'Aluminum Door and Window une série de comptes recevables décrits dans deux listes formant un total de $122,341.94 et $8,452.18 respectivement.

Le syndic a donné un avis de rejet de la réclamation parce que la débitrice avait le 26 juillet 1958 cédé tous ses comptes recevables à la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

General Factors a interjeté appel à la Cour supérieure siégeant en matière de faillite. Le syndic n'a pas contesté la requête mais une contestation a été produite par la banque qui était mise en cause.

La Cour supérieure a fait droit à la requête et la banque a interjeté appel à la Cour du banc de la reine qui a confirmé par un arrêt majoritaire.

La banque a alors formé le pourvoi devant la Cour suprême du Canada.

En rejetant l'appel, le juge Pigeon signale que la banque, par la négociation de chèques, était devenue partie de la cession du prix des contrats avant leur exécution et qu'elle devait subir la conséquence de la garantie de l'existence des créances envers General Factors et que si les marchandises n'avaient pas été utilisées pour parachever l'exécution des contrats. General Factors aurait eu droit de réclamer de la banque sinon le prix des contrats du moins le remboursement du montant versé en considération du transport de créances inexistantes.

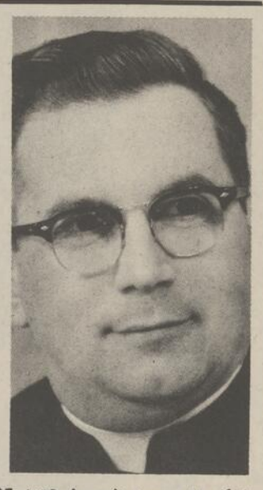

25 ANS de prêtrise... M. l'abbé Roland Rémillard, curé-fondateur de la paroisse Saint-Gérard Majella de Saint-Jean, sera fêté par ses paroissiens, dimanche, le 24 mars, à 8 h. p.m., au Parc-école Saint-Gérard, à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. Cette fête coincidera avec la soirée d'accueil pour les nouveaux paroissiens.

Une usine de filtres à cigarettes serait construite à Hull

HULL, Qué. (PC)—Des plans en vue de construire une usine à Buckingham pour la production de filtres de cigarettes ont été annoncés par la United States Banknote Corporation, au cours d'une conférence de presse tenue à Hull.

M. Kenneth W. Smith, président de la société, a déclaré mercredi que cette usine sera construite sur un emplacement de 25 acres, et que la production devrait commencer au début de 1969.

Cette compagnie portera le nom de Chemfilters Limited, et fabriquera probablement d'autres produits, en plus des filtres.

M. Marcel Beaudoin, de Lucerne, Qué., un vétéran aveugle, est président de Chemfilters. Il est l'inventeur du nouveau filtre qui, selon lui, non seulement enlève la nicotine et le goudron, mais transforme les gaz toxiques en corps solides qui restent dans le filtre.

Le ministre de l'Industrie du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, qui assistait à la conférence de presse, a déclaré que la nouvelle usine aurait droit à des subsides fédéraux et pourrait également demander des secours financiers du Bureau de crédit industriel du Québec.

Partie de sucre

ST-JEAN- La partie de sucre annuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil 1145 de Saint-Jean, aura lieu le 23 mars. à 6h.p.m., à l'érablière Boulais, sur le chemin de Farnham.

Tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 1145 et les amis sont cordialement invités.

On peut se procurer des billets en s'adressant à M. Bernard Bousquet, tél: 348-8051 où à la salle du Conseil 1145, située au 150 boulevard Montcalm, en demandant à M. E. St-Germain.

Qui veut apprendre à nager sans danger?

IBERVILLE- Des cours de nage seront dispensés à la piscine des Frères Maristes à Iberville, par Mme Raymonde Robert, diplômée de la Croix-Rouge.

Ces cours s'adressent aux hommes, aux femmes et aux enfants.

Les intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant en communiquant avec Mme Raymonde Robert, tél: 347-4914.

De plus, il y aura les bains familiaux tous les dimanches matins entre 11h.a.m. et 1h.p.m.

Une hausse

ST-JEAN- L'Hydro-Québec, a fait savoir aux dirigeants de la Commission scolaire de Saint-Jean que le contrat d'énergie électrique ne sera pas renouvellé aux mêmes conditions à sa date d'échéance soit le 21 mars 1968 relativement à l'école Saint-Eugène.

Un représentant de l'Hydro-Québec viendra rencontrer les commissaires d'écoles pour leur exposer les nouvelles normes en vigueur exigées par l'Hydro-Québec.

Le Dr Paul DAVID, directeur général de l'Institut de cardiologie de Montréal, était le conférencier invité lors du souper des membres du Club Richelieu de Saint-Jean. Le Dr David a parlé des problèmes cardiaques et des mesures préventives pour les éliminer. Sur notre photo, le Dr David, à gauche, discute avec M. Jean Granger, président du Club Richelieu de St-Jean.

Cao Ky lance un appel pour l'unification du Vietnam à la population

SAIGON (PA)—Le vice-président du Sud-Vietnam, Nguyen Cao Ky, a lancé un appel à la population vietnamienne lui demandant de libérer le Nord-Vietnam du communisme et d'unifier le pays.

Dans un discours à des villageois catholiques de la région de Saigon, Ky a affirmé que le gouvernement donnerait des armes à toute personne pouvant en tenir une, si elle était anti-communiste.

Le vice-président a présenté des armes de défense personnelle à plusieurs paroisses catholiques de la province de Bien Hoa.

Mercredi, le gouvernement avait annoncé qu'une armée de guérilleros volontaires serait formée afin d'envahir le Nord-Vietnam.

Un porte-parole du gouvernement a révélé que l'armée était organisée par des membres du bureau du vice-président, et Ky a déclaré jeudi aux reporters qu'il en serait quand elle se mettrait en marche.

Après la division du Vietnam, en 1954, près de 1,000,000 de réfugiés du Nord-Vietnam sont venus s'établir au Sud. La plupart était des catholiques qui forment maintenant l'un des plus importants groupes anti-communistes du Sud-Vietnam.

La ruée vers l'or n'aura pas d'effets au Canada

MONTREAL (PC) — M. J.A. Galbraith, économiste à la Banque Royale du Canada, a déclaré jeudi que la ruée vers l'or qui a cours actuellement en Europe n'aura pas "d'effets graves sur le Canada".

Analysant le stampede de l'or en Europe, ainsi que l'augmentation récente dans la demande d'or au Canada, l'économiste a déclaré qu'il ne croit pas que le prix officiel de l'or sera changé "dans un avenir rapproché". M. Galbraith a déclaré également que les Etats-Unis, en coopération avec les autorités monétaires d'autres pays industrialisés, "continueront de maintenir le prix officiel actuel de l'or".

"Les ressources des Etats-Unis devraient être suffisantes pour assurer cette continuité pendant une longue période, et le gouvernement américain pourrait adopter des politiques additionnelles dans le but de maintenir le prix officiel actuel de l'or."

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI

18.00 Jeunesse oblige
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Téléjournal
18.45 Aujourd'hui
19.30 Age tendre
20.30 Premier choix (c)
22.15 VIVRE
22.45 Les affaires de l'Etat (c)
23.00 Téléjournal
23.20 Supplément régional
23.20 Nouvelles du sport
23.35 Cinéma
Pot Bouille.
1.15 Téléjournal

SAMEDI

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Tour de terre (c)
12.00 Pépinot
12.30 Les marionnettes (c)
13.00 Le golf et ses étoiles (c)
13.45 Les quatre saisons
14.00 Elles
15.00 Cinéma (c)
F.B.I. Opération Vipère jaune.
16.30 Images en tête
Le Cabinet du docteur Caligari.
18.30 Téléjournal
18.35 Langue vivante
19.00 Perdus dans l'espace (c)
20.00 Cher oncle Bill (c)
20.30 La soirée du hockey (c)
22.15 Les couche-tard (c)
22.45 Téléjournal
22.55 Dernière édition
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma
Les oeufs de l'autruche.

CBMT CANAL 6

VENDREDI

6.00 Let's Talk Music
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports with Gordon Atkinson
7.30 The 21st Century (c)
8.00 Get Smart
8.30 Tommy Hunter (c)
9.00 Friday Night Movies:
"A Shot in the Dark"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.48 Late Friday Movie:
"Home from the Hill"(c)
1.15 Final Report

SAMEDI

9.00 Test Pattern and Music
9.54 Today on CBMT
10.00 Marvel's Super-Heroes
10.30 Linus the Lion-Hearted
11.00 Daktari c
12.00 Cuisine
12.30 Sports Special c
1.00 Three-Star Bowling
2.00 CBC Sports Presents
4.00 CBC Sports Presents
5.00 Moby Dick c
5.30 Bugs Bunny c
6.01 This Land of Ours
6.30 Sounds '68
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies c
7.30 The High Chaparral c
8.30 N.H.L. Hockey c
10.15 In Person c
10.45 The Outdoorsman
11.00 CBC National News
11.16 Night Report
11.22 Weekend in Sports
11.29 Film Favourites:
"S.O.S. Pacific"
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

VENDREDI

6.00 Au kakadou (c)
6.30 Troisième édition
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Votre opinion
7.30 Le fugitif
8.30 Premier choix
10.15 Vivre
10.45 Politique
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Cinéma 7
Les naufragés de l'autocar

SAMEDI

9.15 Cours universitaires
11.30 Tour de terre (c)
12.00 Pépinot
12.30 Les marionnettes (c)
1.00 Succès 68
2.00 Elles
3.00 Cinéma
4.30 Film
5.00 Super car
5.30 Danse avec moi
6.00 Forum des sports
6.15 Ralliement des créditistes
6.30 Troisième édition
6.45 Edition sportive
7.00 Soirée canadienne (c)
8.00 Cher oncle Bill (c)
8.30 Soirée du hockey (C)
10.15 Les Couche-tard (c)
10.45 Le téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.20 Cinéma 7
Pharuf d'Attila

CFTM CANAL 10

VENDREDI

6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 En première (c)
"Romance inachevée"
9.15 L'école du bonheur
9.30 Adam ou Eve (c)
10.00 Monsieur Banco (c)
10.30 Toute la ville en parle (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma (c)
"Ramuntcho"
12.45 Dernière édition
12.55 Fermeture

SAMEDI

7.30 Mire - Musique
7.45 Metro-Matin
8.45 Les P'tits Bonhommes
9.00 Téle-Bonbon
10.00 La Cabane à Midas (c)
11.00 La Roulotte du gros Bill *
12.00 L'Homme à la carabine
12.30 Ciné-Samedi
1.45 "Furieuse chevauchée"
3.30 Dernier recours
4.00 Sur le matelas
5.00 La rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine
6.00 Terre des jeunes *
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui *
8.00 Les arpents verts *
8.30 Les grands spectacles *
10.00 Intrigues à Hawaii
10.45 Dernière heure et Météo
11.00 La ronde des sports *
11.15 Cinéma
"Les héros sont fatigués"
12.45 Dernière édition
12.45 Fermeture

CFCF CANAL 12

VENDREDI

6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse (c)
7.00 The Smothers brothers comedy hour (c)
8.00 The friday night movie "The Patsy" (c)
10.00 The Big Valley (c)
11.00 The National News (c).
11.18 Pulse (c)
11.43 Pajama playhouse
"Operation Petticoat" c

SAMEDI

9.00 Sound of 12
9.15 Newsroom 12
9.30 Rocky and his friends (c)
10.00 The Buddies (c)
10.30 Batfink (c)
11.00 Spiderman (c)
11.30 The Beatles (c)
12.00 The Lone Ranger (c)
12.30 Thunderbirds (c)
1.00 All star wrestling
2.00 What price advertising?
2.30 Saturday at the movies
4.00 After four (c)
4.30 Wide world of sports (c)
6.00 Like young (c)
7.00 The Jackie Gleason show (c)
8.00 Academy performance (c)
10.00 Garrison's Gorillas (c)
11.00 The national news (c)
11.15 Pulse (c)
11.43 Pajama Playhouse
"No way out"

FINANCE ET AGRICULTURE

Les prix du marché

Les bestiaux

MONTREAL PC --- Les prix pour toutes les catégories de bestiaux étaient généralement à la baisse, cette semaine comparés à ceux de la semaine dernière, sur les marchés montréalais. La demande était bonne et les échanges modérément actifs.

Les arrivages ont été de 1,076 bêtes à cornes, 1,472 veaux, 290 porcs, sept moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $26.50 à $27.35 ceux de bonne qualité, de $25.50 à $26.25, ceux de qualité moyenne, de $24.50 à $25.25, ceux de qualité commune, de $21 à $24.25.

Les taures de bonne qualité se vendaient de $22.75 à $25.50 celles de qualité moyenne, de $21 à $22.50, celles de qualité commune, de $17 à $20.75.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $18.25 à $21.50, celles de qualité moyenne, de $17 à $18, celles de qualité commune, de $16 à $16.75, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve se vendaient de $11 à $15.75.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $22.50 à $24.50, ceux de qualité commune ou moyenne, de $17.50 à $22.25.

Les porcs de catégorie A se vendaient de $26.50 à $27.25, les truies de $16 à $17.50.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de $38 à $44.50, ceux de qualité moyenne de $33. à $37.50, ceux de qualité commune, de $20. à $32.50.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient $25 les 100 livres, les agneaux de bonne qualité, de $9. à $14. les 100 livres.

Les céréales

WINNIPEG (PC)—Les avances enregistrées à l'ouverture dans le lin et le seigle ont été réduites considérablement jeudi à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg.

Les prix de toutes les catégories de blé ont enregistré une hausse de 1-8 cent.

A la fermeture, les céréales présentaient le tableau suivant: le lin et la graine de colza étaient à la hausse, tandis que les avoines demeuraient inchangées.

L'orge et le seigle étaient à la hausse.

CHICAGO (PA) — La ruée vers l'or a contribué à faire monter de près de 3 cents les livraisons futures de blé à la Bourse des céréales, mais les prises de profit ont par la suite réduit cette hausse.

Les rumeurs voulant que le gouvernement annonce des mesures pour mettre fin à l'exode de l'or ont fait naître une vague de ventes qui ont fait baisser les prix. Mais les ventes ont repris vers la fermeture permettant aux prix de se raffermir.

A la fermeture, le blé, le mais, le seigle et le soya étaient à la hausse, l'avoine était inchangée.

Le taux d'escompte passe à 5 pour cent aux Etats-Unis

WASHINGTON AFP - Le Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis a annoncé jeudi en fin d'après-midi le relèvement de 4.5 à 5 pour cent du taux d'escompte pratiqué par les banques fédérales de réserve.

Cette mesure qui a été prise à l'unanimité des membres du conseil, vise "à renforcer la position internationale du dollar et à freiner les pressions inflationnistes dans l'économie intérieure", déclare le communiqué publié par la FED.

A 5 pour cent, le taux d'escompte américain est à son niveau le plus élevé depuis 1929 à la veille du krach de Wall Street.

Air Canada a réalisé un bénéfice net de $3,547,320

OTTAWA (DNC)—La société Air-Canada a realisé en 1967 un bénéfice net de $3,547,320, chiffre qui se compare à $2,909,878 pour l'année précédente. C'est la cinquième année consécutive que l'exploitation d'Air Canada se solde par un bénéfice.

Ces informations sont contenues dans le rapport annuel de la société qui a été déposé hier aux Communes par le ministre des Transports, M. Paul Hellyer. Air-Canada est une société de la couronne du gouvernement fédéral.

Le rapport déclare qu'en 1967, le bénéfice brut de la société a atteint le chiffre sans précédent de $7,097,320 avant l'impôt sur le revenu, alors que l'année précédente ce chiffre avait été de $5,819,878.

Le rapport souligne que le succès de l'exploitation en 1967 "est surtout attribuable à une augmentation de 22 pour cent du Trafic. Les revenus d'exploitation se sont élevés de 19 pour cent pour atteindre $346 millions."

Le président M. Gordon R. McGregor prévoit dans son rapport que le trafic continuera à augmenter en 1968 mais ajoute que "la hausse des rix et des frais de main-d'oeuvre peuvent entraver la réduction des frais moyens d'exploitation tandis que subsisteront en 1968 des facteurs inflationnistes".

Nouveaux appareils

Le rapport note que durant l'année écoulée, 6,393,124 voyageurs ont emprunté les vols réguliers et nolisés de la société, augmentation de 15 pour cent sur l'année précédente. Il ajoute que vers la fin de 1967, Air Canada a fait l'acquisition de quatre DC-8-61 de 196 places, un des plus gros jets commerciaux du monde. Elle a aussi pris livraison de douze DC-9-32 de 94 places, qu'elle utilise comme court et moyen-courriers sur ses lignes nord-américaines.

La société doit recevoir en 1968 trois DC-8 réguliers, trois DC-8-61 et DC-9-32. Ces appareils réactés remplaceront graduellement les appareils à hélices Vanguard et Viscount affectés aux liaisons régionales.

M. McGregor estime que l'avenir est à la fois prometteur et exigeant. "La mise en service de nouveaux appareils, écrit-il, permettra d'améliorer les horaires, d'établir des services directs vers un plus grand nombre d'escales, de créer de nouvelles lignes et de nouvelles ressources".

"Les avions plus gros et plus rapides, dont l'avènement est prochain, ont créé des problèmes d'envergure aux services aéroportuaires en leur imposant un volume sans précédent de passagers, de bagages et de marchandises", a ajouté M. McGregor.

La société s'emploie cependant déjà activement, de concert avec le ministère fédéral des Transports et d'autres lignes aériennes, à tirer le maximum d'avantages des nouveaux appareils.

Les fluctuations de la bourse

Montréal

TORONTO (PC)—Les aurifères canadiennes ont baissé en fin de séance jeudi à la Bourse de Toronto où l'activité avait été grande. Les grandes banques ont continué à lutter pour la vie du système monétaire du monde libre.

Les pétroles et les industriels ont subi des baisses importantes entraîné par une baisse à la Bourse de New York, où l'indice Dow Jones des industrielles à la Bourse de New York, où l'indice Dow Jones des industrielles a baissé de plus de 12 points.

Les mines industrielles et les métaux de base ont cependant été fermes.

Les aurifères ont monté d'une moyenne de 6 points en début de séance, puis ont glissé, se sont raffermies et ont glissé de nouveau terminant la journée avec une baisse de 2.54, soit d'environ 1 pour cent.

Dome a été en vedette chez les perdants, baissant de 3 1-2 à 76 en 5,700 transactions. Campbell Red Lake a baissé de 1 à 37, Giant Yellowknife de 1-2 à 13 1-4 et Dickenson de .25 à 4.75.

Kerr Addison a monté de 5-8 à 17 en 27,000 transactions. La Luz a monté de 7-8 à 16 1-4, Hallnor de .25 à 4.00 et Bralorme de .20 à 2.50.

McIntyre-Porcupine, qui tire une partie de ses revenus de la production de l'or, a fait un bond en avant de 2 1-2 passant à 85 1-2.

Les pétroles ont baissé à leur plus bas niveau moyen depuis le début de l'année alors que Imperial a perdu 1 7-8 passant à 61, que Jefferson Lake a perdu 1 1-2 passant à 41, et que Husky a baissé de 1 1-8 à 18 et Canadian Superior de 1 à 36 1-2.

Ogilvie a mené la baisse des industrielles, perdu 1 3-4 à 19. L'offre faite par Labatt pour Ogilvie expirait jeudi à la fermeture de la séance.

Alcan a baissé de 1 3-8 à 24 1-4 et Pembina Pipe Line de 1 1-4 à 13 1-2.

Chez les mines industrielles et les métaux de base, Inco a fait un bond de 4 1-4 à 118 1-2, Noranda de 1 1-2 à 49 1-4 et Hollinger de 1 passant à 29 3-4.

L'indice des industrielles a baissé de ,78 à 148,53, celui des aurifères de 2,54 à 241,12 et celui des pétroles de 4,74 à 169,12. Les métaux de base ont monté de ,70 à 101,89.

Le nombre des transactions a été de 3,445,000 comparativement à 2,405,000 mercredi. Les baisses ont dépassé les hausses 341 à 140.

Toronto

MONTREAL (PC) — Les industrielles et les pétroles ont subi de fortes baisses à la fermeture jeudi, à la Bourse de Montréal qui a connu une séance active.

Velcro Industries, un nouveau venu sur le marché, a tombé de 2 1-4 à 38 1-2 et Ronalds de 2, passant à 13. Rothmans et Levy Industries ont perdu 1 1-2 chacune passant à 30 et à 23 1-2.

Southam Press et Oshawa A ont reculé de 1 à 41 1-2 et à 29. Alcan et Canada Iron a baissé de 7-8 à 24 3-4 et à 15, Canadian Tire A a baissé de 3-4 à 33 et CPR de 1-2 à 51.

Imperial et Home A ont perdu chacune 1 1-4 passant à 61 1-2 et à 19. Shell et Husky ont baissé de 1 passant à 26 1-2 et à 18.

Par ailleurs, les banques ont enregistré des baisses remarquables. Toronto - Dominion a perdu 1-2 passant à 12 7-8, et Royale de 3-8 à 13 7-8. Montréal et Provinciale ont perdu 1-8 passant à 10 5-8 et à 7 1-2.

Les papiers ont enregistré peu de changements importants. Chez les aciéries, Dosco a perdu 7-8 à 8 3-4. Stelco et Dofasco ont baissé de 3-8 chacune à 18 1-4 et 16 1-8 respectivement. Algoma a monté de 1-8 à 17 1-8.

Les grandes mines ont été actives et plusieurs valeurs ont subi d'importantes variations. Inco a fait un bond de 3 1-2 à 118, Noranda de 2 3-8 à 50 1-4 et Hollinger de 3-8 à 28 5-8. Falconbridge Nickel a baissé de 7-8 à 93 7-8 et Cominco de 1-2 à 23 1-2.

B.C. Telephone a baissé de 1 1-4 à 56 1-2, chez les services publics. Interprovincial Pipe et Trans-Canada Pipe ont perdu 1-2 passant à 18 3-4 et à 24 3-4 respectivement.

ARDA

C'EST LE PROGRÈS EN MARCHE...

Aucun Canadien ne saurait rester indifférent au fait qu'il existe dans son pays un programme destiné à promouvoir le progrès des régions défavorisées.
L'ARDA **est un programme conjoint fédéral-provincial** qui a pour objectif d'accroître les possibilités de revenu et d'emploi des ruraux.
Pour ce faire, l'ARDA a recours à des moyens très divers :

- **le regroupement de fermes trop petites pour être rentables.**
- **le creusage et le redressement de cours d'eau ainsi que de multiples travaux de drainage sur les fermes en vue d'augmenter le rendement des terres agricoles.**
- **l'agrandissement et la modernisation de centres de pêche et de transformation du poisson.**
- **la création ou l'agrandissement de pépinières; la plantation d'arbres par les ruraux à faible revenu.**
- **l'aménagement au Québec de terrains de camping, de sites touristiques et de centres de sports en plein air.**
- **la préparation de plans d'aménagement régional comme celui du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ).**

En résumé, le développement socio-économique des ruraux et la pleine utilisation des ressources naturelles sont les deux concepts dont s'inspire l'ARDA.

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AU CANADA

ARDA

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
OTTAWA

SPORTS

HUILE A FOURNAISE • HUILE A POELE
Pour une meilleure qualité exigez
LES HUILES GR INC.
CHAUFFAGE ASSURE
G. Choquette 378-2172 — R. Wilcott 378-2171

St-Hyacinthe gagne, et évite l'élimination

LA LIGUE SANS PRESSION de Granby a honoré ses meilleurs joueurs récemment, en leur distribuant de magnifiques trophées O'Keefe. On voit ici les récipiendaires; à l'avant, de gauche à droite: frère Yvon Vachon, meilleur compteur du club Dufresne, Claude Bernier du Crino, F. Brodeur, plus gentilhomme du Coulombe, Jean Hardy, du Dufresne, meilleur gardien et Normand Archambault, meilleur compteur. 2e rangée; M. Levrard Trudel, marqueur officiel, René Boudreau, directeur de la ligue, Gilles Pouliot, représentant O'Keefe, Michel Blanchard, joueur le plus sportif, Jean-Paul Papineau, président de la ligue, M. l'abbé Léon Boivin, le plus sportif et André l'Heureux du Grondin.
(Photo Matton)

ST-HYACINTHE - Les Gaulois ont de nouveau surpris tout le monde hier, en l'emportant sur les Tigres de Victoriaville par le pointage de 5 à 2 dans la sixième joute de la série semi-finale 'A' de la ligue senior Provinciale. Après avoir concédé trois joutes d'affilées aux hommes de Lou Poliquin, les Gaulois se sont ressaisis pour jouer un match du tonnerre hier soir à St-Hyacinthe, et niveler les chances. Chaque équipe en liste a jusqu'à présent remporté trois gains et la septième joute sera décisive pour les clubs Victoriaville et St-Hyacinthe.

Cette série présente du jeu spectaculaire comme on n'en a jamais vu cette saison. La rapidité domine et chaque erreur coûte un point. L'offensive des Gaulois s'est de nouveau révélée en surprenant Victoriaville aux moments ou ces derniers s'en attendaient le moins. Même un Claude Hardy en grande forme n'a pu empêcher les Gaulois de remporter cette victoire sur la patinoire de St-Hyacinthe, devant une foule nombreuse. On notait des sièges disponibles alors que l'aréna locale n'était pas remplie à capacité.

Il y avait de l'action dans l'air et les partisans, tant du Victoriaville que du St-Hyacinthe, en ont eu pour leur argent.

La septième et décisive joute sera disputée dimanche soir à Victoriaville, et il serait hasardeux de prédire laquelle des deux formations l'emportera.

LES ABSENTS

Pierre Thibault et Don Leisemer étaient en uniforme pour la joute d'hier. Seul John Beggs était absent. John était toutefois présent au match. Victoriaville était au grand complet.

LES COMPTEURS

L'offensive des Gaulois rapporta un but en première période, un but en deuxième et trois en dernière période. Don Leisemer enfilait les deux premiers filets des Gaulois, ses deux premiers de la présente série. Guy Dufour y allait de deux buts, soit ses cinquième et sixième de la série tandis que Michel Cormier recevait le crédit du 5e but, son troisième de la série.

Les deux buts des Tigres furent comptés en deuxième période. Larry Drouin et Clément Tremblay furent les marqueurs. Pour Drouin, il s'agissait de son troisième but de la série.

PREMIERE PERIODE

Les Gaulois dominèrent en première période avec des attaques répétées en zone adverse. Le tout débuta sur une note rapide alors que les montées se déroulèrent à un rythme étourdissant. Les deux équipes nous présentèrent du hockey à son meilleur et même si l'officiel ferma les yeux sur plusieurs accrochages, la foule ne cessa d'encourager les joueurs. Les Gaulois surveillèrent de près les Mentis, Tremblay et Pépin et l'offensive du Victoriaville fut utilisée à quelques occasions et Pierre joua de façon remarquable. Don Leisemer ouvrait le pointage à 13.03 Ian Mayburry rata un but certain alors qu'il frappait le poteau. Quelques instants plus tard, Guy Dufour parvenait seul devant Hardy qui fut spectaculaire. Hardy fut sans contredit la figure dominante de la période avec des arrêts du tonnerre. Il bloqua 18 rondelles contre 12 pour Payette. René Beauregard dut se retirer durant la période. On sait que René souffre actuellement d'une vilaine grippe.

DEUXIEME PERIODE

La deuxième période fut également rapide. Don Leisemer comptait dès le départ soit à 0.34. A 2.03, Victoriaville réduisait la marge à un seul but grâce à un relais de Mentis à Drouin qui fit dévier au fond du filet.

André Bessette rata une chance unique à la 10e minute en se présentant seul devant Payette qui fit l'arrêt. Clément Tremblay égalisait à 17.54 alors que les Gaulois tentaient d'enrayer l'attaque des Tigres.

Hardy repoussa 17 rondelles contre 13 pour Payette. Les joueurs Nadeau et Potvin furent chassés à 13.54 pour s'être battus. Dino Mascotto souleva les spectateurs à la 15e minute en présentant un style rude, style qui avait fait défaut jusqu'à ce moment du match. Dino frappa tour à tour et durement les joueurs Hardy, Black, Morin et pour une seconde fois Black, le tout en l'espace d'une minute.

Don Liesemer

TROISIEME PERIODE

Les Gaulois dominèrent d'une façon catégorique en troisième période en comptant trois buts sans riposte. Guy Dufour à .27 donnait l'avance aux Gaulois. Ce but devait être suivi d'un magnifique ralliement offensif de l'équipe maskoutaine. Les Gaulois jouèrent en champions et donnèrent une leçon de hockey aux Tigres qui ne purent riposter efficacement. Johnn Mentis frappait le poteau à la 10e minute et Michel Cormier assurait la victoire aux maskoutains à 13.40. Guy Dufour complétait le pointage à 19.25 en lançant dans un angle inposssible.

Les dernières minutes du match furent particulièrement longues pour les Gaulois qui ne pouvaient déblayer leur territoire par suite des attaques rapides et répétées des Tigres.

La prochaine joute sera disputée dimanche soir à Victoriaville.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- St-Hyacinthe: Leisemer (Mayburry et Elwell) 13.03
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

2- St-Hyacinthe: Leisemer (Mayburry et Elwell) 0.34
3- Victoriaville: Drouin (Mentis) 2.03
4- Victoriaville: Tremblay (Pépin) 17.54
Punitions: Nadeau et Potvin, mineures doubles 13.54

TROISIEME PERIODE

5- St-Hyacinthe: Dufour (Viens et Gosselin) .27
6- St-Hyacinthe: Cormier (Elwell) 13.40
7- St-Hyacinthe: Dufour (Viens et St-Vincent) 19.25
Aucune punition.
ARRETS: Payette 42; Hardy 47

Au Granby-St-Paul

Le bonspiel du "bar" prend fin samedi soir

GRANBY-- Le bonspiel mixte du "bar" qui se tient au club Granby-St-Paul depuis le début de la semaine, prendra fin samedi après-midi.

Pour marquer la fin de ce bonspiel, auquel quelque 16 équipes ont participé, un souper a été organisé, suivi d'une soirée dansante, au cours de laquelle seront distribués les prix que se seront méritées les différentes équipes.

Ce bonspiel, dit du "bar et cuisine" est organisé annuellement afin de rendre hommage à Mme Irène Paré, qui se dévoue afin de satisfaire l'appétit des plus fins gourmets, ainsi qu'à M. Armand Courtemanche, qui assure un très bon service au bar du Granby-St-Paul.

Tous les amateurs de curling sont invités à venir assister à la finale du bonspiel samedi après-midi, après quoi ils pourront bouffer un très bon repas et puis danser au son d'un orchestre.

C'est en même temps une bonne occasion de rendre hommage à Mme Paré et à M. Courtemanche qui se sont énormément dévoués depuis le début de la saison du curling afin que chacun apprécie davantage chacun de son passage au Granby St-Paul.

Le Rocket à Granby mardi

GRANBY - L'unique Maurice "Rocket" Richard sera à Granby mardi prochain, pour participer à différents événements et aussi pour présenter le 100e trophée "tour de chapeau Dow" qui a été remporté par un athlète de la région, dont le nom demeure un secret. De plus, le Rocket présentera personnellement le trophée "tour du chapeau Dow" à Gilles "Bizou" Bédard des Vics qui a réussi l'exploit vers la fin de la saison régulière, et la présentation officielle ne fut pas faite.. Il se peut aussi qu'il soit question du prochain tournoi des ligues de Bienfaisance, à l'occasion du passage du Rocket au Palais des Sports mardi.

Le Canadien fait un pas de géant vers le championnat

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont augmenté leurs chances de finir au premier rang dans la Division Est de la ligue Nationale de hockey en l'emportant 3-1 sur les Rangers de New York hier soir.

Ce gain, remporté devant 15,211 amateurs, a permis aux Canadiens de porter son total à 86 points avec seulement huit matches à disputer avant la fin du calendrier régulier de la saison tandis que les Rangers accusaient un retard de huit points avec seulement sept parties à jouer en deuxième place.

Claude Provost a ouvert le pointage lors d'un jeu de puissance à mi-chemin du premier engagement, puis la recrue Jacques Lemaire a augmenté l'avance avant la fin de la reprise. Enfin, John Ferguson a assuré la victoire aux locaux au début de la dernière période.

Provost a raté un filet ouvert à la toute fin du match quand il a lancé sur le poteau des filets alors que le gardien Ed Giacomin avait cédé sa place à un autre ailier.

Orland Kurtenbach a privé Lorne Worsley d'un troisième blanchissage consécutif en le déjouant à 7:31 de la dernière reprise avec l'aide de Camille Henry.

Incidemment, Kurtenbach et Ted Harris sont susceptibles d'écoper d'une amende automatique de $50 pour avoir quitté le banc de leur équipe lors d'une bagarre impliquant Ferguson et Rod Seiling au cours d'un changement de trios après que le sifflet eut arrêté le jeu. Seuls, Ferguson et Seiling ont écopé de majeures à l'occasion.

Les Canadiens ont affiché une marge de 39-26 dans les lancers dans le match où l'arbitre a imposé 10 mineures, dont six aux Canadiens.

SOMMAIRE

Première période

1. Montreal, Provost 14 Ferguson, Rousseau 10:19
Punitions-Richard 4:35, Fleming 9:08, Béliveau 12:05, Ferguson 15:23, Ratelle, Savard 18.00.

Deuxième période:

Aucun but.
Punitions — Hillman, Harper 2:35, Hadfield, Harper 5:09, Seiling, Ferguson, majeures 8:07.

Troisième période:

3. Montréal, Ferguson 12 (Backstrom, Savard) 1:42
4. New York, Kurtenbach 10 (Henry, Geoffrion) 7:31
Aucune punition.
Lancers:

New York	9	8	9	—26
Montréal	17	11	11	—39

Assistance 15,212

HOCKEY

LES CLASSEMENTS
Par la PRESSE CANADIENNE
LIGUE NATIONALE
Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	38	18	10	209	140	86
Boston	34	23	10	238	197	78
New York	33	22	12	201	168	78
Chicago	31	21	15	197	190	77
Toronto	27	28	10	177	158	64
Detroit	24	31	11	218	225	59

Division Ouest

Philadel.	28	28	11	156	160	67
Los Ang.	28	31	8	179	208	64
St-Louis	24	27	14	156	164	62
Minnes.	24	29	13	165	205	61
Pittsb.	22	31	12	167	192	56
Oakland	15	39	14	141	197	44

Résultats:
New York 1 Montréal 3
Los Angeles 0 Philadelphie 0

Il considère l'incident clos

PHILADELPHIE (PC) — Edward M. Snider, président du bureau de direction des Flyers de Philadelphie, de la LNH, a déclaré hier que la direction du club considérait l'incident Larry Zeidel-Eddie Shack clos.

Selon lui, le combat à coups de bâtons entre Zeidel et Shack, du Boston, a tout simplement résulté "d'un jeu rude" et non de remarques anti-sémitiques à Toronto le 7 mars.

Snider, qui est Juif lui-même, a personnellement enquête sur les rumeurs d'abus anti-sémitique attribuées à certains Bruins.

Snider en est venu à la conclusion précitée après avoir parlé à Zeidel et au président de la LNH, Clarence Campbell.

Cependant, de Toronto, deux spectateurs ont fait parvenir à Campbell des déclarations signées voulant que certains joueurs des Bruins, qu'ils ont nommés, avaient traité Zeidel de Juif avant et après la bagarre avec Shack.

Labatt ne lâche pas

VANCOUVER (PC)—La brasserie Labatt a révélé hier qu'elle avait terminé ses négociations dans le but d'obtenir la majorité des actions des Seals d'Oakland et de déménager la franchise de la ligue Nationale de hockey à Vancouver.

On sait que les gouverneurs de la LNH ont déjà rejeté la soumission de Vancouver lors de l'expansion en juin dernier.

Le président de Labatt, N. E. Hardy, a précisé que l'offre était conditionnée au transfert de la franchise à Vancouver.

A Montréal, le président de la LNH, Clarence Campbell, a souligné que l'offre de Labatt révélait quelque chose de nouveau, soit un changement de proprios en même temps qu'un déménagement de franchise.

Personne ne peut y faire quoi que ce soit tant que les proprios actuels des Seals ne feront une demande officielle pour les changements de propriété et de location", a ajouté Campbell.

J. C. Rathborne, de San Francisco, vice-président des Seals, a révélé que Oakland avait fait les premières démarches auprès de Labatt. Il a ajouté que d'autres offres, y compris celles assurant la résidence du club dans la région, n'avaient pas été considérées.

Hardy a déclaré que les proprios actuels du Oakland auraient encore des actions dans l'équipe et qu'un groupe d'hommes d'affaires canadiens, propriétaires des Canucks de Vancouver, seraient invités à prendre des actions.

Les Canucks, de la ligue de hockey de l'Ouest, détiennent présentement le bail du Colisée du Pacifique, comptant 15,000 sièges, mais ne détiennent pas les droits exclusifs à l'édifice. Quelques directeurs des Canucks étaient présents hier à la conférence de presse.

Hardy a ajouté que le prochain pas sera de demander aux gouverneurs de la LNH de transférer la franchise.

Ceux - ci se réunissent à New York mardi prochain, mais la demande de transfert ne sera pas faite à cette occasion, ont dit Hardy et Rathborne. Le président des Seals, Barry Van Gerbig, et le secrétaire Frank Tatum représenteront Oakland lors de l'assemblée.

Obstacles

Tout en espérant établir une troisième franchise de la LNH au Canada dès l'automne prochain, Hardy admet qu'il y a encore beaucoup d'obstacles à surmonter, dont une importante est déjà l'objection exprimée par les directeurs du Toronto, Harold Ballard et Stafford Smythe.

Celui - ci a prédit que le transfert des Seals ne tiendrait pas 10 pour cent d'approbation, ajoutant: "Nous avons créé des règlements que nous nous attendons à ce que Oakland les respecte".

Le sénateur Hartland Molson, propriétaire des Canadiens de Montréal et directeur de la brasserie Molson, avait déclaré antérieurement que les intérêts de la ligue étaient primordiaux.

Un transfert doit être approuvé par neuf des 12 clubs du circuit.

Hardy n'a pas l'intention d'invoquer la loi anti - trust en cas de refus de la part de la LNH sous prétexte que le cas ne se posera pas à la suite de l'offre formidable de Labatt.

Il y a également le fait que les Seals sont liés par un bail à long terme avec l'aréna d'Oakland, mais Hardy croit qu'on peut facilement en arriver à une entente a ce sujet.

Enfin, Hardy a précisé que l'entente avec les Seals prévoyait que Labatt fournirait la somme nécessaire permettant au club de rencontrer ses obligations envers la LNH, à laquelle les Seals doivent environ $700,000.

Flyers 0 Kings 0

QUEBEC (PC) — Les gardiens de but Bernard Parent, des Flyers de Philadelphie, et Terry Sawchuk, des Kings de Los Angeles, ont brillé hier soir lors d'un match nul de 0-0 dans la ligue Nationale de hockey.

Sawchuk s'est surtout signalé devant Forbes Kennedy, Bill Sutherland et André Lacroix, qui étaient parvenus seuls devant lui.

La partie n'a attiré que 4,11€ spectateurs au Colisée de Québec, comptant 10,030 sièges, et les spectateurs ont exprimé souvent leur impatience devant l'action au ralenti qui leur a été offert pendant tout le match.

Pour sa part, Parent a brillé au tout début du match devant Gord Labossière et Brent Hughes, en plus de voler un autre but à Lowell MacDonald et de signaler devant Ted Irvine.

Grâce à ce match nul, les Flyers ont conservé une avance de trois points en tête de la Division Ouest devant les Kings alors que chaque équipe a écopé de trois mineures.

SOMMAIRE

Première période
Aucun point
Punitions - Amadio, Dornhoefer 3:15, Ménard 16:16.
Deuxième Période
Aucun but.
Punitions - Van Impe 11:28, B. Hugues 18:06, Stratton 19:28.
Troisième période
Aucun but.
Aucune punition
Lancers:

Los Angeles	13	10	9	- 32
Philadelphie	9	4	7	- 20

GRANBY REBEL SPEEDWAY
No 4463
Dimanche 10 mars
Monique LUSSIER

Palais des Sports
Granby
Vendredi 15 mars
Petite patinoire
5 h. 30 : Quart de finale Bantam Notre-Dame vs St-Benoit
6 h. 30 : Quart de finale Bantam St-Joseph vs Ste-Famille
7 h. 30 : Quart de finale Bantam St Luc vs Immaculée
8 h. 30 : Quart de finale Bantam St-Eugène vs Assomption
9 h. 30 : Sherbrooke vs Bell Telephone
Grande patinoire
5 h. 00 : St-Benoit
6 h. 00 : Bantam B Semi-finale St-Eugène vs St-Benoit
7 h. 00 : Immaculée
8 h. 00 : Semi-finale Sans Pression
9 h. 30 : Semi-finale Sans Pression
11 h. 00 : St-Luc
Ce service est une gracieuseté de:
Grondin Sport & Camping Inc.
390, rue Principale Granby 378-7744

A conduire une Monaco ou une Polara, vous vous demanderez: "Quand ont-ils eu le temps d'aplanir cette route cahoteuse ou de corriger ce mauvais virage?" ...puis vous réaliserez qu'ils n'en ont rien fait. Monaco et Polara ont une tenue de route unique: douce, robuste, silencieuse.
la fièvre DODGE
C'EST CONTAGIEUX

Un automobiliste sérieux, est client chez MAHEU. Pour un service imbattable, prenez un rendez - vous chez MAHEU AUTOMOBILE INC.
MAHEU AUTOMOBILE Inc.
Chemin St-Paul Granby
378-7474 378-6283

M.L.T.P.

SPORTS

Les Maroons de Waterloo passent en finale

WATERLOO (Gilles Petit) Les Maroons de Waterloo, trois fois champions de la saison régulière dans la ligue Junior 'B' des Cantons de l'Est, en cinq saisons, goûteront pour la première fois de leur histoire, les plaisirs de participer à une grande finale. En effet les Maroons se sont assurés ce privilège hier soir à l'aréna de Waterloo, en infligeant un revers de 3 à 0 aux Olympiques de Victoriaville dans la septième joute de cette série semi-finale 'A'.

Le duo Fortin-Wilson a mystifié les quelque 1,400 spectateurs entassés dans les gradins de l'aréna de Waterloo. Le cerbère André Fortin, qui tout au long de la série, a été la bougie de l'équipe, s'est de nouveau mis en évidence avec son premier blanchissage en série éliminatoire. Laurent Wilson a été le grand artisan de la victoire avec les trois filets des siens. Wilson, qui en plus de brillé à l'attaque a joué une magistrale partie sur les jeux défensifs. En sorte cette septième joute est signée Laurent Wilson André Fortin.

Dès le début du match les Maroons ont attaqué fermement pour dominer complètement dans les 10 premieres minutes. Mais encore une fois, le cerbère adverse Provencher a refusé de fléchir et il a volé la vedette devant Tétreault et Windsor qui sont parvenus seuls devant lui. A cet engagement, les défenseurs, des Maroons ont eu fort à faire alors que Waterloo a joué 10 minutes à court d'un homme. Même si l'offensive des Maroons a joué avec brillo durant cette période, personne n'a réussi à ouvrir le pointage. Ce fut de même au deuxième vingt, alors que les Maroons ont pris l'initiative du jeu dès le début, mais par la suite ils ont ralenti pour donner l'occasion à Fortin de se faire valoir aux dépens de Garneau, Pépin et Thibodeau.

Ce n'est qu'à la troisième période que les troupiers de Meunier ont ouvert la machine et de quelle façon. Meunier qui durant toute la partie, avait usé de stratégie remarquable a vu juste lorsqu'il a déjoué les plans de Georges Boucher pour envoyer Yvan Lécuyer dans la mêlée flanqué de Laurent Wilson et François Duguay. En effet, tout le long de la joute Lécuyer et Tétreault ont été surveillés de très près, et leur travail était vain. Devant une telle situation Meunier a décidé de remanier ses lignes, et sa tactique a porté fruit, puisque Lécuyer devait préparer le jeu pour ainsi effectuer une passe parfaite à Wilson qui devait ouvrir le pointage à 1.05. Par la suite les Olympiques sont revenus à la charge et c'est de nouveau Fortin qui sauva la situation jusqu'à ce que Wilson vienne augmenter l'avance des vainqueurs à la quinzième minute. 7 secondes plus tard, cette jeune vedette qui termine une cinquième saison avec l'équipe, devait sceller l'issue de la partie pour ainsi procurer une victoire permettant aux Maroons de passer à la grande finale.

Il va sans dire que la défensive des Maroons a été à la hauteur de la situation, surtout au dernier vingt alors que John Stevenson devait se mériter une punition mineure et de mauvaise conduite pour avoir protesté violemment contre la décision de MacDonald. Soit dit en passant, que l'officiel MacDonald, a sévi à trois occasions en moins de cinq minutes, et par la suite l'aspect de la partie s'est beaucoup amélioré. Contrairement, à ce que l'on prévoyait la joute a été dénuée de toute rudesse excessive, 17 punitions ont été décernées dont 11 aux Maroons. Il va sans dire que Wilson et Lafrance employés sur les jeux défensifs ont excellé et leur travail a été grandement apprécié de la part de l'assistance qui constitue un record cette saison à Waterloo. Outre Wilson et Fortin, il serait assez difficile de choisir les étoiles de la partie tant tout le monde à contribuer à cette victoire, qui permet ainsi aux Maroons de penser au championnat provincial.

La joie règnait dans le vestiaire des vainqueurs après la joute. Tout le long de la partie on sentait la nervosité s'emparer des joueurs et le jeu s'en est ressenti puisque à plusieurs occasions les passes manquaient de précision, obligeant ainsi les défenseurs à redoubler d'ardeur.

La grande finale débutera maintenant dimanche après-midi à l'aréna de Waterloo, à 2h30 alors que les Maroons auront la visite des As de Magog.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but.

Punitions: Windsor 0.56; Brochu 4.43; Stevenson 6.53; Laurendeau 8.33 et 10.40 Windsor 10.40.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but

Punitions: Wilson et Girard 1.33; Thibodeau 4.01, Duguay 6.06 et Perreault 9.00.

TROISIEME PERIODE

W- Laurent Wilson (Duguay et Lécuyer) 1.05

Laurent Wilson (--) 15.38

Laurent Wilson (Ekdom) 15.45

Punitions: Brochu 3.25; Stevenson 9.25; Perreault 12.32, Ekdom 13.19, Brochu, 15.59

Lancer: Waterloo 10-18-15-43

Victo: 9-11-10--30

LES ARTISANS DE LA VICTOIRE: Les Maroons Jr de Waterloo se méritaient hier soir le droit de passer en finale de la ligue Junior 'B' des Cantons de l'Est, alors qu'ils disposaient des Olympiques de Victoriaville au compte de 3 à 0, pour ainsi remporter la série par 4 victoires contre 3 revers. Sur la photo on aperçoit les artisans de cette victoire, soit à l'avant, de gauche à droite, Roland Meunier, instructeur, Laurent Wilson, un tour de chapeau, André Fortin, un blanchissage; à l'arrière dans le même ordre, Yvan Lécuyer et Roger Lafrance 2 étoiles défensives qui ont eu aussi de nombreuses chances de compter. La finale contre Magog débutera dimanche après-midi, à deux heures et trente à Waterloo.

PIERRES du curling

GRANBY - L'éclatant succès remporté par le bonspiel des industriels & hommes d'affaires du Granby-St-Paul, en fin de semaine dernière, nous fait espérer que cet événement se répètera chaque année. En effet, cette compétition, nouveau genre, a enthousiasmé et les participants, et les spectateurs. L'équipe victorieuse inscrite, comme l'équipe Casavant-Boulais, était composée de ces derniers membres du club de W. Dressler et pilotée par Richie Robson. Leur victoire leur a mérité un magnifique trophée, don de M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe...La "consolation" fut gagnée par nul autre que l'équipe que nous nous plaisons à appeler "l'équipe des jeunes" qui représentait l'épicerie Ouellette, composée du skip Louis Normandin, de Réjean Ouellette, 3e pierre, Gilles Archambault 2e pierre et Alain Faucher, première pierre. Leurs exploits ne cessent de nous impressionner. Félicitations à ces gagnants.

Une autre équipe qui a certainement apporté beaucoup de couleur à l'événement fut l'équipe féminine pilotée par Mimi Cloutier, avec Suzanne Fisher, Gisèle Bienvenue et Hélène Lussier. Cette équipe, au dire de tous, a donné une performance remarquable....Elles ont perdu...pour la simple raison qu'il fallait des perdants...quoi...Nous réitérons à M. le juge Gérard Normandin, nos félicitations et sincères remerciements pour une réussite aussi spectaculaire...et lui donnons rendez-vous l'an prochain...

Par ailleurs, le bonspiel du "bar" bat son plein, et donne lieu à toutes sortes de surprises...amusantes. Saviez-vous par exemple qu'un balai de curling ça se cassait en deux... à balayer, bien sûr..Et bien oui...Gilles Breton nous l'a prouvé mercredi soir. Comme preuve que l'ardeur au jeu plus la jeunesse....c'est fort...Si vous voulez faire rire Frances Pover parlez-lui de "miracles"...et quand vous verrez Hélène Lussier, demandez-lui si elle a vraiment sauvé "toutes ses médailles" l'autre soir... Il nous fait plaisir d'avoir la visite de Bernard Guertin depuis quelque temps..preuve que le curling,.. ça ne s'oublie pas; revenez-nous souvent...

Tel que prévu, la finale du présent bonspiel aura lieu samedi; N'oubliez pas le souper..la soirée..la danse...et surtout les amis... A bientôt.

Le football canadien a plus de chances

WASHINGTON (PC)—Les directeurs du football américain et canadien ont admis lors d'une enquête que les équipes canadiennes ont plus de chances d'obtenir de bons joueurs américains à la suite de la fusion des ligues Nationale et Américaine de football.

Avant cette fusion, la compétition en vue des salaires astronomiques ne donnait aucune chance aux clubs de la LCF.

Les Cardinaux au Centre St-Eugène

GRANBY - L'entrainement des Cardinaux de Granby, à l'intérieur, se continuera samedi après-midi, au Centre St-Eugène. C'est ce qu'a déclaré hier Nelson Robitaille, un des responsables..Ces exercices préliminaires se poursuivront dorénavant au Centre St-Eugène. le samedi après-midi, puis le lundi et le mercredi soir..

Le premier exercice était prévu pour mercredi dernier, mais la tempête de neige a empêché les joueurs de la métropole de se présenter..

La ligue sympathise avec les Flyers

MONTREAL (PC) — Le président de la ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, n'est pas surpris d'apprendre que les Flyers de Philadelphie veulent changer de patelin.

Le président des Flyers, Bill Putnam, a déclaré jeudi que sa franchise devra peut-être déménager du Spectrum, si celui-ci n'est pas réouvert prochainement.

"Si la situation ne s'améliore pas, les Flyers déménageront peut-être de façon permanente, a dit Campbell.

"Il est certes navrant pour le hockey et les clubs de la LNH de voir un de ses membres dans une position intolérable où ce membre est victime d'un conflit politique au sujet de la sécurité d'un aréna et du confort des spectateurs."

Campbell a révélé que les 11 autres gouverneurs de la LNH étaient "très sympathiques" aux Flyers, d'autant plus qu'ils ne peuvent obtenir la permission de retourner au bercail même si le toit du Spectrum est depuis longtemps réparé.

"Les Flyers sont locataires et on pourrait s'attendre à ce que les autorités locales respectent les désirs des 76ers et des Flyers qui dominent leur division respective au hockey et au basketball" a ajouté Campbell.

Pertes

"Ce retard doit être un grand désappointement pour les supporteurs des deux clubs et une forte perte pour les proprios."

Les Flyers ont évalué leurs pertes à près de $400,000 depuis qu'ils ont été bannis du Spectrum.

Putnam a déclaré qu'il avait eu des invitations dans le but de déménager ailleurs, ce dont ne doute aucunement Campbell.

Putnam a révélé que le club avait été obligé de rembourser les billets pour les parties locales disputées à l'étranger et "nous ne savons pas à quoi nous en tenir au sujet des billets en vue des joutes éliminatoires".

Campbell a dit que les Flyers tentaient présentement de trouver un local où disputer leurs deux prochains matches locaux les 28 et 30 mars.

On sait qu'il recevait Toronto à Québec hier soir.

Acton Vale défait Valcourt 19-3

ACTON VALE- (DNC)-- Le tournoi "à la ronde" de la ligue de hockey Haute-Pression est maintenant à mi-chemin alors qu'il ne reste que 3 joutes à disputées pour chacun des clubs. Acton Vale mène toujours avec 3 victoires suivi du 19e Trou de Waterloo avec 2 gains, du Gailuron de cette ville avec 1 victoire et des Olympiques de Valcourt avec aucun gain à date.

ECLATANTE VICTOIRE-

Les Incorruptibles d'Acton Vale ont littéralement "pulvérisé" les Olympiques de Valcourt en l'emportant par 19-3 dans la 1ère joute disputée à l'aréna de Waterloo.

UN RECORD

Au cours de cette joute, l'excellent André Jetté a établi un autre record en amassant 14 points ainsi répartis: 6 francs buts et 8 assistances. Les autres compteurs d'Acton Vale ont été Guy Charlebois avec un tour du chapeau et 2 passes; Marcel Jetté avec 1 but et 3 assists; Florent Dupuis avec un but et 2 assistances et enfin Jules Gagnon qui a préparé pour sa part 3 buts.

Pour Valcourt, Romain Maloin a compté à deux reprises et Jacques Lussier a marqué une fois. Le cerbère actonnais Fernand Lemoyne a eu la tâche relativement facile au cours de cette rencontre mais il a cependant dû accomplir quelques arrêts forts difficiles. Au cours des 3 premières joutes du "tournoi", Acton Vale a trouvé le fond du filet adverse à 39 reprises.

JOUTE SERREE

La 2e joute a été plus serrée alors que le 19e Trou de Waterloo a défait le Gailuron de cette ville par le compte de 3-2. C'est Richard Daigneault qui a marqué le but de la victoire aidé de Claude Maloin et du Frère Grenier. Michel Cloutier et le Frère Grenier avaient marqué précédemment pour les vainqueurs.

Jeannot St-Louis et François Beaulieu ont trompé la vigilance du gardien Roy pour le Gailuron.

UNE EQUIPE DE ST-JEAN a remporté la grande finale du bonspiel de la CLCA qui fut disputée au club Granby-St-Paul cette semaine. St-Jean a défait Magog dans la finale qui devait se jouer sur une glace neutre, et Granby a été choisie. On voit ici les championnes; de gauche à droite, Bitty Brown, Flo Peterson, capitaine, Mme Olive Low, présidente, Alice Gordon et Elsée Brown.

(Photo Matton)

Joute entre équipes féminines samedi soir au Palais des Sports

GRANBY-- L'équipe d'étoiles féminine de hockey de Granby recevra la visite d'une équipe féminine de Chambly, samedi soir.

La rencontre aura lieu à 6 heures 30 au Palais des Sports de Granby.

C'est un match qui promet d'être intéressant et bien entendu aucune des deux équipes ne voudra s'en laisser imposer.

Du jeu un peu rude est même prévu.

L'équipe féminine de Granby disputera un autre match fort intéressant le 31 mars en recevant une équipe de la ligue des Canadiennes, de Montréal.

Tous les amateurs d'émotions fortes sont invités samedi soir à six heures 30.

Cowansville défait Valcourt 6 - 4

GRANBY - Les Dynamiques de Cowansville ont nivelé les chances 1-1 dans la série finale de la ligue Commerciale O'Keefe de l'Est, en disposant des Bombardiers de Valcourt, 6-4 en période supplémentaire.

Cependant, comme c'est souvent le cas lorsque Valcourt est le club receveur, il nous a été impossible d'obtenir le sommaire complet de la rencontre.

Nicklaus et Miller en avant

ORLANDO (PA)—Jack Nicklaus et Miller Barber ont réussi des 67, cinq sous la normale, en prenant une avance d'un coup hier, à l'ouverture de l'omnium Citrus doté de bourses de $115,000.

George Knudson, de Toronto, s'est contenté d'un 71, de même que Arnold Palmer et 15 autres golfeurs.

Bob Charles, Deane Beaman, Tom Weiskopf, Don Massengale et Bruce Devlin ont roulé des 68, suivis à 69 par Bert Yancey, John Lotz, Bob Murphy et Lee Trevino, précédant par Gay Brewer et Ken Venturi.

Echange de 5 joueurs entre ces 2 clubs

WINNIPEG (PC) — Les Blue Bombers de Winnipeg de la CFO, ont cédé hier un quart-arrière capable de botter le ballon et un secondeur de ligne en retour de talents canadiens lors d'un échange de cinq joueurs avec les Rough Riders d'Ottawa, de la CFE.

En effet, les Bombers ont cédé le quart Bill van Burleo et Al Miller en retour des joueurs de la ligne Jim Conroy et Chuck Harrison ainsi que le demi défensif Don Gilbert.

Miller avait déjà porté les couleurs du Hamilton tandis que van Burleo évoluait dans le champ-arrière des Bombers l'an dernier avec une moyenne de 43.9 verges par botté de dégagement.

Harrison a appris son football à Michigan, Conroy, en Californie et Gilbert, à Buffalo. Conroy portait les couleurs des Riders depuis 1960 et Gilbert, depuis 1965. Ce dernier a évolué au champ-arrière avec les Riders pendant trois saisons après avoir brillé pendant quatre ans comme quart-arrière à l'Université de Buffalo.

En supplémentaire

Ed Harrisson permet aux Renards d'Iberville de prendre l'avance

ST-JEAN (JT) - Eh bien, comme le dit le dicton: "Chassez le naturel, et il revient au galop". Les Renards d'Iberville ont encore une fois remporté une joute de hockey d'une façon qui leur est propre. Ils ont effectué un spectaculaire ralliement en troisième période et finalement sortis victorieux de ce premier match de la série semi-finale A qui les oppose aux Hawks de Laprairie.

Dans une joute qui a nécessité 4 minutes et 36 secondes de surtemps, les champions de la saison régulière l'ont emporté 4 à 3, et ont ainsi pris les devants 1 à 0 dans cette série.

C'est un but de Eddie Harrisson, qui était parvenu seul devant le gardien Lussier, qui a procuré ce premier gain aux Renards.

Ce fut un match à l'emporte-pièce, où les deux clubs n'ont pas cessé de patiner du commencement à la fin; un vrai match typique des éliminatoires.

En premiere période, les deux clubs ont marqué une fois. Jean Bouchard a d'abord ouvert le pointage pour les visiteurs, après avoir accepté une passe de Gilles Poirier, mais, cinq minutes plus tard, Bob Doyle nivelait le compte, aidé de Harrisson et Larocque.

Au deuxième vingt, les hommes de Raymond Sanche ont pris les devants 2 à 1 sur un but de Nick Virelli. Puis, dès le début de la troisième reprise, les visiteurs, ajoutaient à leur avance, grâce à un filet de Mathieu et Faita. Mais les protégés de Maurice Perreault n'avaient pas encore dit leur dernier mot.

Ce fut d'abord un premier but de Eddie Harrisson, qui complétait une stratégie de Doyle et Martel. Puis, douze secondes avant le son de la sirène un but spectaculaire du capitaine Jean-Noel Audette amenait les deux clubs en prolongation. Doyle et Martel obtenaient des assistances sur ce but.

Et en surtemps, Eddie Harrisson devait s'avérer le héros de la joute avec son but marqué sans aide. Outre Harrisson avec ses deux filets et une passe, le défenseur Jacques L'Archevêque a joué une très forte partie à la ligne bleue des Renards. Pour les visiteurs le cerbère Claude Lussier s'est le plus distingué.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Lap: Bouchard (Poirier) 4.22

2- Iberv: Doyle (Larocque-Harrisson) 9.23

Punitions: Martel, J.-N. Audette, Virelli, Ducharme, Bouchard.

DEUXIEME PERIODE

3- Lap: Virelli (Chagnon) 0.25

Punitions: L'Archevêque, Desgagné, Doyle, Hotte, Robertson L'Archevêque.

TROISIEME PERIODE

4- Lap: Faita (Bouchard) 4.35

5- Iberv: Harrisson (Doyle-Martel) 13.34

6- Iberv: J.N. Audette (Doyle Martel) 19.48

Punitions: Grégoire, Iberville (Rose) Virelli.

1ère Supplémentaire

7- Iberv: Harrisson (sans aide) 4.36

Punitions: aucune.

Les 3 étoiles: 1- Eddie Harrisson, 2- Claude Lussier, 3.- Jacques L'Archevêque.

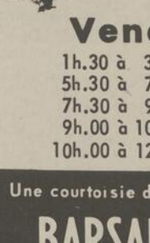

PAVILLON DES SPORTS
COWANSVILLE
Vendredi, 15 mars
1h.30 à 3h.30: Patinage libre
5h.30 à 7h.30: Midget semi-finale
7h.30 à 9h.00: Bonne-Entente
9h.00 à 10h.00: Hydro-Québec vs Brigham
10h.00 à 12h.00: Loisirs de Farnham
Une courtoisie de:
BARSALOU SPORT INC.
402, Sud 263-3066 Cowansville

entre amis...
C'EST BOLS QUE L'ON CHOISIT

Le "gros gin" Bols, on le sent passer . . . C'est le gin préféré de tous, le gin qu'on aime boire et qu'on aime offrir. Un "gros gin" Bols . . . c'est le choix des vrais amateurs.

"DISTILLÉ AU CANADA POUR LA DISTILLERIE ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM, HOLLANDE."

SPORTS

Statistiques du Mosquitos "B"

GRANBY -- Deux joueurs ont terminé sur un pied d'égalité en tête des compteurs de la ligue Mosquitos "B" des Loisirs de Granby. Ce sont B. Gravel de St-Luc et S. Couture de St-Eugène, qui ont accumulé chacun 12 buts et 4 assistances, pour 16 points.

Les cerbères Barabé et Marin de St-Eugène ont conservé la meilleure moyenne avec 0.61. Voici les dernières statistiques officielles, compilées par M. Lévrard Trudel:

EQUIPES	JJ	JG	JP	JN	PP	PC	PTS	PUN.
St-Eugène	18	13	2	3	37	11	29	22
St-Joseph	18	6	7	5	21	25	17	14
St-Luc	18	5	9	4	20	33	14	25
Imm.Conception	18	4	10	4	17	26	12	26
TOTAL:	72	28	28	16	95	95	72	87

CLASSEMENT DES GARDIENS DE BUTS

EQUIPES - NOMS	JJ	PC	MOYEN.	BLANCH.
St-Eugène - L. Barabé		3	2	2
- B. Marin		15	9	8
TOTAL:		18	11	0.61	10
St-Joseph - M. Lachance		18	25	1.39	4
I.Conception - S. Auclair		18	26	1.44	5
St-Luc - P. Duhamel		3	10		0
- R. Cabana		15	23		7
TOTAL:		18	33	1.83	7

NOMS - EQUIPES	BUTS	ASSIST.	TOTAL	PUN.
TOTAL:	72	95		26
B. Gravel - St.L.	12	4	16	4
S. Couture - St.E.	12	4	16	2
S. Boudreau - St.E.	6	5	11	2
S. Jodoin - St.J.	5	5	10	0
F. Plamondon - St.J.	5	2	7	2
M. Roy - St.E.	4	3	7	2
R. Racine - St.L.	3	4	7	4
S. Desroches - I.C.	6	0	6	2
S. Coiteux - I.C.	5	1	6	2
Y. Lambert - St.L.	1	5	6	0
M. Ménard - St.E.	5	0	5	4
C. Atkins - I.C.	4	1	5	0
D. Dezainde - St.J.	4	1	5	0
A. Coté - St.J.	4	1	5	0
D. Paul - St.J.	2	3	5	2
Y. Deschambeault - St.E.	2	2	4	2
M. Lallier - St.L.	2	2	4	0
F. Lavigne - St.E.	2	1	3	2
D. Ruel - St.E.	2	1	3	4
M. Savard - St.E.	1	2	3	0
J. Bruneau - I.C.	1	2	3	0
D. Daigle - St.L.	1	2	3	2
T. Deslandes - St.J.	0	3	3	4
M. Gendreau - St.J.	0	3	3	2
C. Gagnon - St.J.	0	3	3	0
R. Demers - St.E.	0	3	3	0
L. Barabé - St.E.	1	1	2	0
B. Demay - St.E.	1	1	2	0
M. Bélanger - I.C.	0	2	2	9
D. Plamondon - St.J.	0	2	2	2
S. Bergeron - St.L.	1	0	1	0
C. Brodeur - St.J.	1	0	1	2
A. Maille - I.C.	1	0	1	0
S. Itri - St.E.	1	0	1	2
Y. Ducas - St.E.	0	1	1	2
R. Tousignant - I.C.	0	1	1	2
M. Ménard - I.C.	0	1	1	2
F. Ribardi - I.C.	0	1	1	0
S. Auclair - I.C.	0	1	1	0
M. Maille - St.J.	0	1	1	0
J. Rainville - St.J.	0	1	1	0
A. Plourdex - St.J.	0	1	1	0
J. Rioux - St.L.	0	1	1	2
J. Trépanier - St.L.	0	1	1	0

DES TOURS DU CHAPEAU EN QUANTITE... pour les Dynamiques de Cowansville, champions de la saison régulière de la ligue de hockey Commerciale de l'Est. Récemment, cinq joueurs de l'équipe locale recevaient son trophée 'Dow' pour avoir accompli l'exploit au cours d'une partie régulière. Sur la photo, nous apercevons les joueurs des Dynamiques qui ont accepté un trophée Dow "Tour du Chapeau" pour avoir enregistré 3 buts dans une seule et unique partie. De gauche à droite, M. Michel Lemonde, représentant M. Jacques Langlois, de la brasserie Dow, qui remet le trophée à Jean-Luc Barsalou; M. Paul Miclette, échevin de Cowansville, remettant un trophée à Yvon Duhamel; M. Gilles Bisaillon, président des Dynamiques, félicitant Gaston Lassonde pour son exploit; Michel Dion, qui reçoit également un trophée, des mains de M. Armand Beauregard, échevin de Cowansville; Gaétan Gingues qui accepte son trophée de M. Gérard Lamarre, vice-président de la ligue Commerciale de l'Est.

(Photo Studio Eclair)

Quilles à St-Césaire

ST-CESAIRE- Voici les résultats de quelques ligues de quilles de St-Césaire:

LIGUE INDUSTRIELLE

Roger Jacquelin	226-544
Les Lutins	26
Les Pirates	50
Les Castors	46
Les Braves	54
Lucien Tremblay	144
Fernand Juneau	134
Roger Jacquelin	131
Robert Fréchette	121
Pierre Angers	110
Lionel Beauchemin	110
Gaétan Bernard	106
Gaétan Leroux	106
François Brien	104

LIGUE COMMERCIALE

Michel Gingras	195
Camille Breton	543
Les Merveilles	26
Les Rois de la patate	61
Marché S D.	56
Pâtisserie Régal	40
Gingras Transport	38
Les Tigres	43
Réal Jodoin	152
Michel Gingras	152
Camille Breton	150
René Benoît	149
Marcel Beauregard	140
Fernand Juneau	137
Antonatien Martel	137
Yves Breton	136
Denis Lussier	136
Raoul Rocheleau	136

TOURNOI DES CHAMPIONS DOW

Rosaire Bienvenue	459
Jean-Paul Brodeur	411
Rita Frégeau	334
Pierrette Beauchemin	331

LIGUE MIXTE

Yvonne Rousseau	125-333
Lucien Tremblay	159-433
Lucien Tremblay	147
Denis Normandin	128
Diane Beaudry	117
Fernand Chagnon	116
Martial Viens	105
Philemon Beaupré	105
Yvonne Rousseau	96
Marcel Gagné	94
Romuald Rousseau	91
Marie-Ange Beaupré	89

LIGUE FEMININE

Simone Ashby	181-476
Les Hirondelles	617-1755
Les Hirondelles	102
Banque de Montréal	83
Marché Métro	78
Les Fauvettes	106
Les Violettes	87
Les Roses	72
Simone Ashby	145
Pauline Fournier	125
Rolande Raymond	123
Monique Gingras	120
Cécile Normandin	120
Jeannine Jubinville	118
Isabel Gingras	116
Jeannine Desmarais	115
Irène Alix	113
Louise Meunier	111

LIGUE MIXTE ROUGEMONT

Huberte Robert	195-493
Raymond Tessier	207-486
Alix	39
Bienvenue	44
Flibotte	38
Boulais	28
Bérubé	28
Favreau	26
Raymond Tessier	150
Huberte Robert	131
R.C. Lamarine	128
Gérard Deslauriers	128
André Favreau	127
Rosaire Bienvenue	126
Lucille Guertin	215
J.M. Fregeau	124
Gérard Allaire	124
Guy Mercier	123

Compétitions de la Coupe de l'est du Canada à Bromont en fin de semaine

GRANBY - L'une des plus importantes compétitions de ski tenue au Canada aura lieu à Bromont en fin de semaine, soit samedi et dimanche.

Il s'agit de la compétition de slalom géant et de slalom spécial en vue de l'obtention de la Coupe de l'Est du Canada.

Le premier départ se fera à 11 heures samedi matin, le 16, et la compétition prendra fin par la remise des trophées dimanche après - midi, le 17 à 4 heures.

Les deux manches de slalom géant se tiendront samedi. La première manche débutera à 11 heures le matin et la seconde manche à 14 heures 30.

La journée du dimanche, 17 mars sera le jour des deux matches de slalom spécial. Le début de la première manche est prévue pour 10 heures 30 et la seconde manche débutera à 13 heures 30.

La course en vue de l'obtention de la Coupe de l'Est du Canada consiste en deux manches, et des prix seront décernés aux trois premiers qui auront remporté le combiné chez les dames et de même chez les hommes.

Ces compétitions, sanctionnées par l'Association canadienne de ski amateur (ACSA), sont organisées par le club de ski de Bromont.

Vingt - sept skieuses prendront le départ pour tenter de remporter la coupe tant convoitée, tandis que 48 skieurs tenteront leur chance.

La Coupe de l'Est du Canada est basée sur le système de la Coupe du Monde, en tenant compte des huit concours tenus dans l'Est du Canada. Ces huit épreuves sont: Taschereau, Ontario division champs, Adams Mémorial, Peter Campbell, Canadian juniors champs, Thetford Mines, le Kandahar et la Coupe de l'Est du Canada.

Ainsi, l'homme et la femme qui auront accumulé le plus grand nombre de points dans les huit concours précédemment mentionnés recevront la Coupe de l'est du Canada.

On utilise le système de pointage mondial, soit 25 points au premier, 20 au second; 15 au troisième 11 au quatrième; 8 au cinquième 6 au sixième, 4 points au septième, 3 points au huitième 2 points au neuvième et un point au dixième.

Actuellement, Sue Graves et Denise Crichton sont les deux favorites chez les dames.

Sue Graves a accumulé 191 points dans les sept épreuves précédentes et Denise Crichton a un total de 146 points. La suivante est Carol McCarthy avec 75 points.

Chez les hommes Graham Hees occupe le premier rang avec 95 points, contre 60 pour son plus proche rival Bob Roy.

C'est donc une compétition fort intéressante et très importante qui prendra l'affiche en fin de semaine à Bromont et nul doute que les amateurs de ski se rendront en grand nombre assister à ces compétitions.

La belle température qui avait sévi depuis quelques temps laissait présager que les conditions du ski seraient plus ou moins favorables pour la tenue de ces courses, mais la tempête de neige qui s'est abattu sur la région au cours de la semaine permet d'affirmer que les conditions seront excellentes.

NOUVELLES BREVES

TUNIS (PA) — Le comité olympique de la Tunisie a décidé hier de ne pas envoyer d'athlètes aux Jeux de Mexico du 17 au 27 octobre si le Comité olympique international ne revise pas sa décision d'admettre l'Afrique du Sud.

ST. CATHARINES (PC) — Maxwell McDonald, capitaine du London Rowing Club, sera le gérant de l'équipe de 21 rameurs qui représentera le Canada aux Jeux olympiques de Mexico cet automne.

Aucun changemement majeur dans les lois de la chasse et de la pêche

QUEBEC (PC) — Le résumé des règlements de la pêche sportive-Québec 1968, que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de mettre à la disposition du public, n'apporte pas de changements majeurs dans les règlements de la pêche pour l'année qui vient, excepté pour les zones D dont le nombre a été ramené de 13 à 4.

Les nouveaux règlements, qui sont valides du premier avril 1968 au 31 mars 1969, prévoient que, dorénavant, pour toutes mesures de caractère régional, qu'il s'agisse de dates d'ouverture ou de fermeture, du nombre de captures, ou de toutes autres règlementations concernant la pêche sportive, le territoire est divisé en quatre zones seulement désignées par les lettres A, B, C, D.

La zone A correspond à la zone H de 1967. Elle est limitée à l'est par les routes 5 (de Lévis à Richmond) et 39 (de Richmond jusqu'à la frontière américaine). Au nord, sa limite a été quelque peu reculée de façon à suivre le rebord du plateau laurentien: Ste-Julienne, Rawdon, St-Alphonse, Ste-Emilie-de-l'Energie, St-Damien, St-Gabriel-de-Brandon, St-Charles-de Mandeville et St-Edouard, sont maintenant compris dans la zone A, qui est limitée à l'ouest par la zone D.

La zone D est constituée par les eaux interprovinciales, soit l'Outaouais, depuis le barrage Carillon jusqu'au lac Témiscamingue inclusivement, et le secteur du lac St-François commun au Québec et à l'Ontario.

La zone B comprend deux sections: la première englobe tout l'ouest du Québec au nord des zones A et D, à partir de la ligne de séparation des comtés de Joliette et Berthier jusqu'au comté d'Abitibi-Est, pour suivre la limite est et nord des comtés d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest; la seconde portion de la zone B est formée des Cantons de l'Est, la Beauce et la région du Bas-St-Laurent, jusqu'à la route 51.

Dates

Les restes du territoire de la province, soit la Mauricie, les Laurentides, au nord de Québec, la région du lac St-Jean, la Côte-Nord, l'Ungava et la Gaspésie forment la zone C.

La saison de la pêche pour toutes les truites, mouchetées, arc-en-ciel, brunes, grises, moulac de mer, rouges du Québec, ainsi que pour l'ombre arctique, débute cette année le 26 avril et se termine le 15 septembre. Il en est de même pour la Ouananiche, sauf dans la zone C, où la saison de pêche se termine le 2 septembre.

La limite de capture, pour la truite mouchetée, est de 25 truites par jour dans la zone C; ailleurs, elle est de 15. Pour les autres espèces de truite, la limite est de six par jour de chaque espèce.

La pêche à l'achigan à grande bouche ouvre le 14 juin dans les zones A, B et C, et celle de l'achigan à petite bouche le 14 juin dans les zones A et B, et le 26 avril, ou à la débâcle, dans la zone C. Dans les eaux interprovinciales ou zone D, l'ouverture de la saison de pêche pour l'Achigan à grande bouche et l'achigan à petite bouche a été fixée au 21 juin.

Il en est de même pour le maskinongé, qui pourra être pêché à compter du 21 juin dans la zone D et du 14 juin dans les zones A, B et C. La pêche au brochet ouvre le 26 avril ou à la débâcle dans les zones A et C, le 26 avril dans les zone D et le 10 mai dans la zone B. Quant à la pêche au doré jaune et doré noir, elle débute le 10 mai dans les zones A et D et le 17 mai dans les zones B et C.

Enfin, la pêche au saumon en rivière sera permise soit le 15 mai, soit le premier juin, soit le premier août, selon les régions, pour se terminer soit le 31 août, soit le 15 septembre, soit le 15 octobre.

Comme par les années passées, les parcs et les réserves sont soumis à des règlements particuliers. Le résumé en fait mention, fournissant les dates de fermeture et d'ouverture, les limites de captures et de possession, et l'usage de vairons comme appâts.

Le résumé de la loi et de règlements de la pêche sportive-Québec 1968 a un tirage de 525,000 exemplaires. L'édition est bilingue. Un exemplaire de ce résumé est remis à tout acheteur d'un permis de pêche. On peut également en faire la demande au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Remerciements des Renards d'Iberville

ST-JEAN (JT) - L'appel lancé en faveur des Renards d'Iberville, les nouveaux champions de la ligue Senior B du Québec, s'est soldé par un succès complet à l'issue du tirage GROS LOT qui se déroulait dernièrement. Le GROS LOT d'une valeur de $400 devenait une contribution de 30 donateurs, et les souscripteurs ont ensuite répondu en grand nombre à l'initiative du vice-président Guy Rémillard.

M. Claude Lamoureux, d'Iberville fut l'heureux gagnant de ce GROS LOT. Il recevait par le fait même les félicitations de M. Alfred Croisetière, m.p.p. qui avait pigé le billet gagnant. Par la même occasion, on a procédé à l'élection des officiels du club des membres honoraires limités à 300 concurrents. La nomination à la présidence a échoué à M. Jean-Claude Goulet de St-Jean qui se mérite la somme de $500., alors que le vice-président, M. Maurice Dextraze, d'Iberville, recevra un beau $200.

Ces témoignages et plusieurs autres, ont assuré jusqu'ici le bon maintien d'une équipe représentative, et même championne. M. Guy Rémillard qui mérite également une large part de cet effort collectif, tient à remercier tous les artisans de cette brillante réussite. Plus spécialement, il tient à remer-

(suite à la page 16)

N'attendez pas plus longtemps !

Joignez-vous aux heureux membres du CLUB de Golf de BROMONT

Ville de Bromont, Que.

Réservez une date . Pour votre tournoi Pour inscription, vous adresser au chalet de ski à BROMONT

Profitez de l'escompte de 20% accordé jusqu'au 31 mars '68

BROMONT

sortie 44, Autoroute des Cantons de l'Est

Tél. 372-6614

"Ce n'est pas seulement l'argent que vous épargnez..."

"Police de 6 mois. Paiement initial réduit d'autant."

"Il y a beaucoup d'autres avantages avec l'assurance-auto Wawanesa"

"Service de réclamation rapide et courtois, nous payons souvent en quelques heures."

"Police de 12 mois. Une année complète de protection à meilleurs taux."

"Facilité de paiement. Jusqu'à 10 mois pour une police de 12 mois et 4 mois pour une police de 6 mois."

"Vous avez une protection immédiate sur remise d'un paiement initial."

"Roulez en toute confiance avec Wawanesa"

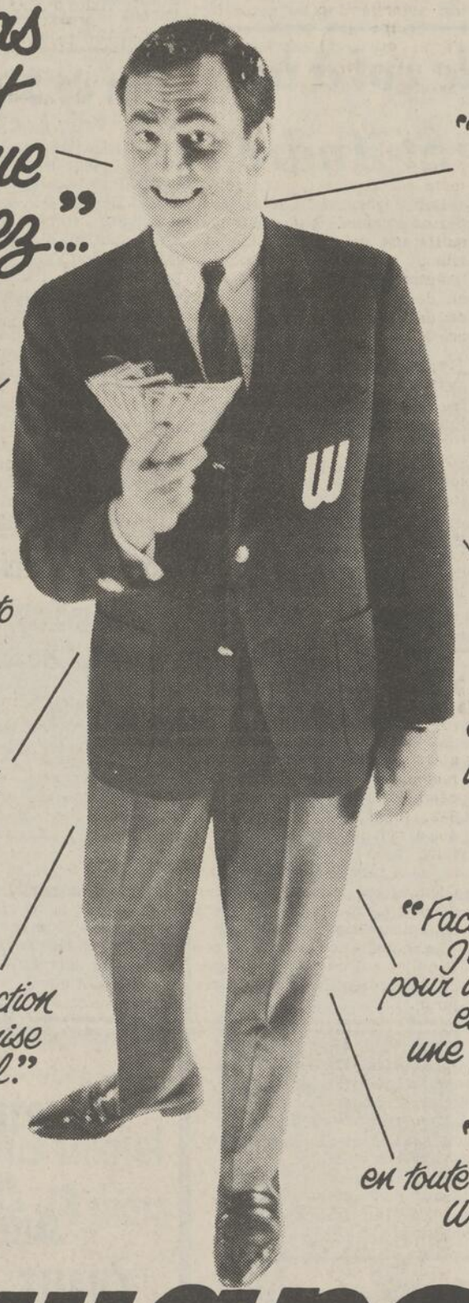

Wawanesa

333 RUE PRINCIPALE

TEL. 378-7171

SHERBROOKE: 1508 OUEST RUE KING TEL. LO 9-8817

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN ·

Un banquet en l'honneur de M. J. Leduc aura lieu, samedi soir, à Cowansville

COWANSVILLE (R.L.) -- M. Jean Leduc, président honoraire de la Jeune chambre régionale des Cantons de l'Est, sera honoré, samedi soir, le 16 mars, au Bouvillon Steak House, de Cowansville, alors qu'aura lieu un banquet, organisé par la Jeune chambre locale. Le banquet est prévu pour 7h.00

Le principal organisateur du banquet est M. Fernand Barsalou, directeur de la Jeune chambre.

Un nombre limité d'invités participeront à ce banquet, étant donné l'exiguité de l'endroit qui accueillera le président honoraire de la régionale.

M. Jean LEDUC

Parmi les invités à ce banquet, dont le nombre limite est de 100, en plus des membres de la Jeune chambre locale, on remarquera des représentants de chacune des Jeunes chambres faisant partie de la régionale des Cantons de l'Est.

Seront également présents à ce banquet, plusieurs personnalités du monde politique, fédéral, provincial, municipal et de même que des représentants des Commissions scolaires locales.

On profitera de l'occasion pour remettre à M. Jean Leduc une plaque souvenir.

On se rappelle qu'au début du présent terme de la régionale des Cantons de l'Est, le représentants avaient choisi M. Jean Leduc, président honoraire de l'organisme pour le terme 1967-68. Il s'agissait alors d'un précédent, puisque le président honoraire de l'année précédente était le maire de Cowansville, M. Roland Désourdy, ce qui signifiait que le président honoraire de la Jeune chambre régionale des Cantons de l'Est était encore un citoyen éminent de Cowansville.

Nouvelles du conseil de St-André d'Acton

ST-ANDRE D'ACTON (DNC)- Le conseil municipal de St-André d'Acton a tenu son assemblée mensuelle régulière de mars, sous la présidence du maire M. Roger Loiselle et en présence des conseillers Denis Fontaine, Joseph Caya, Georges-Etienne Savoie, Eugène Deslandes et Fernand Beauchemin.

PERMIS

Le conseil a accordé un permis de construction à M. Georges-Etienne Savoie, pour une laiterie, au montant de $1,500

MUTATION

Le conseil a accordé la demande de mutation suivante: M. Fernand Côté, à la place de M. Alfred Daigle sur les lots 470 et 471.

COMPTES

Le conseil a unanimement accepté les comptes du mois qui se sont chiffrés à $63.50.

NOMINATION

Il a été résolu unanimement que le conseil se nomme les officiers suivants: ESTIMATEURS: MM. Roland Laliberté, Rodolphe Grenier et Elie Lamoureux. INSPECTEURS AGRAIRES: MM. Bernard Desnommés et Irêné Leduc. INSPECTEURS DE LA VOIRIE: MM. Gérard Laliberté pour la route de St-Valérien et le chemin du 1er rang, à partir du pont Provost jusqu'à l'extrémité dudit rang; Armand Lapointe, pour la route au Sud du Pont MacDonald et pour la route de la Rivière Blanche au nord du Pont MacDonald et du chemin du 2e rang, du chemin de Roxton au chalet de M. Dorius Cardin; Bernard Desnommés, pour le chemin du 1er rang, à l'Est chemin de Roxton et aussi pour la route de Roxton; Donat Filion, pour le chemin du 3e rang, à l'est de la ville d'Acton Vale et pour les routes Charette et Dupuis. Jean-Paul Lepage, pour tout le chemin du 4e rang et la route du 5e rang. René Laliberté, pour la route chez Edmour Chagnon jusqu'au chemin du 3e rang et le chemin du 2e rang jusqu'au chalet de M. Dorius Cardin. GARDIEN D'ENCLOS PUBLICS: M. Aimé Guilbert; INSPECTEUR MUNICIPAL: M. Jules Chagnon.

AUTORISATION

Le maire Loiselle a été autorisé à consulter un avocat au sujet du règlement de la construction, de la répartition des frais de procès-verbaux pour l'ouverture d'un chemin ainsi qu'au sujet de d'autres questions pouvant intéresser le conseil.

Le Ministère des Affaires municipales du Québec a informé le Conseil de l'approbation du règlement 612 du conseil de la ville d'Acton Vale et du règlement 132 du conseil de St-André d'Acton.

Décision déplorée par Paul VI

CITE DU VATICAN (PA)— Le pape Paul VI a déploré la décision du gouvernement blanc de Rhodésie d'exécuter trois prisonniers Africains. Le souverain pontife a exprimé l'espoir que le régime ségrégationniste de M. Ian Smith éviterait désormais d'ordonner de telles pendaisons.

Le pape a exprimé ses regrets dans une lettre adressée à l'archevêque de Salisbury, capitale rhodésienne.

Les trois condamnés africains ont été pendus en dépit d'une commutation de peine de la reine Elizabeth.

Tentative de vol à la Coopérative St-André

ACTON VALE (DNC)- Grâce à la vigilance du gérant de la Coopérative agricole St-André et à la rapidité des policiers municipaux un vol a pu être évité de justesse dans cet établissement d'Acton Vale.

Après avoir reçu un appel du gérant de la Coopérative agricole deux policiers municipaux se sont rendus immédiatement sur les lieux pour y coincer le voleur qui avait pénétré par effraction dans la Coopérative.

Se sentant cerné par les constables, l'individu s'est rendu sans trop de résistance. Les policiers municipaux ont procédé à l'arrestation du suspect et ils l'ont par la suite remis aux agents de la Sûreté provinciale. L'individu qui a été appréhendé serait un récidiviste.

Autre méfait

Un autre méfait a été signalé à la police municipale d'Acton Vale. En effet des individus ont profité de l'absence des propriétaires pour s'introduire dans la maison de M. Wurtele et commettre des actes de vandalisme. La maison a été complètement saccagée.

La police municipale d'Acton Vale a ouvert une enquête afin de découvrir l'identité des apaches. La maison qui a été ainsi visitée appartient à M. J. -S.-H. Wurtele, du 745, de la rue Boulay, à Acton Vale.

Vol éclairci

Par ailleurs un vol perpétré, le 28 mai 1967, au Motel Unic à Acton Vale vient d'être éclairci par la police municipale en collaboration avec la Sûreté provinciale. Lors de ce vol deux récepteurs de télévisions avaient été dérobés dans des unités du motel.

Trois personnes ont été impliquées dans cette affaire et les deux téléviseurs ont été récupérés.

Nécrologie

M. HERVE JACQUES
160, Déragon, Granby

Salon Funéraire:
J.A. LeSieur Enrg.
255, rue Principale, Granby

Obsèques:
le 18 mars à 10 heures a.m.
Eglise Saint-Benoit
Cimetière de la rue Dufferin

M. AIMEE LOISELLE
55 ANS, EPOUX
D'ESTELLE BACHAND

St-Joachim

Salon Funéraire:
Léo-Paul Ledoux
454, Foster, Waterloo

Obsèques:
samedi, 3 heures
Eglise St-Joachim
Cimetière paroissial

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q Tél. 372-3309

Don de $500

ACTON VALE (DNC)-- L'imprimerie G. Désilets Inc. d'Acton Vale, vient de garantir, par la signature de son président M. Gérard Désilets, un don de $500 au nouveau Centre sportif polyvalent, qui doit bientôt prendre forme à Acton Vale.

Au cours de l'année 1967, cette même imprimerie avait consenti un don de $500 au service des Loisirs d'Acton Vale, et ceci, à la demande du président de l'organisme, M. Anatole Bergeron.

Ce nouveau don provenant d'une petite industrie locale prouve que tous les industriels coopèrent afin de fournir à leurs employés un centre sportif qui sera d'une grande utilité pour récréer leur personnel.

Rapport financier sur les opérations de la ville pour deux mois

WATERLOO-- Les autorités municipales de la ville de Waterloo ont pris connaissance du rapport financier que leur a soumis M. René Bellefeuille, secrétaire-trésorier, concernant les opérations de la ville pour les mois de janvier et février 1968. Le conseil semble satisfait.

Conférencier invité

SAINT-CESAIRE (DNC)- Le Cercle Lacordaire de Saint-Césaire aura son assemblée mensuelle le dimanche , 17 mars, à 8 heures p.m., en l'école Saint-Vincent.

M. Viateur Duclos, de Montréal, sera le conférencier invité à cette occasion. La soirée se terminera par un goûter, comme à l'accoutumée. Toute la population de Saint-Césaire et des environs est cordialement invitée.

"L'ENDROIT PAR EXCELLENCE"
POUR VOTRE
RECEPTION de MARIAGE
ou de tous genres
SALLE & MAGNIFIQUE BAR
CHALET de SKI "BROMONT"
POUR RESERVATIONS, APPELEZ
372-6614
BROMONT
Ville de Bromont, Que.

Entre un voyage pour deux à Miami et un chèque de $400, M. Fernand Hamel, de Saint-Césaire a préféré le chèque. C'est que M. Hamel se trouve dans l'impossibilité de profiter de ce voyage gagné lors d'un tirage organisé au profit des Loisirs de Saint-Césaire à l'occasion du Carnaval. M. Hamel est de Rougemont. Nous le voyons ci-dessus recevant des mains de Mme Royal Lebleu, vice-présidente des Loisirs, le fameux chèque de $400.

La pollution de l'air

LA POLLUTION DE L'AIR

OTTAWA-A mesure que nos villes grandissent et que nos automobiles et nos industries se multiplient, nous brûlons plus de combustible. En règle générale, on peut dire que le degré de pollution est directement proportionnel à la quantité et à la catégorie du combustible utilisé. Certes, la pollution subit l'influence du climat; mais pour un même climat, elle s'accroît avec le degré de développement urbain

La nature des polluants change avec le temps et le progrès La maison, dans bien des cas a remplacé par d'autres combustibles le charbon; les industries brûlent beaucoup plus efficacement leur combustible; l'électricité et le diesel se substituent à la locomotive. Aussi la pollution par la fumée diminue-t-elle en maints endroits Mais les combustibles qui ont largement remplacé le charbon contiennent des composés de soufre et des impuretés difficiles ou impossibles à supprimer de façon économique. La contamination engendrée par les oxydes de soufre ne baisse donc pas; elle augmente même à mesure que la quantité de combustibles brûlés s'accroît avec la densité démographique.

L'automobile, d'un emploi croissant, nous apporte, sous la forme du plomb, un nouveau danger. Parmi les essences utilisées en Amérique du Nord 99 p. 100 contiennent du plomb tétraéthylique ou tétraméthylique; chaque année, 275,000 tonnes de cette substance sont employées.

La pollution atmosphérique constitue un problème complexe on ne saurait l'éliminer, on doit la contrôler. Mais contrôler de façon technique les polluants ne suffit pas; pour solutionner le problème, nous devons en apprendre davantage au sujet des contaminants et de leurs effets sur l'organisme. Il faut donc absolument que les chimistes, les météorologistes les physiciens, les ingénieurs ainsi que les membres des autres professions de l'hygiène, multiplient les recherches. Les groupements commerciaux, les associations industrielles et les citoyens devraient donc toujours se demander si leurs travaux et leurs décisions affecteront la qualité de l'air alors que les hauts échelons gouvernementaux mettent en oeuvre des programmes de contrôle efficace et coordonnés.

Un geste approuvé

STOCKHOLM (PA)—Le premier ministre de la Suède, M. Tage Erlanger, a approuvé le geste de son ministre de l'Education qui a participé à une marche de protestation contre la guerre au Vietnam, aux côtés d'un émissaire de Hanoi.

La manifestation, qui avait lieu à Stockholm, était l'oeuvre d'un groupe anti-américain et les Etats-Unis ont rappelé leur ambassadeur pour protester contre l'attitude du gouvernement suédois.

La situation semble tendue entre la Suède et les Etats-Unis depuis que des déserteurs américains se sont réfugiés à Stockholm et y ont reçu un excellent accueil.

Neutre par tradition, la Suède semble vouloir opérer un rapprochement avec le Nord-Vietnam, surtout depuis le rappel de l'ambassadeur suédois à Saigon.

Modifications pour éviter une catastrophe fiscale

TORONTO (PC) — Selon le trésorier de la province d'Ontario, M. Charles MacNaughton, il est urgent d'opérer des modifications "radicales" dans les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces pour éviter "une catastrophe fiscale".

Dans une déclaration sur l'accord fiscal fédéral - provincial contenu dans le budget provincial, M. MacNaughton a déclaré qu'Ottawa pouvait bien concéder aux provinces 60 pour cent de l'impôt personnel et 33 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés tout en gardant un contrôle fiscal.

Un accord fiscal signé entre Ottawa et les provinces et qui doit expirer cette année, préconisait une concession de 28 pour cent de l'impôt personnel et de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés aux provinces.

M. MacNaughton a critiqué ce refus du gouvernement fédéral d'accorder aux provinces une plus large part des taxes "progressives". Les provinces n'ont plus que les taxes "régressives", comme la taxe de vente et autres taxes aux consommateurs.

Si Ottawa ne prend pas de mesures de cet ordre, a ajouté le trésorier provincial, il faudra affronter "la discorde fiscale, une catastrophe de taxation et une concurrence entre gouvernements sur les programmes, trois situations totalement inacceptables pour la population".

La hausse des impôts provinciaux sur le revenu personnel et le revenu des sociétés ne constitue pas une solution, a affirmé M. MacNaughton. Elle ne ferait que prolonger le cauchemar fiscal.

Assemblée de la Chambre de commerce d'Acton Vale

ACTON VALE (AC)- La prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce d'Acton Vale aura lieu mercredi, le 20 mars, à 8 heures p.m., en la salle de l'hôtel de ville local.

Tous les membres de ce mouvement ainsi que toutes les personnes qui aimeraient y adhérer, sont cordialement invités à y participer.

Les personnes venant des municipalités avoisinantes, sont, elles aussi, cordialement invitées. La réunion promet d'être fort intéressante.

L'assemblée sera présidée par M. Gérard Désilets.

GAGNANT D'UN TELEVISEUR
chez
U. Brien Ameublement,
169 Est Principale, Farnham

Sur la photo nous voyons l'heureux gagnant, M. Denis Paquette, de Rougemont, qui reçoit son prix de M. Denis Riel, représentant de la maison Brien. Le billet chanceux a été pigé par M. André Phaneuf.

Profitez d'un SPECIAL Extraordinaire
sur CONGELATEUR WOODS model 16SD7, rég. $229.
SPECIAL BRIEN $188.
U. BRIEN AMEUBLEMENT
169 Est Principale 293-4196 Farnham

Siège à Cowansville

COWANSVILLE-- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Clifford Bousada Inc." avec un capital total de $40,000.

Le siège social de la compagnie est à Cowansville.

Le but est de faire le commerce de meubles, d'appareils et d'accessoires électriques.

M. Aimée Loiselle est décédé à 55 ans

WATERLOO-- M. Aimée Loiselle, 55 ans, époux d'Estelle Bachand et demeurant à St-Joachim, est décédé subitement.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses quatre enfants, Christian, Daniel, Chantal et Lucie.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Léo-Paul Ledoux, du 454, de la rue Foster, à Waterloo.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m., à l'église de St-Joachim. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Visite de Me J.-J.Bertrand

FARNHAM - (DNC)-- Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand sera le conférencier invité lors d'un dîner-causerie organisé par la Jeune chambre de Farnham.

Le public est invité à participer à cette soirée qui se tiendra au centre culturel le dimanche 24 mars, à 7 p.m. M. Bertrand abordera la politique municipale et régionale, sujet qui constitue le thème de l'année à la Jeune chambre locale.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser pour toutes informations additionnelles à M. Normand Arcand qui est chargé de la vente des billets.

Concert donné par l'Union musicale de Marieville Inc.

MARIEVILLE- L'Union musicale de Marieville, championne de la Fédération des fanfares de la province de Québec, donnera une soirée le six avril, à neuf heures à la salle du pavillon Lussier.

A cette occasion la fanfare interprètera tous les genres de musique en passant par le folklore, le jazz, le classique et le moderne. Les membres de cet ensemble musical invitent toute la population à participer à ce vingt-neuvième concert annuel.

Prenez garde

OTTAWA--"Prendre une pilule" quand survient la première atteinte de douleur ou de malaise, pourrait entraîner de graves conséquences Connaissons nous ce qui ne va pas et ce que nous prenons? Le mauvais remède est pire que l'absence de médicament. Le médicament pris à l'insu du médecin rend plus difficile pour celui-ci de diagnostiquer et de traiter le mal, parce qu'il peut "masquer" ou cacher les symptômes auxquels on pourrait normalement s'attendre.

Drogues, Médicaments...Prudence en tout temps, brochure publiée par le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, indique les précautions à prendre au sujet des médicaments et les dangers de l'abus.

Si vous désirez un exemplaire, adressez-vous à votre ministère provincial de la Santé ou à l'imprimeur de la reine (Ottawa).

Quelques mutations de propriétés à Waterloo

WATERLOO- Le conseil municipal de Waterloo a pris connaissance des mutations de propriétés survenues dans la ville au cours du mois de février 1968 pour ensuite autoriser le secrétaire-trésorier à faire les changements nécessaires au rôle d'évaluation et aux autres rôles.

M. Lucien Ledoux a cédé au Directeur des terres destinées aux anciens combattants les lots 1037-30 et 31, alors que Yvon Renaud et Al. deviennent propriétaire du lot 192, lequel appartenait autrefois à Dame Emma Gélineau-Renaud. Une partie du lot 956 appartenant autrefois à Vernal A. Lewis est cédée à Donald Lewis. Mme May Malboeuf-Colwill a pris possession d'une partie de lot appartenant autrefois à Dame Malvina Cyr-Malboeuf, et cédé le lot 732 à M. Maurice Gougeon.

LE PRINTEMPS EST A NOS PORTES...
Procurez-vous une auto usagée à meilleur prix !

Buick '67
Le Sabre
sedan - comme neuf

Pontiac '65
Convertible - Radio
Custom Sport - Tout équipé
Très propre

Meteor '65
Sedan - Radio
V8 - Aut.
Très bonne condition

Ford '64
Sedan - V8 - Aut. - Radio
Très bonne condition
Comme neuf

Pontiac '64
Parisienne - 2 portes - HT
Voiture de choix

Buick '63
WILDCAT
2 portes - HT
Très propre

BUICK '63
Le Sabre - HT
2 portes - V8 - Aut.
Parfaite condition

Chevrolet '63
Station - wagon
V8 - Aut.
Parfaite condition

Mercury '63
2 portes - HT
V8 Aut. - Comme neuf

Meteor '62
Sedan - 6 Cyl.
Prix réduit

Envoy '62
Station - wagon
SPECIAL

Falcon '61
Station - wagon
SPECIAL

Pontiac '61
6 Cyl. - Automatique
AUBAINE

Toutes nos autos usagées sont reconditionnées d'un pare-choc à l'autre et portent la garantie.

GOOD WILL

POULIN
AUTO CENTRE
DEPOSITAIRE
PONTIAC-BUICK
Tél. 293-6474
1144 St-Paul Farnham

MADAME

TISSUS ANGLAIS--Les "Jumelles" sont des modèles de Patou qui porte presque, mais pas tout à fait, le même costume en tissu gris foncé du Yorkshire. L'une a choisi comme haut pour la robe un chandail, l'autre une jaquette sans manche par dessus une robe-tablier. A droite, l'un des plus beaux costumes de la saison à Paris, par Nina Ricci. Le tweed de couleurs gaies accentuant particulièrement le bleu, le rose et le vert, est de Carigue, le négociant des lainages britanniques.

L'allure des années '30, dans une version moderne, caractérise les collections '68

PARIS (Reuters)—Les couturiers français se préparent à baisser l'ourlet des jupes, du moins si l'on en juge par les tendances des nouvelles collections parisiennes.

Les traditionalistes comme Chanel, Molyneux et Pierre Balmain ont présenté des modèles de jupes couvrant le genou et quelques autres couturiers font descendre l'ourlet jusqu'au mollet pour un certain style de manteau.

Au cours de la saison estivale, les jupes demeurent courtes mais la tendance laisse pressentir que l'ourlet baissera graduellement à l'automne.

L'allure féminisée des années 1930, dans une version moderne, caractérise les collections. Paris a été fasciné par le genre "Bonnie and Clyde" inspiré du film du même nom, qui met en vedette l'actrice Faye Dunaway.

L'ajustage légèrement marqué, la démarche un peu nonchalante, la taille marquée par une ceinture sur une jupe plissée et donnant de l'ampleur sont autant de détails de la silhouette féminine selon les dictées de la haute couture parisienne.

Les vêtements en souplesse définissent ce nouveau genre. Le long corsage de la robe-chandail, la veste cardigan, la tenue du soir vaporeuse ou scintillante qui évoque le style des vedettes de cinéma d'avant-guerre, font une apparition sur l'actuelle scène de la mode.

Les adaptations contemporaines des années 30 reproduisent la jupe très courte découvrant le genou dans une proportion d'un à trois pouces. style mis en valeur à la maison Dior, avec de petites jupes à gros plis et des bas pâles pour gainer les jambes.

Robe-chemise

Lanvin et Ungard ont une prédilection pour la robe-chemise, qui ressemble à la coupe d'une chemise d'homme, et pour l'ensemble de crêpe de soie, avec jupe plissée.

Saint - Laurent suggère une longue veste recouvrant la robe de soie imprimée aux dessins géométriques, comportant un souple noeud à l'encolure et une jupe à plis s'évasant depuis la ligne des hanches.

La petite fille sage vêtue d'une robe tailleur à grand col blanc, évoque une autre image féminine d'il y a 30 ans.

Toutes les maisons de couture offrent dans leurs collections des robes marine avec garnitures blanches faites d'organdi, de toile ou mousseline sous forme d'empiècements, cols ou jabots.

MOTS CROISÉS

— No 2904 —

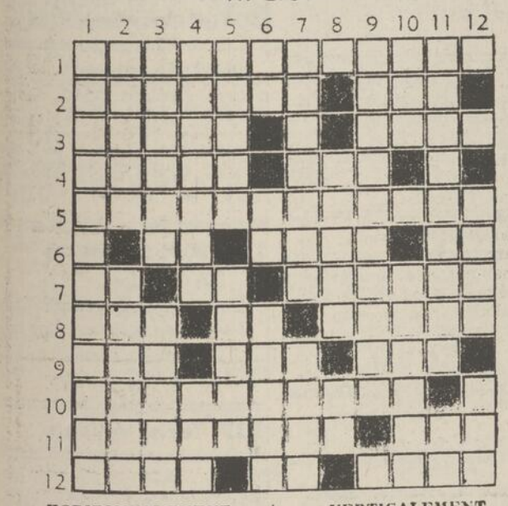

HORIZONTALEMENT

1—Proche.
2—Ajustée, arrangée — Negation.
3—Manier doucement. — Gamin de Paris.
4—Plante d'Afrique trocipale. — Aurochs.
5—Sans plaisanterie.
6—Consonnes. — Terme employé pour commander de s'arrêter. — Sym. chimique du "titane".
7—Coup sur le tambour. — Fin d'année. — Poème lyrique dont le ton est le plus souvent tendre et triste.
8—Interjection espagnole servant à encourager. — Sym. chimique du "molybdène". Drouet d'... (maréchal de France).
9—Faire les cent... — Salutation angélique. — Particule électrisée.
10—Vétérinaires qui s'occupent spécialement des chevaux.
11—Rauque. — Choisi.
12—Vends. — En les. — Marque le superlatif.

VERTICALEMENT

1—Malheurs soudains et funestes.
2—Abrév. de "Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire". — Relatif aux ailes des oiseaux.
3—Qui a été tordu plusieurs fois. — Levier à l'usage de la grosse artillerie.
4—Jambière en cuir des soldats de la Grèce ancienne. — Plus mal.
5—Teinte en ocre. — Vernis vitreux.
6—Venu en vie. — Usages. — Qui a la forme d'un oeuf.
7—Détériore par l'usage. — Périodes de temps.
8—Dans l'arr. de Langon. — Note.
9—Mauvais temps.
10—Pronom personnel. — Critiquer par malice.
11—Volonté, désir. — Article.
12—Qui est à toi. — Appris.

SOLUTION DU PROBLEME No 2903

Horizontalement: 1. Oniromancies; 2. Parulie — Ante; 3. Pirates — Nt; 4. Ové — Scène; 5. Réels — Huerta; 6. Louent — Fil; 7. Us — Roméo — Ers; 8. Narine — Cure; 9. Il — Ostéite; 10. Soit — Tue — Net; 11. Tir — Ire — Ocre; 12. Erable — Créer.

Verticalement: 1. Opportuniste; 2. Naïve — Saloir; 3. Irréel — Ira; 4. Rua — Loriot; 5. Olt — Suons — Il; 6. Mies — Emettre; 7. Aeschne — Eue; 8. Eutocie; 9. Canne — Ut — Or; 10 Interference; 11. Et — Tiré — Ere; 12. Servals — Oter.

Un pèlerinage à l'Oratoire le 16

SAINT-HYACINTHE- (DM)--Le Cercle Lacordaire de Saint-Hyacinthe organise pour samedi le 16 mars un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

Le départ se fera à 6.30 heures p.m., en face de la Cathédrale (rue Hôtel-Dieu), et le retour est fixé vers 11 heures p.m.

Pour de plus amples renseignements, on peut signaler le numéro suivant: 774-4488.

Souper aux fèves samedi le 16 mars

SAINT-HYACINTHE- (DM)--Un souper aux fèves est organisé par l'O.T.J. de la paroisse Ste-Eugénie de Douville, samedi le 16 mars, à compter de 6 heures p.m., au pavillon de l'O.T.J.

Les bénéfices de cette organisation seront versés aux oeuvres de l'O.T.J., dont M. Réjean Bernatchez est le président.

Une soirée de danse suivra le souper. Bienvenue à tous.

Les cours culinaires ont été un succès

SABREVOIS-- (DNC)-- Le cours d'art culinaire donnés en la salle de l'hôtel de ville de Sabrevois, sous les auspices du Cercle des Fermières de la paroisse, s'est avéré un réel succès.

C'est avec enthousiasme qu'une trentaine de dames ont suivi assiduement les cours de quatre jours sous la direction de Mlle Michelle Carré, technicienne au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Mlle Carré fut un excellent professeur et livra de très bons conseils utiles aux dames.

Votre horoscope

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Les échanges d'idées, les communications, les messages sont nombreux et peuvent vous apporter des éléments utiles. Une nouvelle vous cause de la joie.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Certaines de vos relations peuvent vous poser un problème car la journée est fertile en exigences de la part de ceux qui vous entourent. Vous ne pouvez répondre à tous.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Vous réalisez certains bénéfices à la suite d'un échange d'idées avec des personnes qui sont intéressées dans votre affaire. On vous suggère un moyen nouveau.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Des obstacles peuvent se dresser devant vous et vous aurez l'impression d'être paralysé dans vos efforts. Profitez d'une occasion de vous distraire; vous pourrez ensuite reprendre la tâche à un moment plus propice.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous glanez des éléments d'information qui vous sont utiles. N'apportez aucun changement dans votre genre d'existence.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Vous recevez des appels de la part de gens qui s'intéressent à vous. Vous pouvez vous sentir empêché de réaliser un de vos projets.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Les événements de cette journée peuvent mettre à l'épreuve votre patience et votre calme, même dans le milieu familial. Vous ne pouvez imposer votre façon de voir.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Des surprises qui vous touchent au coeur sont prévues pour cette journée. C'est également un jour satisfaisant sur le plan financier.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vous pouvez conclure quelques marchés avantageux. N'hésitez pas non plus à faire appel aux personnes influentes qui peuvent vous soutenir dans vos ambitions.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Votre planète dominante exerce son influence dans le domaine de vos amitiés et dans votre vie sentimentale. Ne liez pas trop vite avec des gens que vous ne connaissez pas.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Vous pouvez vous trouvez en présence d'événements inattendus; vous recevez une visite imprévue qui vous déroute un peu.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) C'est une journée qui promet d'être à la fois active et agréable. Une chance vous permet de réaliser vos projets sur le plan sentimental.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes émotif et assez facilement influençable. Vous manquez parfois de constance dans l'effort, ce qui peut nuire à votre réussite. Aimable, généreux, même prodigue, vous vous ferez facilement des amis. Dans le domaine du coeur, vous vous attachez assez vite.

Des conférenciers au Cercle des Fermières

SABREVOIS-- (DNC)-- Les conférenciers invités lors de la dernière assemblée du Cercle des Fermières de Sabrevois étaient M. et Mme Aldée Bazinet, de St-Jean.

Le sujet de la conférence portait sur l'alimentation naturelle et des bienfaits des produits naturels. Ceci a vraiment intéressé les membres qui ne manquèrent pas de poser de nombreuses questions à M. et Mme Bazinet.

Les Fermières de Sabrevois visitent la Cyanamid de St-Jean

SABREVOIS-- (DNC)-- Une vingtaine de dames membres du Cercle des Fermières de Sabrevois se sont rendues à St-Jean pour visiter l'usine Cyanamid.

Elles ont été accueillies par M Gilles Langlois, gérant du personnel, ainsi que par leurs guides, Mme Andrée-Roy-Foucrault, et MM. Bélanger et Boisvert. Ces derniers guidèrent les dames à travers toute l'usine. La visite se termina par une réception à la cafétéria où gâteaux et café furent servis.

Les dames ont été enchantées de leur visite.

Partie de cartes samedi soir à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE- (DM)--Les Loisirs féminins de La Providence organisent une partie de cartes qui aura lieu samedi le 16 mars, à compter de 8 heures p.m., à la salle de l'O.T.J. de La Providence.

De nombreux prix seront offerts aux participants et un goûter sera servi.

Mme Hervé Morissette, présidente, invite les dames à profiter des cours d'esthétique, donnés par Mlle Luce Archambault, et de tricot par Mme Hubert Dubois.

Le comité prévoit une réunion consacrée aux arrangements floraux pour l'extérieur. La date n'est pas encore déterminée. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles.

Prompt rétablissement

GRANBY-- Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Pierre Lebeau, de Granby, actuellement en convalenscence chez sa grand-mère, Mme E. Dubois, de Richemond.

Des résultats:
ANNONCES CLASSEES

UNION NATIONALE - Le Club Renaissance de Montréal a organisé un voyage par voie de chemins de fer sous l'initiative de Mlle Laurette Martel, présidente de la section féminine. Plusieurs dames de l'Union nationale ont été invitées à participer à cette manifestation. On reconnaît sur la photo dans l'ordre Mme Paul-André Blouin, de Saint-Dominique de Bagot; Mme Roger Loiselle, épouse du maire de Saint-Dominique de Bagot et président de l'Union nationale, section féminine de Bagot; Mlle Laurette Martel, présidente du Club Renaissance et organisatrice du voyage; Mme Fernand Chagnon de Saint-Dominique et Mme Robert Messier, de Saint-Hyacinthe.

Pour réussir auprès des adolescentes, il faut les écouter et les comprendre

GRANBY- "L'adolescence est une valeur, importance considérable dans la vie d'un être humain, riche de toutes sortes de possibilités, l'adolescence est une préparation très active à la vie adulte; elle représente un mode de vie ayant sa beauté et sa grandeur, elle doit commander à toute l'évolution ultérieure de l'être. La jeunesse est une valeur capable de changer profondément notre conception de la vie."

C'est ainsi que s'exprimait Mlle Michèle Beauchemin, professeur d'information professionnelle à l'école secondaire Immaculée-Conception, devant les membres du Mouvement des Femmes Chrétiennes de la paroisse Immaculée-Conception.

Mlle Beauchemin a insisté sur trois points à connaître et à observer pour réussir auprès des adolescentes: écoutons-les, comprenons-les, autorité et liberté.

ECOUTONS-LES

"Le premier effort des parents, et le plus difficile, c'est d'admettre que leurs adolescents ont changé et qu'il faut s'y prendre autrement. L'adolescent pense souvent que les grandes personnes ont dû oublier leur jeunesse, que les parents et éducateurs obtiendraient davantage dans une relation de confiance, voire même pour certains, d'amitié.

"Ecouter, c'est être capable de s'ouvrir aux autres, de les écouter. Pour écouter, il y a ce phénomène de communication qui est le dialogue. Ce phénomène de communication est vital entre la mère et la fille.

COMPRENONS-LES

"Comprenons-les, de poursuivre la conférencière, mais cherchons toujours à comprendre d'une vraie compréhension d'amour. Comprendre en pratique signifie trois choses: faire un effort pour aimer tout ce qui peut être bon, tout ce qui n'est pas positivement mauvais; être exigent pour la vraie grandeur de nos jeunes, qui est grandeur d'homme et de femme; savoir être patient, quelquefois, mais seulement quelquefois fermer les yeux à condition que ce soit en vue d'un plus grand bien.

"Pour mieux les comprendre, il faut les connaître. Qu'est-ce que l'adolescence? C'est l'étape qui sépare l'enfance de la maturité. L'adolescence ce n'est pas un état, c'est un devenir, c'est un état de transition ou de passage.

"Il ne faut pas oublier non plus l'élan du coeur. Le corps est à sa façon l'expression de la vie spirituelle, et l'adolescence n'échappe pas à ce fait. La sensibilité s'enrichit à l'adolescence par l'éveil de l'amour. La naissance de l'amour correspond à une réorganisation profonde des mobiles et des processus affectifs à travers une évolution qui, comme celle du corps, prend la forme d'un véritable élan.

AUTORITE ET LIBERTE

"Les grandes caractéristiques de l'adolescence sont la révolte contre l'autorité, les problèmes de liberté, les conflits de la sexualité et l'amour de l'amour de dire Mlle Beauchemin.

"L'affirmation du moi social des adolescents se manifeste dans de multiples occasions, mais toujours dans le sens d'une activité de plus en plus personnelle. Au sein de la famille, des conflits sérieux sont causés par les impatiences des uns qui se heurte à la compréhension parfois insuffisante des autres. Aux premières sources de conflit, le milieu familial qui ne suffit plus à l'activité des jeunes, et le domaine secret des amourettes, viennent s'ajouter les mille incidents de l'existence quotidienne.

"L'autorité est une manière d'aimer et de faire comprendre des choses très difficiles. Parfois les adolescents ont une crise redoutable en face des parents ou autoritaires ou trop faibles, c'est pourquoi il y a nécessité d'une autorité ferme."

ROLE DE L'EDUCATEUR

"L'éducateur, de terminer Mlle Beauchemin, a besoin d'un esprit compréhensif, d'une sympathie profonde pour les jeunes, l'actuation de tout son potentiel, garder les jeunes des excès qui sont la rançon de leur nature. Pour former la jeunesse, il faut exalter et discipliner toutes ses possibilités."

NOUVELLES BRÈVES

Famille moyenne

La taille moyenne de la famille canadienne en 1961 était de 3,9 membres, celle du Québec de 4,2.

Grosses familles

Au dernier recensement, la taille moyenne des familles de Matapédia était, à 5,8 membres, la plus élevée de tous les comtés du Québec.

Hommes-femmes

Au dernier recensement, il y avait à Montréal 95 hommes par 100 femmes et à Québec, il y en avait 88 par 100 femmes.

Rareté de femmes

Dans le comté de Pontiac, au dernier recensement, il y avait 10,480 hommes pour 9,467 femmes, soit une proportion de 111 hommes pour 100 femmes.

Immigrants rares

De tous les pays qui ont fourni des immigrants au Québec en 1965, la Bulgarie est celui qui en a envoyé le moins, soit deux.

Viva Italia

L'Italie est le pays qui a fourni au Québec le plus grand nombre d'immigrants en 1965, soit 3,912 immigrants français et 3,781 immigrants de Grande-Bretagne.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

Mlle D. Duchaine, duchesse des Castors de Cowansville

COWANSVILLE-- Une autre candidate au titre de Reine des Castors de Cowansville, Mlle Denise Duchaine, est une jolie brunette, aux yeux et cheveux brun foncé. Elle mesure 5'2" et elle est une jeune fille sportive et dans le vent.

Denise aime beaucoup la lecture, spécialement les livres d'anatomie, les histoires d'aventures de même que les romans.

Notre candidate est également une fervente du hockey et rares sont pour elles les embuches de ce jeu difficile.

Ses sports favoris sont l'équitation, la natation et le patinage de fantaisie.

Denise travaille présentement à la Tupperware, au département de l'emballage.

Elle aime la vie active et mouvementée, ainsi que des soirées remplies de toutes sortes d'imprévus. C'est pourquoi elle s'est inscrite pour concourir pour devenir Reine des Castors de Cowansville, cette saison.

Denise ne jouit pas tellement de temps libre, car présentement, elle suit des cours de dactylographie afin de devenir, plus tard une très bonne secrétaire dans un grand bureau de manufacture.

Par ailleurs, avec son expérience de l'équitation, Denise espère POUVOIR devenir professeur d'équitation.

Enfin, Denise tient à remercier à l'avance tous ceux qui l'encourageront dans sa vente de billets.

Denise DUCHAINE

Lucien Hétu et son fils Daniel en récital à Granby le 28 mars

Pour la première fois, un récital père-fils réunira deux instrumentistes de talent, Lucien et Daniel Hétu, à Granby au théâtre Palace, le 28 mars jeudi à 8.30 p.m.

Lucien Hétu, qui a travaillé au Carillon de l'Expo durant six mois, est revenu à ses premières amours. Il vient tout juste d'éditer "Parade des succès '67" pour RCA Victor.

Son fils Daniel, 17 ans, poursuit ses études pour l'obtention d'un doctorat en musique à Vincent d'Indy.

Ce sont deux grands amis, qui vont ensemble, en tant qu'organiste et pianiste, partager le même spectacle, le même succès, osons-nous croire.

Lucien Hétu pour qui l'amour de la musique date de sa plus tendre enfance, fit ses débuts à C.K.A.C. à l'âge de quinze ans: il chantait. Mais un jour, non satisfait des arrangements, il se mit au piano et depuis il poursuit sa carrière comme instrumentiste-soliste.

Il se défend bien d'avoir poussé son fils à une carrière musicale. Mais il reconnaît que dès l'âge de quatre ans, Daniel jouait déjà des bouts de refrains au piano.

A QUOI BON ALLER VOIR AILLEURS ...

...Vous ne pourrez obtenir un meilleur prix pour une aussi grande qualité. Les "grands magasins" de Montréal vendent le même manteau que nous, avec doublure (comme nous) pour $130.00 - Nous vous l'offrons à

$99

MANTEAUX KID/CUIR

Choix de 600 toutes les couleurs tous les styles

Laflamme FOURRURE

238, Principale
Granby 378-8484

Un dépôt de $25.00 réservera votre achat

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(51318)

Constant-Lemaire
Pharmacien B.A., B.Ph., L.Ph.
PRESCRIPTIONS
PHARMACIE CADIEUX
REXALL
96, rue Principale,
Tél.: 372-3336, Granby
(51301)

GRANBY

13 Garages

A VENDRE, garage entièrement équipé, grand terrain, situé à 761 rue Ste-Marie, au centre de Marieville. Prix à discuter, très raisonnable. Signalez 589-7991 Marieville ou Montréal 524-4868. (51882)

14 Locaux à louer

A LOUER, local commercial, situé sur l'Avenue du Parc, pouvant servir de petite manufacture, restaurant ou magasin, approximativement 24 x 70, libre le 1er mai. Signalez 372-2214. (51862)

16 Chalets

CHALET A VENDRE
Situé à Bondville. Grandeur 24 x 32' plus galerie avec moustiquaires. Meublé, terrasse finie. Puisard, puits artésien avec pompe. $5,000.00 au comptant ou par versements. Pour conditions, appelez Laurent Forand, 372-5896 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. (51779)

17 Terrains à vendre

TERRAIN situé Développement Hivernon, près de l'Auberge de Sutton, grandeur 129 à 125, a vendre ou à échanger pour automobile ou camion Pick-up. S'adresser à Georges Beauregard, Knowlton. Tél. 243-6691. (51819)

A VENDRE, terrain pour maison de 2 logis, situé rue St-Urbain, près du terrain industriel. S'adresser à 287 rue Roy. Tél. 378-2637. (51789)

A VENDRE, TERRAIN situé sur la rue Décelles, coin St-Jacques, pour bungalow, 3 logis ou même 4 logis, grandeur 60 x 160, bon prix. Signalez 378-5524. (51891)

20 Terres ou fermes à vendre

TERRE
45 arpents tout en culture, bien égouttée, sol léger, bâtiments en bon état. Offre raisonnable acceptée. Conditions discutables. Raison de vente: santé. J.M. Frey, St-Dominique de Bagot 62-9ième Rang. Tél. 514—793-2758. (51617)

21 Entrepôts

A ROUGEMONT, 2e Avenue, à louer, atelier pour travailler bois ou forge ou pour rembourrage. Prix $30.00 par mois. Peut y demeurer si désiré. Pour visiter, s'adresser sur les lieux le samedi. Pour informations, s'adresser à Guy Fontaine, R.R. 2, Marieville. Tél. 589-7717. (51860)

23 Logements à louer

A LOUER, logis de 2 grandes pièces, chauffé, dans un bas, salle de bain, eau chaude fournie, situé à 147 rue Court. Libre le 1er avril. Signalez 372-3119 après 5:00 p.m. (51659)

LOGIS de 5 pièces, dans un bas, situé à 764 rue Cowie, prix $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser sur les lieux ou tél. 378-7290. (51790)

A 110 ALEXANDRA, logement, 4½ pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, $110.00 par mois. — A 61 rue ELGIN, 2e étage, 6 pièces, chauffage, eau chaude, $100.00 par mois. — A 82 rue ELGIN, 6 pièces, garage, $125.00 par mois. — A 55 rue LORNE, 7 pièces, chauffage eau chaude, foyer, $125.00 par mois. - A 29a, ST-JOSEPH, 3 pièces, $45.00 par mois. — A 27c, rue ST-JOSEPH, 6 pièces, $75.00 par mois. — A 31a, rue ST-JOSEPH, 3 pièces, $45.00 par mois. — A 186 rue Principale, 4 pièces, $55.00 par mois.
S'adresser à Mme Rémi VADNAIS
79 Lorne — Tél. 372-3850.
(50591)

LOGEMENTS neufs, 4½ pièces, chauffés, eau chaude fournie, installation laveuse sécheuse, tuiles de céramique dans salle de bain, galerie avant et arrière, case dans le sous-sol. Prix $100.00 par mois, libres le 1er mai, situés rue Calixa-Lavallée. Tél. 378-3173. (51446)

A LOUER, logis neuf de 5½ pièces, situé à 463 rue Calixa-Lavallée, chauffé, eau chaude, planchers finis, galeries avant et arrière, case dans le sous-sol, laveuse et sécheuse fournies. Prix $110.00 par mois, taxe d'eau comprise. Signalez 378-8947. (51452)

A 342b RUE PRINCIPALE, logis de 5 pièces. Pour informations, signalez 372-3886 ou s'adresser à 214 rue Cartier. (51824)

LOGIS de 4 pièces, plus salle de bain, 220 volts, puits artésien, garage. Situé à Roxton Pond. Libre immédiatement. S'adresser à 50 rue Stanley, Roxton Pond. Tél.: 372-2690. (51667)

LOGIS de 4 pièces, dans un bas, avec grand sous-sol, situé à 559 rue Principale. S'adresser à 37 rue Gill. Tél. 372-4318. (51841)

A LOUER, logis neuf de 4½ pièces, situé près des écoles et église, sur la rue Cabana, installation laveuse et sécheuse. Libre le 1er mai. Pour informations, signalez 378-3413 après 5:00 p.m. (51846)

A LOUER, logis de 3 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie à l'année, dans un bas, libre le 1er avril, situé à 85 rue Drummond. Signalez 372-4365. (51856)

LOGIS de 4 pièces, dans un haut, libre le 1er mai, situé à 426 rue Calixa-Lavallée, installation laveuse et sécheuse, fournaise fournie, prix $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à 430 Papineau. Tél. 378-8947. (51864)

A LOUER, LOGIS de 3 pièces, dans un 2e étage, pour couple ou dame seule, près de l'église St-Joseph et du Centre d'Achat. Libre le 1er mai. Pour informations, signalez 378-8732 ou s'adresser à 313 rue St-Hubert. (51887)

LOGIS de 3½ pièces, eau chaude fournie, $40.00 par mois, libre immédiatement. S'adresser après 5:00 p.m. 379-5468, St-Paul d'Abbotsford. (51877)

A LOUER, logis de 3 pièces, avec remise, 220 volts, 2 galeries, dans un bas, situé rue Drummond. Pour informations, signalez 372-3440. (51888)

A LOUER, logis de 4 pièces, dans un haut, $55.00 par mois. Libre le 1er mai, situé à 316 rue Lamoureux. Signalez 372-7633. (51890)

A LOUER, logis de 4 pièces, situé à 346b) Notre-Dame, dans un bas, libre le 1er avril. Pour informations, signalez 772-2148 à St-Pie. (51889)

A LOUER, logis de 3 pièces, 220 volts, chambre de bain complète, dans un bas, libre immédiatement. Aussi vendrais maison de 4 logis, rapporte 10% net. S'adresser à 640 rue Ste-Rose. Tél. 378-6329. (51896)

GRAND LOGIS de 5½ pièces, très moderne, 2e étage, garage, près des écoles et église, prix $100. par mois, libre le 1er mai, situé à 609 Cabana. Tél. 378-7235. (51909)

LOGIS de 5 grandes pièces, 2e étage, situé à 123 rue Elgin, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse dans la cuisine, libre le 1er mai. Prix: $110.00 par mois. Pour informations, signalez: 372-5233 entre 6:00 et 9:00 p.m. (51913)

24 Logements demandés

FAMILLE de 3 adultes, demande logis de 5 pièces, pour le 1er avril ou 1er mai, prix raisonnable. Signalez 378-6354. (51781)

DEMANDE à louer maison à la campagne, de 5 pièces et plus, aux environs de Granby. Signalez 536-2208 ou Granby 378-4247. (51816)

On DEMANDE à LOUER logis de 4 pièces, installation laveuse-sécheuse, pour le 1er mai. Signalez 378-3119. (51903)

25 Appartements à louer

Apts de 1, 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 7.00 p.m. (50223)

Grandes CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, entrée privée, accès à la cuisine. Pour informations, s'adresser à 207 rue Principale, Apt 1. (51774)

A LOUER, appartement de 3½ pièces, dans un bas, entrée privée avec galerie et grande terrasse, meuble, chauffé, ventilateur au-dessus du poêle, balayeuse fournie. Pour informations, signalez: 372-6358, Adrien Goyette après 3:00 p.m. (51759)

APPARTEMENTS BEAUDET
A LOUER, APTS de 1½, 2½ et 3½ pièces, chauffés, décorés à neuf. Facilités de stationnement, entrée privée, laveuse et sécheuse à la semaine ou au mois. Pour informations, s'adresser à 36 Denison, Apt 17 ou signalez: 372-1571. (51704)

APPARTEMENT de 2 grandes pièces, chauffé, éclairé, meublé, entrée privée, service d'autobus à la porte. S'adresser à Armand Lemieux, 289 Fréchette, Granby. Tél. 378-2397. (51000)

APPARTEMENTS MODERNES
2 et 3 PIECES, meublé, chauffé, antenne de télévision gratuite et buanderie. S'adresser à 247 rue Principale. Tél. 372-3517. (51817)

APPARTEMENT de 2½ pièces, avec balcon, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année, situé au centre de la ville. S'adresser à 37 rue Gill. Tél. 372-4318. (51842)

APPARTEMENT de 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, taxe d'eau payée, tapis mur à mur, situé à 221 rue Robinson Sud. S'adresser à 50 rue Principale. Tél. 372-3529. (51847)

APPARTEMENTS modernes, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée, T.V. et téléphone fournis, prix $10.00 par semaine. Signalez 378-5331 ou 372-5131. (51756)

APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, service de concierge; de 1½, 2½, 3½ et 4½ pièces, à partir de $10.00 par semaine. S'adresser au concierge, apt 1, M. Paul A. Houle, 311 rue Principale. Tél. 378-4247 le jour et après 5:00 p.m. (51530)

APPARTEMENT de 3 pièces, meublé, dans un bas, galerie avant et arrière, chauffé, eau chaude fournie, avec cuisine, chambre à coucher, salon, salle de bain complète, au centre de la ville, prix $18.00 par semaine. Pour informations, signalez 372-6223. (51844)

APPARTEMENTS de 2½ pièces, très modernes, meublés, chauffés, éclairés, laveuse-sécheuse, stationnement privé, situé à 359 Boul. Leclerc. Pour informations, s'adresser au MARCHE PLANTE. Tél. 378-8411, si pas de réponse 372-5727. (51911)

27 Chambres à louer

CHAMBRES MEUBLEES, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à 24 rue Centre, Granby, M. Moreau, chambre No 1 ou signalez: 372-7250 ou 378-6297, Granby. (51663)

POUR MESSIEURS !
Entrée privée, cuisine, T.V., téléphone, salle de bain, table de ping-pong, $12.00 par semaine. Aussi à vendre, table, lit double, scie "Murdock", prix raisonnable. Tél. 378-5448 ou s'adresser à 317 Denison Ouest. (51875)

CHAMBRE à louer pour homme avec cuisinette, douche, entrée privée. Aussi à louer, petit chalet, situé à 9 milles de Granby. S'adresser à 224 rue York. (51726)

CHAMBRES à LOUER, pour une ou deux personnes, bien situées près industries, bon chez-soi, poêle, réfrigérateur privés, téléphone, tous les services.
S'adresser Mme ROSS
Tél.: 378 - 6414
(51880)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRE et PENSION à louer pour 2 jeunes filles ou jeunes hommes. Pour plus d'informations signalez 378-8710. (51745)

CHAMBRES à louer et pension si désirée pour dames et demoiselles seulement, situées centre-ville, bon chez-soi, accès à la télévision et au téléphone. Aussi à vendre 800 chaudières en plastique avec couverts et chalumeaux .35 chaque. Signalez 372-6284. (51772)

36a) Meubles neufs et usagés

MEUBLES RECONDITIONNES ET USAGES A VENDRE

2 oreillers Simmons	$1.00 ch.
6 tables de salon, noyer,	$5.00 ch.
1 mobilier de cuisine chromé, 5 mcx.	$20.00
2 matelas à ressorts légèrement salis	$5.00 ch.
3 lampes de salon	$5.00 ch.
1 réfrigérateur "Westinghouse"	$35.00
1 mobilier de salon, 2 mcx. nouveau modèle	$50.00
1 mobilier de chambre, tête bibliothèque, noyer	$100.00

TERMES AUSSI BAS QUE $1.00 PAR SEMAINE
Magasin WOODHOUSE
174 Principale, Granby
Tél.: 372-3317
(51917)

53b) Instruments de musique

A VENDRE, 2 colonnes de son, "Bouyer", Bogen "Challenger". Signalez 378-2841. (51837)

A VENDRE, guitare "Espagnole" de marque "Harmony", comme neuve avec étui. Prix Spécial. Signalez 378-4906 après 6:00 p.m. (51850)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE longue, avec guêpure, grandeur 12 ans, à louer ou à vendre. Pour informations, signalez 378-1656. (51843)

A VENDRE, robe de mariée, grandeur 10 ans, longue avec voile et diadème. Signalez 378-3197. (51852)

A VENDRE, ROBE de MARIEE, en poult de soie, garnie de guêpure, avec traine détachable, grandeur 7 ans. Signalez 378-1528. (51734)

88 Restaurants

RESTAURANT à louer, situé à 2 milles de Granby, sur chemin Waterloo. Pour informations, signalez 372-6758 après 5:00 p.m. (51895)

90 Décoration intérieure

5,000 verges de draperies arnel Régulier $1.49 pour $1.00
5,000 verges fiber glass Régulier $1.89 pour $1.29
100 verges de plein jour Régulier $10.95 pour $6.50
Grosse quantité de coupons à partir de .39¢
Réduction sur pôles, confection etc . . .
Estimation gratuite
Mesures à domicile.
S'ADRESSER :
POULIN DRAPERIES
573 Boul. Boivin
Granby — Tél. 378-4596
(51599)

96 A vendre ou à échanger

DEUX
TERRAINS DE CAMPING
à VENDRE ou à ECHANGER
un situé au petit lac Magog et l'autre à Adamsville. Prendrais en échange propriété ou hypothèque. S'adresser à Roland Choquette, Agent. Tél. 378-6763 (H. Caron, Courtier). (51873)

98 Divers

RESERVEZ dès maintenant vos parties de sucre à l'Erablière Arthur Guertin, Ste-Angèle de Monnoir. Capacité de 50 à 300 personnes. Signalez 589-4388. (51362)

98 Divers

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(51316)

Pour tous vos TRAVAUX de sablage de planchers à bois dur ou bois mou ainsi que finition.
Nous réparons toutes marques de balayeuses et polisseuses à planchers !
GRANBY VACUUM ENR.
ou signalez: 372-3440 pour toutes informations. (51749)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, réfrigérateur-congélateur, 6 mois d'usure, meilleure offre acceptée. Pour informations, signalez 378-1517. (51776)

A VENDRE, 30 truies, 10 tonnes de paille, 200 chaudières en aluminium pour les sucres, 1 réservoir pour ramasser l'eau d'érable. Signalez 378-2030. (51701)

A VENDRE, tente française, 4 places, toute équipée, installation au gaz, avec ou sans remorque, très propre. Aussi carrosse "Gendron" bleu marin et blanc, parc d'amusement en bois, stérélisateur, capacité de 8 bouteilles. Le tout très propre. Signalez 372-4012. (51833)

A VENDRE, cuve en aluminium 22 de largeur x 35 de longueur x 16 de profondeur, prix $10.00. Aussi bassinette d'enfant 50 x 26, a vendre ou à échanger: Signalez 378-7137. (51760)

A VENDRE, PERRUQUE blonde, faite à la main, valeur $175.00 n'ayant servi qu'une seule fois. Laisserais aller à bas prix. Tél. 378-6361. (51813)

A VENDRE
SUCRERIE, palettes à sucre $15.00 le cent, fourchettes à sucre $6.50 le cent. S'adresser à Alfred Laverdure et Fils, Valcourt, Qué. Tél. 744-S-13. (51769)

A VENDRE, FOIN et PAILLE, prix à discuter. Aussi achèterais une automobile d'un particulier. Signalez 378-1437. (51798)

A VENDRE grande couchette de bébé, 27 x 51 pouces, avec bureau assorti, 5 tiroirs, comme neuf. Signalez 372-6007. (51832)

A VENDRE, ménage complet pour 4 pièces. Cause de vente : Départ pour l'Ontario. Pour informations, signalez 378-8230. (51855)

A VENDRE, planeur de 20 pouces sur rouleau, avec moteur de 3 forces, 220 et 110 volts, en bonne condition. S'adresser à 312 rue Lafontaine, Granby, après 5:00 p.m. Tél.: 378-3521. (51866)

A VENDRE, FOIN et PAILLE, prix à discuter. Aussi achèterais un automobile d'un particulier. Signalez 378-1437. (51798)

A VENDRE, poêle électrique, 30 pouces, annexe neuve, 2 mois d'usure, mobilier de salon 3 morceaux comprenant divan-lit. Pour informations, s'adresser à 165 Laurier. Cause: Départ. (51868)

A VENDRE, poids et haltères, grande barre, banc incliné, support jambes, bon prix. Signalez 378-5524. (51894)

A VENDRE, T.V. cabinet de 21 pouces, en parfaite condition avec lanterne, le tout pour seulement $55.00. Pour informations, s'adresser à 525 rue Pelletier ou signalez: 378-1139. (51902)

A VENDRE, poêle électrique, réfrigérateur et mobilier de chambre à coucher. S'adresser à 223 rue Reynolds. Tél. 378-5194. (51907)

A VENDRE, équipement de sucrerie, grandeur 3 x 12 (small), presque neuf, aussi chaudières en aluminium de 2 gallons, chaudières en tôle galvanisée de 2 gallons, tonneau à ramasser de 225 gallons. S'adresser à 192 rue Fréchette. Tél. 378-3388. (51906)

A VENDRE
50 TONNES DE FOIN
Pour informations, signalez 378-3835. (51922)

109 Emplois demandés

JEUNE DAME désire travail de soir à temps partiel, possède expérience comme serveuse ou caissière, accepterait les journées du lundi au vendredi. Pour informations, signalez 378-8156 de 9:00 a.m. à 2:00 p.m. (5159

HOMME ferait LAVAGE en général dans les bureaux et maison privée ou soit comme concierge ou gardien. Signalez 378-2381. (51861)

110a) Filles demandées

JEUNE FILLE demandée pour travail dans maison privée à Roxton-Pond. Signalez 372-6830. (51899)

110b) Femmes, filles demandées

COUTURIERE demandée pour travail dans draperies, capable de faire de pli français, valance etc. Salaire selon compétence. S'adresser Poulin Draperies, 573 Boul. Boivin, Granby. Tél. 378-4596. (51818)

On DEMANDE SERVEUSE de table pour restaurant. Bon salaire. logée si désiré. Pour informations, signalez 536-3376, St-Césaire. (51853)

111 Hommes demandés

ARTISTE COMMERCIAL pour imprimerie commerciale, avec responsabilité de composition (Cold Type). PAYETTE & PAYETTE, ligne directe Montréal 658-5465, St-Jean 348-3831. (51753)

ON DEMANDE
VENDEUR, âgé entre 20 et 30 ans, pour territoire de Sherbrooke, Victoriaville et les environs, dans la vente de disques en gros. Auto fournie, salaire selon expérience plus commission. S'adresser à R.D. Distribution, 373 rue Cartier, Granby. (51900)

De L'ARGENT, gagnez-en en continuant Service Rawleigh a bon district dans Granby. Meilleur commerce du genre. Si vous êtes bon travaillant, nous vous aiderons. Ecrivez Rawleigh, Dept. C-507-814, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (51884)

125 Autos, camions à vendre -

A VENDRE, 2 Austin 850, 1961, 3 suspensions de 850 pour trailer grillage de 850, 2 sièges baquets pour 850. S'adresser Gabriel Beauregard, 28 rue Nord, Waterloo. Tél. 539-1898 après 5:00 p.m. (51809)

GALAXIE 500, convertible, 1965, V-8, 32,000 milles, très propre. Pour informations, signalez le jour 372-5433, ext. 55 ou le soir 378-6007. (51750)

A VENDRE, Falcon De Luxe, 1960, automatique, 6 cylindres, 4 portes, 42,000 milles, très propre, en parfaite condition. Aussi, chambre à louer. Signalez 378-4521, après 6.00 p.m. (51796)

A VENDRE, Buick Wildcat, 1967, noir, 4 portes, Hard Top, entièrement automatique, 9,000 milles, pneus neufs d'hiver et d'été, directement du propriétaire. Cause de vente: Maladie. Demandez Mme Chamard. Tél. 372-6194. (51910)

A VENDRE, Meteor Mercury 1962. Aussi habits neufs. Prix de sacrifice. Cause de vente: Maladie. Signalez 378-2931. (51925)

A VENDRE, Falcon 1962, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle. Sacrifierait pour $350.00. Cause de vente: auto fournie par compagnie. (51924)

A VENDRE, Valiant 1963 Signet, convertible, sièges baquets, bas millage, très propre, particulier, prix raisonnable. Signalez 378-4951. (51923)

A VENDRE, "Dodge" 1961, V-6, automatique, en parfaite condition. Signalez 372-7692. (51904)
- Renault R-8, automatique 1965.
- Renault Dauphine 1962.
- Renault Dauphine automatique 1964.
- Meteor 1965, 6 cylindres.
- Volkswagen Karman Ghia 1962.
- Envoy 1966, comme neuf.
- Mercury convertible, 8 cylindres, 1962.
- Peugeot 404, 1964.
- Mercury Station Wagon 1961, automatique, servo-freins, servo-direction.

Toutes ces voitures en excellente condition et à prix réduits.
S'adresser:
GARAGE MONTPLAISANT ENR.
Dépositaire "Renault"
Chemin Waterloo
Tél.: 372-3730 Granby
(51912)

141 Animaux

A VENDRE, chien "Berger Allemand", âgé d'un an, pur sang, enregistré, doux avec les enfants, bon gardien. Signalez 378-3045. (51915)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW à vendre, 5 pièces, aux limites de la ville, libre immédiatement. Signalez 378-7223 entre 12:00 et 1:00 p.m. ou 5:00 et 7:00 p.m. (51820)

MAISON à vendre, située à 226 rue Denison, 2 logis, 1 de 6 pièces et 1 de 7 pièces, bon prix pour comptant. Aussi à louer, logis de 7 pièces, libre le 1er mai. Signalez St-Pie de Bagot 772-2500. (51814)

A VENDRE, maison de 3 logis avec un local, située rue St-Charles Nord. Pour informations, signalez 378-6223. (51881)

142 Maisons à vendre

MAISON de 14 pièces, comprenant 9 chambres à coucher, servant actuellement de pension, rapportant ainsi plus de $5,000.00 par an, située près de l'hôpital St-Joseph. Cause de vente: Départ. Signalez 372-2816. (51799)

A VENDRE, bungalow neuf de 5½ pièces, grande cuisine avec fenêtre panoramique, 3 chambres à coucher, chambre de bain spacieuse, éligible au rabais provincial. Prêt de la S.C.H.L. à 6¾%. Cause de vente: Départ. Pour informations, s'adresser à 119 rue Cyr. Tél. 378-8291 après 6:00 p.m. (51379)

MAISON de campagne, 4 grandes pièces, plus salle de bain, système de chauffage, 220 volts, installation laveuse-sécheuse, $2,000. comptant, balance comme loyer. Pour informations, signalez 378-7137. (51571)

BUNGALOW en brique et pierre, 7 pièces, grand coridor, système de chauffage, garage, situé rue Lafontaine, près de l'hôpital, église et écoles. Cause de vente: Départ. Aussi à vendre sofa-lit et chaise pivotante en cuirette, comme neuf. Signalez 378-2857. (51805)

PROPRIETE de 5 logements et 5 garages sur terrain asphalté de 60 pi. x 150 pi., située au centre commercial de Granby près manufactures et autres. Batisse de bois, complètement isolée, 220 volts, etc. Revenu annuel $3,400.00. Excellent placement. Logement de 6 pièces, libre le 1er mai pour acheteur. Tél. 372-7129 après 6:00 p.m. (51794)

MAISON à vendre, située à 226 rue Denison, 2 logis, 1 de 6 pièces et 1 de 7 pièces, bon prix pour comptant. Aussi à louer, logis de 7 pièces, libre le 1er mai. Signalez St-Pie de Bagot 772-2500. (51814)

MAISON neuve en brique, construction de 4 ans, comprenant 2 logis de 5½ pièces dont 3 chambres à coucher avec installation laveuse - sécheuse, système de chauffage air forcé, logis du bas libre le 1er mai. Située à 658 Notre-Dame, Granby. S'adresser à Mme Noël Forand. Tél. 536-3904, St-Césaire. (51874)

BUNGALOW neuf, moderne, 5 pièces, situé à 186 rue Robinson Nord, avec prêt de 7%. Pour informations, s'adresser à Léon Dionne, 166 rue Robinson Nord. Tél. 378-8780. (51893)

A VENDRE
Magnifique cottage, brique, cinq chambres, salon, salle à diner, foyer, deux chambres de bain, garage. Prix plus bas que le coût de production. — Bungalow cinq pièces, brique, situé rue Roy, très bon marché.
P. Clermont
178 Cartier Tél.: 372-7866
(51806)

SPLEET-LEVEL de 8 pièces, comprenant grand salon, salle à diner, cuisinette, salle familiale avec foyer, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, site résidentiel. Pour informations, s'adresser L. Phil Rodrigue, Tél.: 372-5997 après 5:00 p.m. (51244)

A VENDRE, maison en brique de 2 logis, comprenant 3 chambres, 1 salon, 1 cuisine, chambre de bain complète, installation laveuse et sécheuse, système à air chaud pour le bas, située à 529 rue Maisonneuve. Personne sérieuse seulement. S'adresser à 568 rue Principale, St-Paul d'Abbotsford. (51441)

142a) Maisons à louer

A LOUER, bungalow neuf de 5 pièces, avec galerie-soleil, abri-auto, site tranquille, magnifique terrain boisé, situé à 1 mille hors des limites de la ville. Prix $90.00 par mois. Signalez 372-3118. (51839)

BUNGALOW neuf, moderne, 5 pièces, situé à 182 rue Robinson Nord. Pour informations, signalez 378-8780. (51892)

143 Demande à acheter

On DEMANDE à ACHETER banc de scie et corroyeur pour le bois, seconde-main, en bon état, à prix raisonnable. S'adresser: Raymond Proulx, Roxton Pond. Tél. 372-6914. (51916)

145 Débentures

Pour REALISER de meilleures TRANSACTIONS d'achats, ventes ou échanges de vos bons d'épargne du Canada, avez recours à des conseils experts en référant à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(51611)

Pour les résultats rapides et plus efficaces, utilisez souvent les ANNONCES CLASSEES!

145 Débentures

Débentures à courte échéance
1969-70
Rendement 7% et 7.25%
S'adresser à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(51615)

J'ai en portefeuille . . .
DEBENTURES
de Waterloo
Rendement maximum 7.50%
10 ans.
Rock Forest : 7.50%
S'adresser à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(51613)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS BEBES de la naissance à 4 ans. Peut donner références. Signalez 372-3595. (51908)

WATERLOO

148 Gardiennes d'enfants

DAME garderait jeunes bébés à la journée ou à la semaine. S'adresser à Mme Conrad Laplerre, 81 rue Shaw, Waterloo. Tél. 539-1362. (51897)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS NEUFS de 5½ pièces, chauffés, eau chaude fournie, chambre de bain en tuile et céramique. Installation pour laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. Pour informations, signalez 263-3808. (51597)

LOGIS neuf de 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, situé rue Québec. Pour informations, signalez 263-1833. (51836)

LOGIS de 4 pièces, 2e étage, $50.00 par mois, libre le 1er avril, situé rue Sud. Signalez 263-2616 ou le soir après 6:00 p.m. 263-3260. (51898)

96 A vendre ou à échanger

COWANSVILLE
A VENDRE ou à ECHANGER — A Farnham Centre, 2 bungalows, 1 de 6 apts. $8,500.00, l'autre de 5 apts. $7,500.00, système de chauffage compris, peu de comptant requis. — Maison neuve, développement Brodeur, $18,500.00, autre résidence rue Albert, 6 apts. garage, $11,500.00 - 2 maisons de 4 logis chacun - AUSSI maisons de 2 logis - Chalets au bord du Lac Brome, restaurants, hôtels, ferme de 105 acres avec bonne maison à 6 milles de Cowansville, $6,300.00 environ $1,500.00 comptant. S'adresser: PAUL E. CHAGNON, agent d'immeuble, 166 blvd. Dieppe. Tél. 263-2872, Cowansville. Rep. de ST-MARTIN Assc. Realties Inc. (50891)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, poêle électrique de marque "Moffat", 40 pouces. Aussi, machine à laver "Thor". Signalez 263-0882 après 5.00 p.m. (51825)

A VENDRE, manteau de cuir véritable long, avec chapeau assorti, très bon prix, grandeur: 14 ans. Signalez 263-0883. (51854)

125 Autos, camions à vendre

A VENDRE, Rambler 1966, Ambassador 880, V-8, automatique. Bonnes conditions de financement. Signalez 263-2979. (51886)

137 Taxis, Voyages

VOYAGE AU MEXIQUE. Départ le 8 avril, durée de six ou sept semaines, prendrais deux passagers ou couple, avec passeports, partage des dépenses des véhicules. Voiture récente décapotable, le meilleur confort. Appeler le soir après 6 heures à Cowansville. 263-4147 (51686)

TERRAIN RESIDENTIEL
Aux environs de la nouvelle église catholique rue Brown, Québec, Draper et Ontario à Cowansville. Paiements à terme disponibles.
S'adresser à 311 Principale Cowansville Tél.: 263-0393
(51616)

CHERCHEZ-VOUS . . .
DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL?
Avon vous offre une merveilleuse OCCASION !
Ecrivez à:
AVON, C.P. 112,
Outremont, Montréal 8, P.Q.
(51309)

Vente d'écoulement
SOUTH ROXTON
NOUS DEVONS TOUT ECOULER D'ICI AU 1er AVRIL
50% DE REDUCTION
sur toutes les marchandises telles que pantalons, chemises, manteaux de ski, blouses pour dames, costumes pour dames, souliers pour hommes, femmes et enfants.
—Tout doit être vendu sans réserve.
—AUCUNE offre raisonnable refusée.
LINGERIE ET CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE
CLAUDE PONTBRIAND — South Roxton
(51914)

LE CHEVALIER MASQUE

LARRY BRANNON

CINEMA POUR LES ENFANTS
THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
SAMEDI 16 MARS à 2 p.m.
à l'affiche: un grand film d'action!
L'OMBRE DE ZORRO
(en couleurs)
aussi dessins animés - admission. 50¢

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

142 Maisons à vendre

BUNGALOW et DUPLEX approuvés par la Société Centrale au taux d'intérêt de 7%, éligible pour rabais provincial de 3%. Nos maisons sont érigées sur des terrains élevés et boisés, en face d'une belle montagne. Vue vraiment magnifique. Pour se rendre sur notre développement, prenez la rue Sud et tournez rue Vilas. Pour informations, signalez 263-3808. (51484)

143 Demande à acheter

Désire ACHETER panneau à formes, en bonne condition. Signalez 263-4932 Cowansville après 5:00 p.m. (51857)

ST-HYACINTHE

57 Salons de coiffure

A VENDRE, salon de coiffure, très bien situé, très bon chiffre d'affaires. Pour informations, signalez: 773-1010. (51901)

98 Divers

LIQUIDATION
TISSUS à la verge
LOT de COUPONS
BALANCE de MARCHANDISES

Comptoirs, étagères etc. Les marchandises sont de modèles récents et les équipements comme neufs.
BAS PRIX. Tél. 774-8261.
St-Hyacinthe. (51919)

111 Hommes demandés

ETES-VOUS à la recherche d'un emploi stable ! Vente des Produits Watkins dans votre localité. Pour informations, signalez 378-4975 ou écrire à Charles Mireault, 765 rue Principale, Granby. (51727)

FARNHAM

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, PIANO "Heintzman" en bonne condition, très propre. Pour informations, s'adresser à Mme André Archambeault. Tél. 293-5174. (51802)

141 Animaux

A VENDRE, 20 belles vaches "Holstein" du printemps, quelques unes vêlées, les autres vêlant sous peu. Signalez 293-6560, Farnham. (51905)

ST-CESAIRE

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, Bureau-garde-robes, fini noyer, coffre de cèdre même fini, 2 grands miroirs muraux. Signalez 536-2822 St-Césaire. (51878)

125 Autos, camions à vendre

CAMION Ford 1959, 1½ tonne, roues doubles, 6 bons pneus, en très bonne condition. E. Laliberté, 870 Principale, Rougemont. Tél. 536-2777. (51812)

SAINT-JEAN

27 Chambres à louer

A LOUER, chambre avec lavabo, eau chaude et froide, entrée privée, poêle et réfrigérateur si désirés, ameublement neuf, laveuse-sécheuse, $5.00 et plus par semaine. S'adresser à 345, 7e Avenue, Iberville. Tél. 346-5274. (51801)

34a) Rembourrage

REPARATION - DECAPAGE - FINITION - REMBOURRAGE de tous genres. Travail exécuté par experts. Satisfaction garantie.

AU DOMAINE DU MEUBLE ENR.
NOYAN, Qué.
Tél. 294-5691, Jour ou soir.
(51807)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, Cantine-Restaurant. S'adresser Restaurant Carmen, route 7, Henryville, Cté Iberville. (51702)

103 Hôpitaux privés

ATTENTION personnes âgées ou couples. Service d'infirmières et médecin. Maison complètement neuve et moderne sur le bord du Lac Champlain à Venise en Québec. (Baie Missisquoi). Pour informations, s'adresser: Maison de Convalescence de Venise. Tél.: 244-5212. (50775)

111a) Hommes, Femmes demandés

On demande COIFFEURS, COIFFEUSES, avec carte "A" ou "B", chance unique, emploi stable, bon salaire. Signalez 293-4538. (51803)

141 Animaux

A VENDRE, 4 CHEVAUX de selle 1 étalon "Morgan", enregistré, 2 selles "Western", 1 selle "Anglaise", 1 nettoyeur d'étable. Signalez: 346-3897. (51703)

FEMME DEMANDEE

25 à 30 ans, belle apparence, de l'entregens, expérience dans la vente. Jeudi, vendredi, samedi, rémunération à l'heure.

Ecrire détails et qualifications à Mlle Francine Hébert,

40c rue Paré, Granby

(51754)

TERRAIN A VENDRE

Magnifique terrain, 245 pieds de façade, situé à Bromont, site idéal avec vue sur le Golf et pentes de ski. Prix raisonnable. Signalez, le jour, 773-9769 ou le soir 773-0305 St-Hyacinthe et demandez M. St-Pierre. (51782)

GERANT DEMANDE

Une compagnie progressive est à la recherche d'une personne qualifiée ayant de l'expérience dans la vente de pièces et accessoires pour automobile.

L'homme que nous cherchons devra être âgé entre 25 et 35 ans, avoir un minimum d'une 11e année scolaire ou l'équivalent.

SALAIRE A DISCUTER
BENEFICES MARGINAUX
Pour informations, écrire à Case 5184, La Voix de l'Est à Granby.

TOUTE REPONSE TRAITEE CONFIDENTIELLEMENT.
(51778)

AVIS LEGAL
LOI DE FAILLITE
SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:
Roland Privé
SABLEUR
56 Carré Foster, WATERLOO, P. Qué.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à vendredi soir le 22 mars 1968, à 5.00 heures P.M. pour l'achat de l'actif suivant, savoir:

1) Automobile Rambler 1959
Valeur approx. $150.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10%, par mandat-poste ou chèque visé, à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

L'actif sera visible en tout temps au garage Brosseau Automobile & Fils Inc., 10 rue Chapleau, Granby, Qué.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.

LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic
Bureau: **317 rue Racine, GRANBY, Qué. Tél.: 378-7935**

(51871)

AVIS LEGAL
LOI DE FAILLITE
SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:
Gaston Barabé
VENDEUR-LIVREUR
106, rue Paré GRANBY, Qué.

AVIS est par les présentes donné qui des soumissions seront reçues au bureau du syndic jusqu'à vendredi soir le 22 mars 1968, à 5.00 heures P.M. pour l'achat de l'actif suivant, savoir:

1) Automobile Mercury 1957
Valeur approx. $100.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10%, par mandat-poste ou chèque visé, à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute, ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

L'actif sera visible en tout temps, chez le failli, 106 rue Paré, Granby, Qué.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.

LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic
Bureau: **317 rue Racine, GRANBY, Qué. Tél.: 378-7935**

(51869)

AVIS LEGAL
LOI DE FAILLITE
SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:
Wilfrid Jones
MARCHAND
FOSTER, Qué.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à vendredi soir le 22 mars 1968, à 5.00 heures P.M. pour l'achat des actifs suivants, savoir:

1) Chalet sans terrain, situé à Foster, Qué.
Valeur approx. $400.00
2) Auto Chevrolet 1960
Valeur approx. $200.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10%, par mandat-poste ou chèque visé, à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute, ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.

LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic
Bureau: **317 rue Racine, GRANBY, Qué. Tél.: 378-7935**

(51870)

Cartes d'affaires

Centre Electronique Enr.
247 PRINCIPALE, GRANBY
T.V. à LOUER — NOIR et BLANC — COULEUR
TEL.: **372-3120**
(Location modique)
(51863)

Tél. 372-7474 — Chemin Roxton
Hôpital Vétérinaire de Granby Enrg.
Dr. Paul TETREAULT, M.V. — Dr. Alain LEGRAND, M.V.
R.R. # 5, GRANBY, QUE.
(51589)

ARGENT à PRETER
1e et 2e HYPOTHEQUE
- A bas intérêts.
- Longs termes.
- Villes et campagnes.
- Service rapide.

5526 Ashdale, Suite 214, JARDINS STE-THERESE INC.
Montréal, P. Q.
ou signalez: 481-6054
(51631)

ARGENT à PRETER
En premières et deuxièmes hypothèques sur :
a) maisons construites ou à construire — de 1 à plusieurs logis;
b) bâtisses commerciales.
Argent provenant de plusieurs particuliers, compagnies d'assurance et de "Trusts".
J. P. MATTON,
NOTAIRE
328 rue Principale — 378-4112
(51317)

Dr MARCEL LEDUC
CHIROPRATICIEN
561, Principale, Granby
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mercredi, vendredi :
10:00 à 11:45 a.m.
2:00 à 5:00 p.m.
7:00 à 9:00 p.m.
Mardi et jeudi :
10:00 à 11:45 a.m.
Le samedi sur appointement.
(Appareils scientifiques des plus modernes à la Chiropratique à votre service)
TEL.: 378-9023
(51724)

IMMEUBLES
Achats - Ventes - Echanges
Consultez :
ROLAND CHOQUETTE
V.A.
340 rue Laurier
Tél. 378-6763 — Granby
H. CARON, Courtier
(50058)

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
Spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292
GRANBY
(49419)

VOTRE SANTE
But de notre entreprise en vous procurant une eau naturelle et pure.
OES DRILLING
PUITS ARTESIEN
Knowlton, - Tél. 243-6454
Nous pouvons creuser votre puits en une journée.
— Prix modique —
(49459)

TERRAIN A VENDRE
Terrain 65 x 100, situé Boul. Laflamme, St-Hyacinthe, prêt à construire, vendrais à très bon prix ou échangerais pour animaux de ferme. Signalez, le jour, 773-9769 et le soir 773-0305, St-Hyacinthe et demandez M. St-Pierre. (51784)

LAPINS
Lapins de qualité à vendre, âgés de 2 mois et plus, **NOUVELLE - ZELANDE** blancs, rouges ou gris. S'adresser:
P.-E. LAFRAMBOISE, Rang Casimir, L'Ange-Gardien
Tél.: 293-5846
(51788)

ENCAN
SUR LA FERME DE
JEAN-PAUL NICHOLS
Grand Rang (banlieue de St-Hyacinthe) ST-THOMAS D'AQUIN
Mercredi, le 20 mars '68
à 1 heure précise
SERA VENDU
UN TRES BON TROUPEAU DE
38 Têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires de test fédéral et en grande partie vaccinées. Ce troupeau comprend 37 bonnes vaches laitières dont 15 fraîches vêlées avec veaux ou dues sous peu et 22 autres, incluant 1 pur-sang enregistrée, saillie pour tout temps de l'année; et 1 taureau de 2 ans très bon pour le service.
- Ceci est un très bon troupeau de type laitier.

EQUIPEMENT LAITIER: Trayeuse Chore Boy avec moteur, compresseur, pipage pour 32 vaches et 4 chaudières; Bassin réfrigérant de marque Cherry Burrell d'une capacité de 33 bidons (en très bonne condition); Bassin de lavage; 20 bidons; Réservoir à eau chaude (électrique).

MACHINERIE: Semeuse Massey-Ferguson à 13 disques combinée pour engrais chimique; Epandeur à chaux sur pneus; Sleigh double avec plate-forme; Sleigh simple; Attelages double et simple; Charrue Massey-Harris à 3 raies, modèle trainant; Charrues à 2 raies et à 1 raie; ;Charrue à rigole; Arroseuse à patates; Presse à foin Oliver (modèle à corde); Râteau de côté Massey-Harris; Monte-balles de 20 pieds; Epandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 140 minots sur pneus et sur prise de force du tracteur (comme neuf); Pompe à eau électrique; Tondeuse à animaux; Nettoyeur d'étable de marque Idéal avec montée extérieure de 30 pieds et 240 pieds de chaînes; Eventail électrique; 2 silos (14 x 28 et 12 x 24); 20 tonnes de paille et 10 tonnes de foin; Quantité de bois: 2 x 4, 2 x 6, 2 x 8 et 1 pouce.

Cause de l'encan :
Transfert dans la grande culture.

CONDITIONS : Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
Tél. : 263-0670 ou 295-2130
(51876)

ENCAN
SUR LA FERME DE
ANDRE MESSIER
Rang de la Presqu'île St-Damase, en direction de ST-CESAIRE
Mardi, le 19 mars 1968
à 2 heures précises
SERA VENDU :
25 Têtes d'animaux dont 23 HOLSTEIN et 2 AYRSHIRE, toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes taures et vaches, soit fraîches vêlées avec veaux ou dues sous peu; et 2 belles génisses d'élevage.
- Ceci est un bon troupeau d'animaux laitiers dont tous les sujets ont été saillis par insémination artificielle.

MACHINERIE : Trayeuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage pour 24 vaches et 2 chaudières; Réfrigérateur DeLaval d'une capacité de 12 bidons avec porte sur le côté; 20 bidons; 26 carcans avec bols à eau et toute la tuyauterie au grand complet; 85 tonnes de beau foin pressé; 7 tonnes de paille; 6 trémies à cochons (16 et 9 pds); Rouleau de fer à 3 sections; Herse à roulettes Massey-Ferguson (12 x 24) avec att. 3 pts; Réservoir à eau.

Cause de l'encan :
Transfert dans l'élevage des poules

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE
Encanteur bilingue licencié
1274 Sud, Cowansville, Qué.
263-0670 — 295-2130
(51872)

CARRIERES ET PROFESSIONS

Femmes demandées
ON DEMANDE
OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE
possédant expérience.
S'adresser en personne à :
LINES BROS. CO. LTD.
Rue Lewis, Waterloo.
(51918)

REPRESENTANT DEMANDE
POUR LA REGION DE GRANBY
Expérience dans la vente exigée.
Auto nécessaire.
Salaire minimum $140.00 par semaine.
Faire application en écrivant à C.P. 172, St-Jean, Qué.
(51804)

Bibliothécaire bilingue demandé

FONCTION:
Organiser et diriger la bibliothèque de la nouvelle école polyvalente de Cowansville. Cette bibliothèque sera à l'usage de deux mille élèves de langue française et de mille huit cents de langue anglaise.

Adresser vos demandes à:
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MISSISQUOI
a/s de M. L. Gauvin, 741, rue Principale, Cowansville, P.Q.
Tél.: 514 — 263-2322
(51876)

REPRESENTANTS DEMANDES
PLEIN TEMPS OU TEMPS PARTIEL, SOIR
Granby, St-Hyacinthe, St-Jean

Travail:
Rencontres avec parents pour information et inscription
Exigences:
Expérience dans les contacts avec le public ou vente
Avantages:
Salaire au-dessus de la moyenne.

Faire parvenir détails, no de téléphone, emploi actuel et antérieur à case 5177, La Voix de l'Est.
(51883)

ETES-VOUS CET HOMME ?

1. Equivalence de 10ième année, agressif, limité avec son emploi actuel, désireux d'améliorer sa formation et ses conditions de travail.
2. Nous offrons :
   - a) **Position de prestige**
   - b) **Entraînement professionnel.**
   - c) **Revenu garanti alléchant durant la période d'initiation et d'adaptation.**
   - d) **Possibilités innombrables de rendre service.**
   - e) **Avenir prometteur à ceux qui répondent aux exigences requises.**
3. Progressive compagnie canadienne requiert les services de deux (2) représentants dynamiques pour s'occuper de la vente et de l'administration de l'assurance individuelle et collective.

Veuillez faire application par écrit en mentionnant vos qualifications.
Les réponses reçues seront traitées très confidentiellement.
Cette offre d'emploi ne s'adresse qu'à ceux qui travaillent dans le moment.
Prière d'écrire à **Case 5185, La Voix de l'Est, Granby.**
(51827)

PROPRIETE à VENDRE
FACE A L'EGLISE ST-GEORGES D'HENRYVILLE
comprenant un lopin de terre d'environ 1½ arpent avec grande maison en brique, 3 étages ainsi qu'autre bâtisse à même le terrain. Peut être commercial, résidentiel, industriel ou autres. Bonnes conditions de vente.
S'adresser à :
Soeurs de la Présentation de Marie
9302 Boulevard Saint-Michel
Montréal 38, P.Q. — Tél. 388-6430.
(51797)

EMPLACEMENT
COMMERCIAL A VENDRE
SITUE AU COEUR DE GRANBY
120 PRINCIPALE (FACE EGLISE STE-FAMILLE)
Terrain de 67 pieds de façade par 130 pieds de profondeur. Première offre raisonnable acceptée.
Cause de vente: maladie.
Aussi à vendre bon commerce avec tous les équipements et accessoires.
VENTE de DEBARRAS.
Toute la marchandise à vendre au prix de l'acheteur,
comprenant :
150 HABITS DE QUALITE POUR HOMMES ET ENFANTS. Vénitien, pure laine, térylène, etc. — MANTEAUX tous genres — CANADIENNE pour hommes en enfants — PANTALONS, pli permanent, — CHEMISES, CHAPEAUX, CASQUETTES, UNIFORMES de TRAVAIL "Overall", Jean, Mitaines, Sous-Vêtements.
Grand choix de Jeans "LEE".
HABITS SKI-DOO POUR TOUTE LA FAMILLE, ETC.
(51075)

— CULTIVATEURS —
POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ :
J. Y. COUTURE ENR.
Tél.: 378-8132, Granby
(Frais renversés)
Payons prix défiant toutes compétitions.
(51512)

Draperies O'NEILL
VENTE d'occasions

TERGAL (Plein-Jour) 118" large	Rég. $9.50 pour **$5.50**
TERGAL BRODE, 106" hauteur	Rég. $9.95 pour **$7.49**
TERGAL BRODE, 106" hauteur	Rég. $12.95 pour **$8.49**
FILET TERYLENE 118" largeur	Rég. $10.95 pour **$6.50**
TERYLENE 100%, blanc, or, tangerine,	**Escompte de 10%**
RATINE RAYEE, blanc, noir, bleu	**$1.10 la verge**
ARNEL IMPRIME	Rég. 1.49 pour **.89 la verge**

TOILES opaques et translucides de qualité supérieure **20% d'escompte.**
Estimation gratuite — Confection soignée
Services en décorations
DRAPERIES O'NEILL
325 Boul. Boivin (coin Déragon), Granby
(51823)

Draperies O'NEILL
VENTE d'occasions

TERGAL (Plein-Jour) 118" large	Rég. $9.50 pour **$5.50**
TERGAL BRODE, 106" hauteur	Rég. $9.95 pour **$7.49**
TERGAL BRODE, 106" hauteur	Rég. $12.95 pour **$8.49**
FILET TERYLENE 118" largeur	Rég. $10.95 pour **$6.50**
TERYLENE 100%, blanc, or, tangerine,	**Escompte de 10%**
RATINE RAYEE, blanc, noir, bleu	**$1.10 la verge**
ARNEL IMPRIME	Rég. 1.49 pour **.89 la verge**

TOILES opaques et translucides de qualité supérieure **20% d'escompte.**
Estimation gratuite — Confection soignée
Services en décorations
DRAPERIES O'NEILL
325 Boul. Boivin (coin Déragon), Granby
(51823)

ECOLE POLYVALENTE
COWANSVILLE
COMPOSITE HIGH SCHOOL
Appels d'offres pour sous-contrats

Nous invitons tous les sous-traitants intéressés qui remettront leurs prix au Bureau Dépositaire le 19 mars 1968, et les autres soumettant directement aux contracteurs généraux, à nous faire parvenir avant :
5 heures p.m. vendredi 22 mars 1968,
leurs soumissions pour tous travaux concernant la construction de l'Ecole Polyvalente — Cowansville.
Nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

PARÉ & QUART Ltée
5665 rue Paré
Montréal 9, Québec **Tél.: 731-3431**
(51845)

ENCAN
CHEZ
ALFRED DAIGLE
4e rang Acton-Vale
½ mille de la ville
samedi, le 16 mars
à 1 h. 30 p.m.
SERA VENDU:
Tracteur Ford en parfaite condition, faucheuse Ford ainsi que machineries à chevaux. 15 cordes de bois de poêle sec, 20 cordes de bois en longueur, 1,000 pieds de bois de construction, ménage de la maison et mobilier de chalet, un peu d'antiquités. (51885)

OFFRE GRATUITE
Carte illustrant 18 couleurs soit: (perlé, platine, cristal, etc...)
Et tous renseignements concernant le durcisseur et le poli à ongles, format crayon, fini or, couvrant 400 ongles. Moderne. Exclusif.
TOUCHE ELEGANTE
C.P. 68 STATION DELORIMIER MONTREAL
Inclure $0.25 pour frais de poste.
(50675)

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

CUIR OU SUEDE
Jaquettes $49.00
Pantalons $49.00
Jupes $39.00
Choix de 31 couleurs
Ouvert le soir sur rendez-vous.
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 **Granby**
(50806)

Annonces classées
372-5433
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

2 morts

SAULT STE-MARIE (PC) — Deux femmes ont été tuées et deux autres personnes ont été blessées gravement dans une collision entre une automobile et un camion de transport, près de Sault Ste-Marie, mercredi soir.

Les victimes sont Catharine Beilharg et Sarah Charters. M. Russell Beilhartz, âgé de 72 ans, mari de l'une des victimes, et Mme Frank Rogers sont présentement à l'hôpital, où leur état est critique.

M. Boyd Lynds, âgé de 30 ans, conducteur du camion, n'a pas été blessé grièvement.

Seconde accusation

QUEBEC (PC) — Une seconde accusation de vol a été portée jeudi matin, au Palais de justice de Québec, contre le maire de Val-St-Michel en banlieue de Québec, M. Jean-Marc Gagné.

L'inculpé, comptable de 28 ans, doit répondre cette fois de l'accusation d'avoir volé une somme de $3,375 en argent, la propriété de la compagnie Terreau et Racine, de Québec.

En fin de semaine dernière, M. Gagné avait été accusé d'avoir volé divers objets, pour une valeur de près de $5,000, et d'avoir conspiré avec quatre individus pour commettre ce crime.

Lors de cette première comparution, le cautionnement avait été fixé à un dépôt de $500, mais cette fois, l'accusé, qui a été arrêté mercredi soir, devra verser un cautionnement de $750 en argent ou de $1,500 par personne solvable, pour recouvrer sa liberté.

Le procureur de la couronne, M. Roch Lefrançois, avait demandé un cautionnement sur immeuble enregistré, disant que d'autres accusations seraient probablement encore portées contre M. Gagné.

L'avocat du maire de Val St-Michel, M. Louis Vézina, a protesté contre cette requête de la couronne, disant que cette affaire n'était qu'une "fumisterie montée de toutes pièces" et que la "panique" s'était déclarée parce que la compagnie Terreau et Racine Ltée était déclarée en faillite.

Ce nouveau délit qu'on reproche au jeune maire aurait été commis entre le 10 octobre 1967 et le 15 février dernier. L'enquête préliminaire a été fixée au 21 mars, pour la forme, par le juge Paul Roy, des Sessions de la paix.

Grève évitée

LAUZON (PC) — Les quelque 750 étudiants en technologie de Lauzon, en face de Québec, ont accepté, jeudi matin, une solution temporaire qui dissipe la menace d'une grève qui devait éclater l'après-midi même.

La fermeture, depuis plus de trois mois, de la bibliothèque de cette institution, est la raison qui avait amené les étudiants à refuser de se présenter au cours jeudi après-midi, si la bibliothèque était encore fermée le matin même.

A la suite de pressions auprès du ministère de l'Education, tant de la part des étudiants que des autorités de l'institut, on en est venu à une solution temporaire que les étudiants ont approuvée lors d'une assemblée générale tenue juste avant l'heure prévue pour la grève.

Selon le compromis, un agent de bureau, actuellement à l'emploi du secrétariat de l'institut, assurera le fonctionnement à temps partiel de la bibliothèque. Celle-ci sera ouverte une demi-journée par jour à compter de lundi prochain.

En faisant part de l'entente, au cours d'une entrevue téléphonique, le directeur de l'institut, M. Joseph-Marie Proulx, a dit qu'il n'abandonnait toutefois pas sa première idée qui est de confier la direction de la bibliothèque à un professeur-bibliothécaire.

Les pourparlers, à ce sujet, vont se poursuivre avec le ministère de l'Education jusqu'à ce qu'on en vienne à une entente satisfaisante, tant pour les étudiants que pour la direction de l'institut.

SUITE DE:

REMERCIEMENTS...

cier les généreux donateurs qui ont contribué au succès du GROS LOT: MM. Laurier Gaudreau, Jean Larivière, Laurier Labelle, Restaurant Chez Irène, Viens Sports, Martin Sports, Germain Tarte, Pépin Nettoyeur, Marshall's, Ferronnerie Houle, Paul Dussault, Lionel Dubuc, Pharmacie Lemieux Alain Grégoire, Eddy Phaneuf, André Boivin, Terminus St-Jean, Réal Raymond, Restaurant Granger, Liqueurs Régal, Jacques Breault, Les Breuvages Ménard, Knitters Ltd., Magasin Firestone, Léo Ouimette, Club Marine St-Jean, Hotel Royal, St-Johns Metal Stamping, Rosaire Poulin et Mme Louis Lareau.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?
Les ANNONCES CLASSEES dirigent l'acheteur à votre porte.

Spectacles

- CINEMA
- DANCE
- CONCERT
- DIVERTISSEMENTS

A LA CAVE
HOTEL MAURICE
COWANSVILLE
LES PANTINS
orchestre de 5 musiciens
DANSE tous les vendredi, samedi et dimanche soir, et le dimanche après-midi
SALLE GRATUITE
noces - réceptions - shower - repas de famille

OUVERTURE
Dimanche le 17 mars
CABANE à SUCRE MONT-ROUGE
avec orchestre
LES SONICS
BIENVENUE A TOUS
Henri Benoit, prop.
Tél: 536-3069

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tél. 378-2455
3 films du samedi 16 au vendredi 22 mars

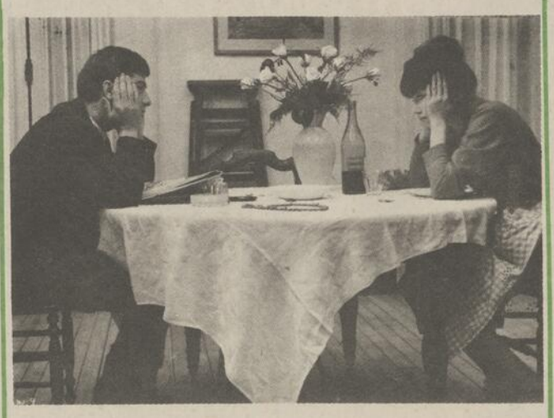

Anna Karina et Jean-Paul Belmondo forment un couple bousculé par la vie dans "Une Femme est une Femme" en couleurs. Le 2e film s'intitule "Les Temps sont durs pour les Vampires". Le 3e film "Le Cirque Fantastique" avec Victor Mature.

Le GRAND-BIEN MOTEL
A LA CAVE RUSTIQUE
DANSE
SAMEDI SOIR
en Vedette
DUO GERALD COUTURE
Orchestre
Vous pourrez manger tout en vous amusant
Bar Salon Salle à manger
4 salles de réception à votre service
700 Principale Granby tél. 378-8406

LE GRANBY
Au rendez-Vous Bar
EDDIE JACKSON
TRIO
Formidable trio avec John Scott chanteur et saxophoniste.
Le Sombrero
au 5 ième étage
ouvert au public
7 soirs par semaine

Les Salles Flamingo et Parisienne sont à votre disposition pour Noces - Réceptions - Banquets pour informations 372-3363

HOTEL WINDSOR
GRANBY

EN GRANDE VEDETTE
GIGI et JOJO
Danseurs apache Strip Comédie
vedette internationale
Solange PROVOST
KATINA DAVIS
Danseuse
MIMI
Danseuse exotique

Cabane à Sucre "L'OISEAU BLEU"
Orchestre tous les dimanches
"Musique Variée"
Repas servis sur fin de semaine
Pour réservations Tél: 87-s-2
L. Lussier - C.P. 56 - Roxton Falls

GRANDE SOIREE DE DANSE
Samedi soir le 16 mars
à l'occasion du
COURONNEMENT D'UNE REINE D'UN SOIR
au Pavillon du Détour
Chemin Granby Roxton
Toutes les dames et demoiselles présentent pourront y participer
La gagnante se verra remettre un prix de $25.00 en argent
Danse au son de l'orchestre
IRENE FECTEAU
Admission $1.00
Mme Constant Martin est la gagnante de la semaine dernière

SPECTACLE EXCELLENT
SAMEDI le 16 MARS '68.
Stephano: Formidable Comédien, Etoile de la Radio, Télévision, du Disque et du Cabaret.
Roseline: Charmante Chanteuse et Dynamique Animatrice.
Louise: Aguichante Danseuse Exotique
André Morin: Et son ensemble
Spectacle à venir: GABY LAPLANTE
Discothèque yé-yé - Danseuse à Go-Go
10.30 p.m. et 12.00 a.m. Tél: 774-5351
HOTEL OTTAWA ST-HYACINTHE

Du Nouveau à l'Hôtel St-Paul
ST-PAUL D'ABBOTSFORD
En Vedette Samedi Soir
NICOLE TREMBLAY.. Chanteuse Dynamique
et
LES GAMINS DU RYTHME
Les formidables musiciens du Rythme & Blues
Discothèque avec GABY-Jeudis-Vendredis-Samedis-Dimanche p.m. et Soir
Noces-Réceptions-Banquets: tél. 379-5758-9613

Hotel ROYAL
Granby
présente cette semaine

MICHOU
Chanteuse, m.c.
MAGDA SALEM
Danseuse
en grande vedette
LES CAPRIS
Comédiens
la semaine prochaine
LA POUNE (Rose Ouellette) avec Simone MERCIER comédiennes
Allen WELLMAN
et son orchestre

C'est le temps des sucres;
Nous invitons les propriétaires d'érablières à utiliser les colonnes de notre page de spectacles pour inviter la population à se rendre à leur cabane à sucre. La page des spectacles est publiée tous les vendredis et les copies d'annonces doivent être reçues le mercredi avant publication Il suffit de téléphoner au bureau de La Voix de l'Est le plus rapproché.

THEATRE PALACE
GRANBY, QUE
TEL.-372-4466
DIMANCHE A SAMEDI 17-18-19-20-21-22-23 MARS
SIRENES SAUVAGES
PRIMITIVES ET EXCITANTES!
AQUA SEXE
EN COULEURS
RESERVE AUX ADULTES 18 ans
LES VIERGES DE LA MER.. ... DÉFENDANT LEUR PARADIS SECRET
OÙ LA PASSION RÈGNE !
LA BAIE DU DESIR
FABIENNE DALI SOPHIE HARDY
CONCERT
JEUDI
le 28 MARS
à 8.30 p.m.
BILLETS EN VENTE
LUCIEN ET DANIEL HÉTU

SAMEDI le 16 MARS
Célébration du
1er Anniversaire
en vedet LES CORONETS
• 4 Danseuses à Go-Go
• Prix de présence
BAR 007
entrée rue St-Hubert
(près Principale Granby)

HÔTEL MANOIR

Notre Dame de Stanbridge
Toutes les semaines
Artistes Invités ées)
Orchestre
Venez vous amuser avec tous vos amis
Bienvenue a tous

THEATRE VENISE
SAINT-CESAIRE
Sam. Dim. Lun. 16, 17, 18 mars
Programme pour les 14 ans et plus
L'AMOUR EN 4eme VITESSE avec ELVIS PRESLEY ANN MARGRET
COULEURS
2 ième FILM
GLENN FORD
LE MORS AUX DENTS EN COULEURS
HENRY FONDA